

MÉTÉOROLOGIE
Générallement nuageux
Max: 40 — Min: 30

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

ÉTÉ DU JOUR
PRÉSENTATION
DE LA STE VIERGE

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

10¢

Cuba: retrait des bombardiers russes et levée du blocus E-U

WASHINGTON. — La crise de Cuba a subitement pris fin hier quand le premier ministre Fidel Castro a accepté de laisser partir les bombardiers russes. M. Khrouchtchev a confirmé cette décision quelques heures plus tard, promettant de retirer les réacteurs en deçà de 30 jours, et le président Kennedy, après s'être entretenu brièvement avec ses conseillers, a levé la quarantaine. Au début de la soirée, le secrétaire à la défense McNamara a annoncé qu'il avait mis fin au blocus et ordonné à la flotte de reprendre ses opérations normales.

"Si Cuba n'a plus d'armes offensives et si l'île ne peut servir de base à une attaque éventuelle contre nous, la paix régnera dans les Caraïbes", a dit le président Kennedy à sa conférence de presse d'hier.

Il a cependant ajouté que les États-Unis n'abandonneront pas les mesures de représailles économiques et politiques qui tendent à empêcher Cuba de servir de base pour la propagation du communisme dans l'hémisphère occidental.

Le président a aussi fait observer que, même si le retrait des bombardiers apaisait définitivement la crise cubaine, les États-Unis continueraient d'exiger des "garanties permanentes" contre le retour d'armes offensives

dans l'île de Cuba et une certaine forme de surveillance par les Nations Unies.

M. Kennedy a commencé la conférence de presse en disant qu'il avait été informé par Khrouchtchev durant la journée que les bombardiers IL-28 seraient retirés de Cuba dans les 30 jours et qu'on permettrait ensuite l'inspection des lieux.

Il a ensuite fait le point de la situation: les États-Unis possèdent certaines preuves indiquant que toutes les fusées ont été retirées de Cuba et ils ont l'assurance du gouvernement soviétique que Cuba n'a plus d'armes nucléaires; cependant, les deux grandes puissances ne se sont pas encore entendues sur une forme de vérification et elles ne sont convenues d'aucun moyen leur permettant de s'assurer qu'aucune autre arme nucléaire ne serait introduite dans l'hémisphère occidental.

Le président a ajouté que des unités soviétiques de combat se trouvaient présentement en territoire cubain mais qu'on lui avait fourni l'assurance qu'elles quitteraient bientôt Cuba. Là encore, les États-Unis veulent être en mesure de vérifier leur départ.

Voir page 2: Cuba: retrait des bombardiers



Politique fédérale

La grande faiblesse de l'équipe québécoise au sein du parti libéral

rédige en collaboration
exclusif au DEVOIR

Il semble que les conservateurs soient fébrilement à la recherche d'un leader canadien-français. Leur situation paraît désespérée.

Celle des libéraux fédéraux est évidemment plus confortable. Ils l'emporteront "par défaut" dans les comtes ou le Crédit social n'existe pas encore ou est en recul. Mais il leur manque, à eux aussi, du leadership. M. Pearson n'a pas, comme jadis Mackenzie King, un prestigieux lieutenant canadien-français.

Qu'une élection éclate demain, nous éprouverons sans doute cette sensation de "vide" qui a caractérisé la campagne du printemps dernier. C'est une situation que la victoire de M. Jean Lesage ne modifiera aucunement. Or c'est partiellement grâce à ce "vide" que les créditistes avaient pu opérer une trouée.

M. L.B. Pearson lui-même est estimé au Canada français. On lui accorde sans doute plus de prestige qu'à M. Diefenbaker. Mais il n'arrive pas à enflammer la province.

NI EN FRANÇAIS NI EN ANGLAIS

Ils ne le peuvent ni l'un ni l'autre en anglais. Ils ne le peuvent ni l'un ni l'autre dans le français qu'ils parlent: on applaudit à leur effort, mais l'effort, justement, est trop évident et les écouter devient vite laborieux. Bref, la majorité des Canadiens français n'acceptent plus qu'un premier ministre leur parle dans une autre langue que la leur. Et en français, ni M. Diefenbaker ni M. Pearson ne peuvent donner leur mesure. Il leur faudrait donc à tous les deux un interprète — nous ne disons pas un traducteur.

Ce qu'Ernest Lapointe puis Louis Saint-Laurent furent à L.M. King, personnes aujourd'hui ne l'est à MM. Diefenbaker, Pearson et Douglas. Seul, si l'on peut dire, M. Thompson a le sien: et l'émence à laquelle il a atteint au sein de son parti a certes contribué au succès de M. Caouette.

Cette faiblesse est évidente chez les conservateurs et au NPD. Elle existe aussi dans le parti libéral fédéral. M. Maurice Lamontagne a subi deux défaites électorales. M. Lionel Chevrier, bon débiter, ne parvient pas à jouer le rôle de chef de file. M. Maurice Sauvé est trop jeune au Parlement. Qui reste-t-il?

IL FAUT UN HOMME

Nous n'avons pas la religion du chef. Mais l'observateur constate que, pour parvenir au corps électoral, un programme politique doit s'incarner dans un homme. Sans Lesage, Lapointe et Gérin-Lajoie, que seraient les libéraux provinciaux aux yeux du peuple?... Or dans le parti fédéral, on ne trouve pas une équipe équivalente, pas une seule personnalité qui s'impose sur le plan populaire. C'est une situation pénible pour un parti qui doit affronter un Réal Caouette.

Elle est d'autant plus difficile que le programme libéral est difficile à résumer. On n'a pas réussi à l'exprimer dans quelques mots efficaces — efficaces dans le Québec

Voir page 2: Politique fédérale

M. Bertrand entrerait dans le cabinet de M. Diefenbaker

Selon une dépêche émanant d'Ottawa et signée Françoise Côté, rédactrice à la Presse Canadienne, M. Jean-Jacques Bertrand a accepté l'offre que vient de lui faire M. Diefenbaker, aux termes de laquelle le député de Missisquoi deviendrait "ministre associé de l'agriculture", poste qui serait créé spécialement pour le nouveau titulaire de qui relèverait surtout les problèmes agricoles de l'est du Canada.

Toujours d'après cette dépêche, fondée sur des renseignements de "bonne source", M. Bertrand briguerait les suffrages dans Stanstead, actuellement représenté aux Communes par M. René Letourneau. Celui-ci serait nommé sénateur pour combler l'une des deux vacances du Québec à la Chambre haute.

Alvin Hamilton souhaite le maintien du commerce avec la Chine communiste

OTTAWA. — Le ministre de l'agriculture, M. Alvin Hamilton, a dit hier qu'il espère que le Canada maintiendra ses relations commerciales avec la Chine rouge. "Je dis ceci en pleine connaissance de cause, sachant la controverse qui s'est élevée au pays à ce sujet", a dit le ministre à la conférence annuelle fédérale-provinciale sur l'agriculture.

Il a fourni des chiffres montrant les ventes de grains faites par le Canada, l'Argentine, la France, l'Australie et l'Allemagne de l'Ouest et a ajouté que la concurrence est très forte sur le marché mondial.

Mais, précise-t-il, les ventes canadiennes à la Chine rouge ont aidé l'agriculture de notre pays.

L'Argentine a vendu l'an dernier 3,300,000 boisseaux et l'Australie 71,500,000 boisseaux alors que le Canada en vendait 72,300,000 boisseaux. Résumant, a dit M. Hamilton, la France a conclu une entente pour la vente de 52,500,000 boisseaux de blé à la Chine rouge et l'Australie pour la vente de 24,000,000 de boisseaux, alors que le Canada également négocie en vue de vendre davantage.

D'autre part, a-t-il dit, le gouvernement fédéral a affecté la somme considérable de \$40 millions au soutien du prix du blé. Aussi le contribuable veut-il savoir si nous avons trouvé une solution aux problèmes des producteurs.

"J'aimerais avoir une preuve quelconque que des efforts sont faits par les producteurs et les gouvernements pour s'attaquer au problème", a-t-il dit à la conférence fédérale-provinciale sur l'agriculture.

Il répondait à une critique du président John Dixon, des producteurs laitiers du Canada, qui

avait dit que M. Hamilton avait fait une déclaration "plus ou moins de panique", en disant que les producteurs du Québec et de l'Ontario devraient produire la réglementation volontaire qu'ils ont promise pour enrayer l'excédent du lait. Autrement, les prix de soutien devraient être abaissés.

voir page 2 Alvin Hamilton

Recomptage demandé par quatre candidats battus aux dernières élections québécoises

QUÉBEC. — Quatre candidats battus aux dernières élections générales de la province de Québec ont demandé un recomptage judiciaire des votes dans leur comté respectif.

Le premier candidat à transmettre sa demande au président des élections, Me Francis Drouin, a été le Dr Lizotte, candidat libéral dans le comté de Montmagny. Les trois autres sont des candidats de l'Union nationale: MM. Charles-B. Quimper, battu de 717 voix par M. Philippe Castonguay dans le comté de Matane; Clovis Gagnon, battu de 283 voix par M. Arsenault dans le comté de Matapédia; et Azellus Lavallée, battu de 97 voix par M. Lucien McGuire dans le comté de Berthier.

La Nouvelle-Delhi c'est une ruse La Chine annonce le retrait de ses unités en sol indien

PEKIN. — Le gouvernement de la Chine populaire a annoncé ce matin de bonne heure qu'il ordonnera le cessez-le-feu à toutes ses troupes à minuit ce soir, sur toute la longueur de la frontière sino-indienne.

Le communiqué de Pékin, qui a causé une vive surprise dans toutes les chancelleries du monde, ajoute que les unités chinoises se replieront en deçà de la ligne McMahon.

Quelques heures plus tard, le gouvernement indien publiait une note soulignant que le cessez-le-feu annoncé par les communistes semblait être "une feinte manifeste" qui permettrait à la Chine populaire de bénéficier d'un répit de 8 à 10 jours pour préparer une nouvelle offensive.

Le communiqué du gouvernement chinois remis aux correspondants étrangers, précise: "A compter du 1er décembre 1962, les gardes-frontières chinois se retireront sur des positions situées à 20 kilomètres — 12 milles et demi — derrière les lignes actuelles de contrôle, soit celles qui existaient entre la Chine et l'Inde le 7 novembre 1959".

Le communiqué précise que cela signifie que les forces chinoises se retireraient au nord de "la ligne illégale McMahon", dans le secteur est de la frontière, et de leur position actuelle dans les autres secteurs de la frontière de 2,000 milles dans les Himalayas.

Le communiqué dit encore qu'en vue d'assurer le déplacement normal des habitants à la frontière sino-indienne "pour empêcher l'activité des saboteurs et pour maintenir l'ordre ici, la Chine installera des postes de vérification".

Ces postes de vérification seraient installés à un certain nombre d'endroits du côté chinois de la ligne de contrôle actuelle, et un certain nombre de policiers civils seront assignés à la tâche de vérification.

Le communiqué dit que le gouvernement chinois a pris ces mesures pour renverser la situation actuelle le long de la frontière et pour faciliter la réalisation de ses propositions en trois points, en date du 24 octobre.

Pékin avait demandé à plusieurs reprises au premier ministre indien de consentir à un cessez-le-feu et à des négociations jusqu'à ce que les Chinois se retirent du sol indien.

La déclaration chinoise souligne qu'après le retrait, "les gardes-frontières chinois seront loin derrière leurs positions d'avant le 8 septembre 1962".

Les communistes chinois sont déjà maîtres d'importants objectifs de 51,000 milles qu'ils réclament comme leur territoire, à la frontière. Les Chinois ont occupé 15,000 milles carrés dans la région de Ledakh, au Cachemire. A la frontière du nord-est, où les communistes ont déclenché leur dernière offensive, les Chinois se sont emparés de quelque 2,000 milles carrés des 36,000 qu'ils réclament.

Voir page 2: La Chine annonce le retrait

M. Mongrain est relevé de ses fonctions de vice-président de la régie des loyers

"J'accepte la décision... mais j'irai voir Lesage à Québec"

TROIS-RIVIERES. — Le maire J.-A. Mongrain de Trois-Rivières ne s'est pas emporté hier lorsqu'on a voulu obtenir de lui des commentaires sur la décision prise par le gouvernement de la province de le démettre de ses fonctions de vice-président de la régie des loyers.

Il avait été averti la veille de cette mesure, par l'intermédiaire d'une lettre qui lui est parvenue à son bureau de l'hôtel de ville.

"Plus ça change, plus c'est pareil", s'est-il pourtant laissé aller à dire.

Interrogé sur sa mise à pied le maire Mongrain a dit: "Je n'aime pas récriminer sur les faits accomplis. J'aime supporter les conséquences de mon geste du 11 novembre dernier, j'accepte la décision de M. Lesage qui m'a fait parvenir ma mise à pied, ce matin. Je ne suis pas prêt à dire qu'il s'agit d'un geste injuste, mais je dois ajouter que je vais me rendre rencontrer M. Lesage à Québec pour discuter de mon intervention motivée par les intérêts des municipalités".

"Il aurait, peut-être mieux valu rester neutre, a encore dit M. Mongrain, mais on m'aurait reproché de ne pas avoir défendu les intérêts des municipalités".



Le gouvernement Lesage ne créera pas de ministère de planification économique

Par Marcel THIVIERGE

«QUÉBEC — Depuis quelque temps, les uns parlent de la création possible d'un ministère de la planification économique, les autres dissertent sur la nécessité d'un tel organisme. L'expérience en Europe et plus particulièrement en France prouve qu'un super-ministère du genre, alourdi par une bureaucratie chatouilleuse, est loin d'être aussi efficace qu'un conseil consultatif responsable au cabinet. De 1936 à 1946 on a vainement tenté, à quatre reprises, en France, de former des organismes complexes ou des ministères de planification économique. C'est finalement la formule de M. Jean Monnet qui a prévalu avec la création du Commissariat au plan. En France, il y a déjà eu un ministère des affaires économiques; mais son existence fut de courte durée car on a dû le fusionner au ministère des finances, qui est devenu le ministère des finances et des affaires économiques.

En créant le Conseil d'orientation économique, le gouvernement Lesage a bénéficié de l'expérience française. Le C.O.E. n'est ni plus ni moins que ce que fut le Commissariat au plan. Ce dernier consistait en une équipe d'une trentaine d'experts qui pour mission d'organiser les recherches et de préparer les projets en vue de la planification. Ces experts travaillaient en étroite liaison avec des comités interministériels.

Cette équipe, peu nombreuse, jouit d'une souplesse que n'aurait pas un ministère et n'est pas aux prises avec les rouages lents d'une bureaucratie. Son travail consiste à faire la coordination d'un super-ministère de la planification provoquerait des attitudes négatives de la part des autres ministères, qui demeurant jaloux de leurs prérogatives verraient d'un mauvais oeil l'intervention dans leurs affaires d'un super-ministère qui les dominerait tous. Avec un conseil consultatif, ayant une fonction de coordination, une telle attitude ne peut se produire.

Le Conseil d'orientation économique a d'ailleurs bien compris et bien rempli le rôle que lui confie la loi: "Un organisme d'étude, de recherche et de consultation en matière économique de la province en prévoyant l'utilisation la plus complète de ses ressources matérielles et humaines et de conseiller le gouvernement de sa propre initiative ou sur demande, sur toute question économique".

Voir page 2: Le gouvernement Lesage

M. Hees au congrès des affaires canadiennes

Le Canada, désormais, doit compter sur son industrie secondaire

QUÉBEC (DNC). — Pour combler notre déficit commercial, le Canada doit accroître considérablement sa production de marchandises, a déclaré hier soir le ministre fédéral du commerce, M. George Hees, au banquet d'ouverture du deuxième congrès des affaires canadiennes au Château Frontenac à Québec.

M. Hees, dont le texte de l'allocation a été remis à l'avance à la presse, a précisé que pour l'ensemble de nos exportations, notre solde débiteur à l'égard des autres pays reste au-dessus d'un milliard de dollars. Ce déficit, dit-il, représente l'écart entre notre production et la somme des biens et services employés dans notre économie.

Il serait par ailleurs futile de compter uniquement sur l'augmentation de notre industrie extractive. Nous devons, au contraire, compter de plus en plus sur notre industrie manufacturière.

Le ministre du commerce a ensuite longuement expliqué le programme mis de l'avant par le gouvernement fédéral pour stimuler la production canadienne.

La dévaluation du dollar, la création du conseil national de la productivité, l'aide à l'industrie, les dégrèvements d'impôts accordés aux entreprises qui font des recherches industrielles, la formation professionnelle, l'établissement d'une commission royale d'enquête sur les problèmes de la fiscalité, des stimulants d'ordre fiscal aux entreprises qui augmentent leurs ventes d'opérations "marchés mondiaux" lancée par le Canada dans le monde, des conférences à l'échelle nationale et régionale pour faire connaître les débouchés possibles à l'étranger, l'aide à l'industrie des pièces d'automobile, sont toutes des mesures destinées à créer un climat favorable à l'expansion industrielle du Canada.

Le ministre a ensuite cité de nombreuses statistiques pour démontrer une amélioration sensible du rythme de notre expansion économique. Une comparaison de chiffres connus jusqu'ici pour l'année 1962 à ceux de la période cor-

Nos éditoriaux

• André LAURENDEAU revient à la politique fédérale et constate que les partis s'intéressent moins au peuple qu'à eux-mêmes.

• Au bloc-notes, Claude RYAN insiste sur la nécessité pour le public de connaître le dossier complet que la Commission Montpetit a mis à jour dans l'"affaire Guérin".

Mont-Royal peut faire élargir un tronçon du boul. de l'Acadie

Les autorités de Mont-Royal sont enfin prêtes à faire exécuter les travaux d'élargissement du boulevard de l'Acadie dans la partie située en deçà des limites de cette ville afin de dégager la circulation dans ce secteur de l'île de Montréal.

Le conseil de Mont-Royal a consenti des crédits de \$535,000 à cette fin. Une partie de cette somme sera absorbée par l'expropriation de cinq maisons privées, d'une serre chaude et des travaux de réfection dans les rues transversales au boulevard.

L'élargissement du boulevard de l'Acadie, dont on dis-

cute depuis longtemps, est un projet conjoint de Mont-Royal et de Montréal.

La ville de Mont-Royal se chargera des travaux à effectuer sur le boulevard depuis l'avenue Simcoe jusqu'à la rue Jean-Talon, distance d'environ 1,000 pieds. Elle défrayera également l'installation de feux de circulation à l'intersection de l'avenue Rockland.

Les autorités de Montréal, de leur côté, s'efforceront de mettre au point une façon d'absorber avec facilité le surcroît de véhicules provenant du boulevard de l'Acadie à l'intersection de Jean-Talon.

Le gouvernement Lesage...

(Suite de la première page)

Dans le rapport qu'il a remis au gouvernement, le 21 septembre dernier et ayant pour titre "documents de base en vue de la planification", le C.O.E. définit en trois propositions la collaboration qu'il attend des ministères pour mener sa tâche à bien. Les voici:

"Un travail de planification ne se conçoit pas sans services centraux de recherches économiques et statistiques; de même, ces services ne pourront donner un plein rendement que si leur action est coordonnée avec celle de la direction générale du conseil et que s'il existe de petits groupes d'analyse économique et statistique dans la plupart des ministères".

"Pour pouvoir travailler efficacement, la direction générale du conseil doit pouvoir compter sur la collaboration des principaux organes de contrôle à l'intérieur du gouvernement, conseil exécutif, ministère des finances et conseil de la trésorerie, Commission du fonctionnarisme.

"Au sein du conseil des ministres, il serait souhaitable qu'un comité ministériel du plan se voie confier la responsabilité d'étudier toutes les recommandations du Conseil d'orientation économique et de les transmettre, avec ses commentaires, à l'ensemble du conseil des ministres".

D'ailleurs, la collaboration des divers ministères est déjà acquise au C.O.E., et l'expérience française aidant, il n'y a pas de raisons pour lesquelles le conseil ne pourrait pas obtenir au Québec le même succès que connaît en France le commissariat au plan.

Cuba: retrait des bombardiers...

(Suite de la première page)

"Si Cuba y consent, ce sera la paix dans les Caraïbes," a dit le président.

Il a répété que les Etats-Unis n'envahiraient pas Cuba mais s'est empressé d'ajouter qu'ils ne feraient pas d'efforts non plus pour décourager la contre-révolution.

INDE-CHINE

Le président Kennedy a révélé d'autre part que Washington se tenait en contact avec le gouvernement indien pour savoir de quoi il retourne de l'offre de cessez-le-feu faite par la Chine. Il a annoncé qu'il avait désigné l'assistant secrétaire d'Etat Averell Harriman à la tête d'une mission américaine détachée à Nouvelle-Delhi pour coordonner le programme d'aide à l'Inde. Il a cependant précisé qu'il ne jugeait pas encore nécessaire la participation directe des Etats-Unis dans le conflit contre la Chine.

"Vers la fin de la semaine, a-t-il dit, nous aurons une idée nette de la proposition de cessez-le-feu et des besoins de l'Inde."

La politique fédérale...

(Suite de la première page)

d'aujourd'hui. Pearson et son équipe, dit-on dans le public, sont "meilleurs" que Diefenbaker; mais que veulent-ils au juste? Quelles sont leurs réponses aux grandes questions de l'époque? Ou nous conduiraient-ils exactement? Peut-être les discours de M. Gordon répondent-ils à ces questions sur le plan économique. Mais qui les lit? A qui parviennent-ils? Par qui atteignent-ils le Québec?

COMME ETRANGERS

En outre, les libéraux fédéraux paraissent parfaitement étrangers à la prise de conscience que connaît en ce moment le Québec, à sa soif d'égalité, à son besoin d'affirmation. Ou s'ils s'en occupent, c'est en termes vagues, à la façon des politiciens d'autrefois. Le cœur n'y est pas. Et ça se sent. Ça se sent que les libéraux se montrent opportunistes.

L'ONU approuve...

(Suite de la page 5)

part, demandait la signature d'un traité interdisant tous les essais nucléaires et, de toute façon, la cessation des essais d'ici le 1er janvier en attendant qu'on surmonte les problèmes litigieux.

Lundi, la résolution a été proposée par 33 pays non alignés. Sa ratification par l'Assemblée générale est certaine. Elle recommande aux négociateurs de Genève d'accorder une attention particulière à une série de mesures ayant pour objet de réduire la tension internationale et de faire disparaître ainsi un grand obstacle au désarmement général.

Le général Burns, délégué canadien à la conférence sur le désarmement, s'est rendu à Ottawa hier avec M. Green. Il y aura des consultations avant de partir à Genève.

M. Arthur Dean, ambassadeur des Etats-Unis, se rend à Genève vendredi.

ST - HILAIRE

Arrêtez bouffer

"Au Tonneau"
face à la montagne
On y mange bien

Vous consultez

un spécialiste du sport,
pour des conseils,
pour vous aider dans votre choix,
comme votre médecin de famille
pour une maladie.

UNIVERSPORT INC.

3253 Chemin de la Côte des Neiges,
Montréal 26 — Tél. R.E. 8-2948

Présente: Skis Freyrie, métalliques
du Hickory, "Trois médailles d'or
aux Championnats Italiens".

CREATIONS PLEER,
fuseaux de ski Héland pour dames,
fuseau de ski Skittas, Elasti pour
hommes.

Chausures de ski Le Trapeur, Tyrrel,
Chandails Nicotline, Anorak, Pédigree
et tous les accessoires de ski désirés.

Tous les vendredis et samedis
un moniteur de ski vous
conseillera pour l'achat de
votre équipement de ski.

Pour votre culture physique ration-
nelle et équilibrée vous présente

ADAMS-TRAINER

célèbre dans le monde entier.
Survêtement Jolville
Patins C.C.M. et Daoud

ET ENFIN AU CANADA

LISEITE PARIENTE

Célèbre vêtements amaigrissant qui
vous aidera à conserver ou à
retrouver la silhouette désirée.



AUX QUATRE COINS
DU MONDE

LAOS

VIENTIANE. — La commission tripartite de surveillance de la paix en Indochine a décidé de faire enquête sur la plainte du commissaire canadien qui affirmait dernièrement que les troupes communistes du Nord-Vietnam n'avaient pas quitté le territoire laotien tel que l'exigeaient les accords de Genève conclus pour mettre fin à la guerre civile. Conformément à ces accords, toutes les troupes étrangères devaient avoir quitté le Laos à la date du 7 octobre dernier.

ANNIVERSAIRE

LONDRES. — La reine Elisabeth II a célébré hier son 15e anniversaire de mariage. La souveraine était seule car le prince Philip est actuellement en voyage en Australie. La reine a assisté à une cérémonie d'investiture au palais de Buckingham. Hier soir, elle devait être présente à un concert organisé en faveur du Fonds bénévole des musiciens britanniques. Le prince, de son côté, est en route pour Perth où il doit assister aux jeux de l'Empire du Commonwealth commençant aujourd'hui.

NOMINATION

WASHINGTON. — Le président Kennedy a annoncé que le major-général James Polk remplacerait le major-général Albert Watson à la tête des forces américaines à Berlin-Ouest, au mois de janvier prochain. Le président américain a loué le travail effectué par le général Watson et a fait savoir que ce dernier sera prochainement nommé lieutenant-général. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Salinger, a tenu à préciser à la presse que cette décision n'était aucunement liée à une quelconque évolution de la crise berlinoise. Le général Watson est en poste dans l'ancienne capitale allemande depuis le mois de mai 1961.

SUD VIETNAM

SAIGON. — Les rebelles communistes du Viet Cong ont blessé hier un capitaine de l'armée américaine à une vingtaine de milles de Saigon. Les rebelles venaient de hisser leur drapeau près du drapeau du Sud-Vietnam sur une des routes nationales qui partent de la capitale. Le capitaine voulut intervenir quand les rebelles ouvrirent le feu, blessant également le chauffeur de la jeep.

PEACOCK

LONDRES. — Sir Edward Peacock, homme d'affaires de Toronto qui était devenu l'un des plus grands banquiers britanniques et une des figures dominantes dans le monde de la finance internationale entre les deux guerres, est décédé dans un hôpital de Londres, à l'âge de 91 ans. Sir Edward était malade depuis trois mois. Il avait été le premier homme d'outre-mer à être nommé directeur de la Banque d'Angleterre.

En tant qu'ancien receveur général du duché de Cornwall, il a agi comme conseiller de la famille royale en matière de finance et avait acquis la confiance de plusieurs monarques.

ORDONEZ

LIMA. — Antonio Ordonez, premier toréador d'Espagne, ne participera plus à aucune corrida; il vient d'annoncer sa retraite à l'issue du combat qu'il a livré à Lima au Pérou.

Considéré comme l'un des plus grands matadors de tous les temps, Ordonez qui n'a que 30 ans, fut encorné en août 1961. Rétabli de sa blessure il a participé à une quarantaine de corridas cette année. Ces derniers combats lui ont rapporté une somme de 15,000,000 de pesetas, soit environ \$252,000.

LE NPD

Dans ces conditions, si le NPD possédait un minimum d'organisation et de personnel politique, il pourrait sans doute opérer sa petite trouée dans le Québec. Il lui manque, à lui aussi, un chef de file canadien-français. Mais son programme est plus net. Et il a l'avantage d'être neuf. Il satisfait aussi le besoin de nouveauté dont on connaît la force en ce moment.

Pour parvenir à un succès, même très relatif, un parti doit donner au corps électoral la sensation qu'il est dans la bataille. Combien de temps le NPD aura-t-il pour s'y préparer?

JAPON

KAWASAKI. — Les 36 hommes d'équipage du pétrolier japonais "Munakata Maru" ont perdu la vie ou, tout au moins, ont disparu dans une collision avec le pétrolier norvégien "Tharald Brovig" dans la baie de Tokyo. Les deux navires sont entrés en collision dans la brume, à environ 200 verges de la rive, à 12 milles au sud-ouest de Tokyo. Le "Munakata Maru", qui entrait dans la baie avec 950,000 gallons de gazoline, est un vaisseau de 1,972 tonnes tandis que le pétrolier norvégien, qui sortait de la baie, sans cargaison, en route vers le golfe Persique, est un navire de 21,634 tonnes.

Placements

INTEGRALEMENT
GARANTIS

8 1/2% ET 7 1/2%

POUR

1 AN — 6 MOIS

3 ANS 10% EN 1ère

HYPOTHEQUES SUR BUNGALOW

LANDLORD ACC. Corp.

190 est, boul. DORCHESTER

Tél.: 861-5438

ÉTATS-UNIS

WASHINGTON. — Le département d'Etat a annoncé, samedi, que les Etats-Unis avaient donné au Pakistan des garanties contre l'utilisation par l'Inde d'armes américaines dans toute attaque contre le Pakistan. Cette garantie a été donnée en même temps que les Etats-Unis et l'Inde échangeaient des notes visant à assurer le Pakistan contre l'usage d'armes américaines par les Indiens contre ce pays. Les notes spécifient que ces armes sont données à l'Inde par les Etats-Unis seulement dans le but de l'aider à lutter contre les Chinois communistes. L'Inde s'engage aussi à retourner les armes aux Etats-Unis quand elle n'en aura plus besoin pour lutter contre les Chinois.

CHILI

SANTIAGO. — La police détient 140 personnes en marge d'une grève déclenchée à Santiago par le parti communiste et au cours de laquelle cinq personnes ont été tuées. La police a dû ouvrir le feu sur une foule de 5,000 grévistes qui manifestaient dans les rues de la capitale, lundi. A la suite de cet incident le couvre-feu a été imposé à Santiago et toutes les réunions sont interdites. Les patrouilles des forces de l'ordre ont pris position à Santiago. Le gouvernement du président Jorge Alessandri avait interdit cette grève ordonnée par les syndicats communistes pour une augmentation des salaires.

SNOWDON

LONDRES. — Selon un journal anglais de fin de semaine, l'Union des journalistes britanniques s'apprêterait à réclamer l'expulsion du vicomte Snowdon, mari de la princesse Margaret et actuellement photographe au Times de Londres. Cette demande d'expulsion a été faite par un autre photographe de presse qui prétend que la conduite professionnelle d'Anthony Armstrong-Jones est "inélégante" et qu'il a maintes reprises il a profité de son rang pour "doubler les autres photographes". Jones n'est pas encore membre de l'Union des journalistes mais il en a fait la demande il y a huit mois.

ONU PERSONNEL

NATIONS UNIES. — Le Canada a fait savoir, par l'intermédiaire d'un de ses représentants, qu'il suivra de près la façon dont le personnel canadien de l'ONU est traité quand il s'agit d'avancement. Le général Price, délégué auprès de la commission budgétaire de l'Assemblée générale de l'ONU, a déclaré que le Canada a toujours soutenu le principe de la distribution géographique équitable des postes à l'ONU. Mais, a-t-il ajouté, notre pays "pense que l'efficacité, l'intégrité et la compétence sont d'une importance primordiale dans une organisation internationale." Notre pays croit, a ajouté le général Price, qu'un des principaux éléments permettant à des pays membres de l'ONU d'accéder à des postes au secrétariat, doit être la contribution de ces pays au budget normal de cette organisation. L'Amérique du Nord et l'Europe orientale ne sont pas représentées adéquatement actuellement, a déclaré le général Price, qui a précisé que les injustices pourraient être réduites si les membres de l'ONU acceptaient de collaborer avec M. Thant dans ses recherches pour l'obtention de fonctionnaires internationaux capables.

GERANT (BILINGUE) DES VENTES

PUBLICATIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

\$6.660 - \$7.680

Direction des publications

Département des impressions et de la papeterie publiques

Hull, (P.Q.)

Les candidats doivent avoir acquis, en matière d'acquisition et de vente de publications et de la publicité pertinente, de l'expérience ayant comporté des responsabilités.

Les précisions et les formules de demande d'obtention aux bureaux de poste dans les grands centres, aux succursales du Service national de placement, ou encore à un bureau le plus proche de la Commission du service civil.

Prière de rappeler le numéro de concours 62-259.

AVOCAT DEMANDE

Au moins cinq ans d'expérience, bilingue, pour bureau d'avocats. Ecrire confidentiellement à case no 289 "Le Devoir", 434 est, Notre-Dame, Montréal et donner curriculum vitae, salaire demandé et références.

A VENDRE

MAGASIN DE SPORT

Commerce de haute réputation établi depuis plus de 40 ans, excellente location. Doit vendre pour cause de santé.

Ecrire à case 388 "Le Devoir".

La Chine annonce...

(Suite de la première page)

"Si le gouvernement indien consent à prendre des mesures correspondantes, dit encore la note chinoise, les gouvernements indien et chinois pourront nommer immédiatement des représentants qui se rendront à des endroits convenus par les deux parties, dans les divers secteurs de la frontière, pour discuter des questions relatives: 1) au retrait, de 20 kilomètres, des forces armées de chaque partie, pour créer une zone démilitarisée; 2) à l'établissement de postes de vérification par chaque partie, sur son côté de la ligne actuelle de contrôle; 3) au retour des prisonniers militaires."

Le communiqué ajoute que lorsque ces pourparlers auront été menés à bonne fin, le premier ministre indien, M. Nehru, et le premier ministre communiste chinois, M. Chou En-Lai, pourront se rencontrer soit à Pékin, soit à la Nouvelle-Delhi, pour discuter l'entente générale sur la frontière.

"Le gouvernement chinois espère sincèrement que le gouvernement indien donnera une réponse positive", dit le communiqué.

"Même si le gouvernement indien ne donne pas de réponse dans un temps raisonnable, le gouvernement chinois prendra l'initiative de mettre en vigueur les mesures mentionnées plus haut, au moment prévu."

Le communiqué énumère les trois situations possibles où la Chine "se réserve le droit de répliquer en légitime défense".

1. Si les troupes indiennes "poursuivent leurs attaques après que les gardes-frontières chinois aient cessé le feu et quand ils se retireront."

2. Si, après le retrait chinois, "les troupes indiennes avancent de nouveau vers la ligne de contrôle actuelle dans le secteur oriental, c'est-à-dire la ligne illégale McMahon et — ou refusent de se retirer mais demeurent à la ligne actuelle de contrôle, au milieu des secteurs occidentaux."

3. Si, après le retrait chinois, les troupes indiennes

Dépôt de pêche à St-Pierre et Miquelon

OTTAWA. — Il se peut qu'un important dépôt de pêche possédé par des Européens, soit établi à Saint-Pierre-et-Miquelon, a déclaré M. James R. Tucker, député libéral de Trinity-Conception, aux Communes. Il a demandé au ministre des Pêcheries, M. MacLean, si son ministère avait étudié "les conséquences de cette affaire sur les pêcheries de Terre-Neuve".

M. MacLean a répondu qu'il n'avait aucune responsabilité quant aux événements dans les autres pays, mais il a promis d'étudier la question.

M. Fleming présidera à la réunion de l'OCED

OTTAWA (DNC). — Le conseil ministériel pour l'organisation, pour la coopération économique et le développement (OCED) se réunira à Paris les 27 et 28 novembre, a annoncé hier le premier ministre Diefenbaker.

Il est d'avis que les 20 pays membres de l'organisation seront représentés par des ministres et des représentants. M. Donald Fleming qui en est à son deuxième terme à la présidence de l'organisme présidera la rencontre de Paris. Il sera accompagné d'officiers supérieurs des ministères du commerce, des finances et des affaires extérieures.

La réunion portera principalement sur la coopération économique, l'expansion du commerce et un programme d'aide aux pays sous-développés.

"franchissent la ligne actuelle de contrôle et reprennent leurs positions d'avant le 8 septembre".

Le communiqué dit que "le gouvernement chinois déclare solennellement que si les éventualités mentionnées plus haut surviennent, la Chine se réserve le droit de répliquer en légitime défense et le gouvernement indien sera tenu complètement responsable de toutes les graves conséquences qui surviendront par la suite."

La déclaration de 2,000 mots accuse de nouveau l'Inde d'avoir provoqué la guerre à la frontière.

Le Canada doit...

(Suite de la première page)

hausse des prix. La production nationale globale s'est accrue effectivement de 7.7 pour cent, le revenu "sonnel de 9 pour cent et le revenu de travail, de 7 pour cent. L'indice de la production industrielle, qui indique la production réelle des industries de fabrication, des mines et des services d'utilité publique, s'est élevé de 9 pour cent. La production de l'industrie de fabrication seule a augmenté de 9 pour cent et celle des produits durables, de 12 pour cent; les adjudications de contrats de construction, de 7 pour cent; les ventes au détail, de 5 pour cent. Les tendances des principales industries du Canada sont à peu près semblables.

Toutefois, la situation est tout particulièrement encourageante dans le domaine de l'emploi. Pendant les dix premiers mois de l'année en cours, le nombre des personnes ayant du travail a été de 183,000 plus élevé que pendant la période correspondante de l'an dernier. Cette augmentation a dépassé une marge considérable celle de l'effectif ouvrier.

Alvin Hamilton...

(Suite de la première page)

La Fédération canadienne de l'agriculture a proposé qu'une conférence nationale soit convoquée à Ottawa en février prochain pour mettre au point un programme coordonné afin de rendre la production laitière conforme à la demande.

L'union nationale des fermiers a dit, dans son mémoire annuel, qu'elle s'objectera à "tout autre affaiblissement" dans les pouvoirs de la Commission canadienne du blé, l'organisme de la couronne qui achète le blé des Prairies, l'avène et l'orge des fermiers pour le revendre sur les marchés.

M. Hamilton a rappelé que le 1er mai dernier, le gouvernement avait institué un subside de 12 cents la livre pour le beurre, au coût de \$40,000,000 plus par année, afin d'accroître la consommation du beurre au niveau du détail.

Il a précisé, en fournissant des chiffres, que la consommation, sur une année, pourrait augmenter d'environ 40,000,000 de livres.

SOUFFLEUSES et CHARRUES à NEIGE
Le SOUFFLEUSE à neige GRAVELLY 25" moteur 6.6 c.v., démarreur électrique, ENLEVE TOUTES NEIGES, mouillures, fougères, herbes, poudrasses, et la SOUFFLEUSE à distance, nettoie les "CHEMINS d'ENTRÉES", les "PATIOIRS", etc.
Le puissant tracteur GRAVELLY avec un CHOIX de 30 accessoires différents, est UTILE à l'année pour TRAVAUX de jardin.
Inclus notre CATALOGUE descriptif GRAVELLY et liste de prix GRATIS, ainsi que notre CATALOGUE général de SEMENCES, PLANTES, ACCESSOIRES de jardin.
W. H. PERRON & Cie Ltée (24)
515 BOUL. LABELLE, L'AROD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

Le choix du connaisseur

J. Thorin
BOURGOGNES

Demandez le Chambertin — c'est le plus noble bourgogne rouge... ou encore le Montrachet — un bourgogne blanc sans égal.

Vous pouvez aussi choisir sans hésiter, ces autres bourgognes Thorin réputées:

ROUGE	Clos de Vougeot	Corton
	Pommard	Mâcon Supérieur
	Moulin-à-Vent	Chambolle-Musigny
BLANC	Pouilly-Fuissé	Corton Charlemagne
	Chablis	Moursault

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES-MARQUES-LTÉE, MONTREAL

Vichy Supreme
Une Limonade Gazeuse PURGATIVE

En médecine, la limonade Vichy Supreme est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacien.

Agent général pour le Canada: J. Alfred Oulmet Montréal

Mieux que la correspondance, l'Interurbain permet un contact direct et une action immédiate. C'est comme cela qu'on fait des affaires!

BELL





L'Institut d'éducation des adultes

- s'élève contre l'émission "Ce soir ou jamais", mais
- félicite Radio-Canada dans l'affaire de la coupe Grey

L'Institut canadien d'éducation des adultes a sévèrement critiqué hier l'émission de télévision "Ce soir ou jamais" que le réseau français de Radio-Canada (canal 2) a insérée cet automne dans sa programmation.

L'émission est un amalgame de trois anciennes émissions de Radio-Canada, "Édition métropolitaine", "Le téléjournal" et "Carrefour", et occupe la même place dans l'horaire, de six heures à sept heures trente du soir, du lundi au vendredi.

Dans un communiqué remis aux journaux, l'Institut d'éducation des adultes a dit qu'il désapprouvait "l'agencement pour le moins baroque de plusieurs genres à l'intérieur d'un même cadre". L'émission "Ce soir ou jamais" comporte à la fois des informations, des interviews et du music-hall.

"Un tel agencement, dit le communiqué, confère à l'émission un caractère tout à fait faux; ce n'est ni du comique, ni du divertissement, ni de l'information, mais une tentative d'allier l'un et l'autre sans aucun respect. En définitive, croyons-nous, ceci ne peut que nuire au crédit des artistes, au développement des goûts du public pour les émissions d'information et de divertissement et enfin au prestige de la Société Radio-Canada elle-même.

"Il nous paraît regrettable que la Société Radio-Canada ne puisse trouver de formule plus attrayante pour présenter des émissions de ce genre. Le comique, employé comme rite de passage, ne peut s'extérioriser et n'apporte pas au public un divertissement authentique.

"L'information ne parvient pas non plus à remplir sa fonction. Alors qu'elle devrait fournir aux téléspectateurs une meilleure compréhension des événements d'importance nationale et internationale et contribuer ainsi à l'oeuvre d'éducation et de culture populaire, on la présente comme une forme un peu plus sérieuse du divertissement.

"On pourrait donc souhaiter que la Société Radio-Canada fasse un usage plus judicieux des budgets consacrés à ce genre d'émissions de façon à promouvoir pleinement l'information et la culture aussi bien que le comique et le divertissement."

Le coupe Grey
D'autre part, l'Institut canadien d'éducation des adultes a révélé qu'il avait adressé une lettre au président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, pour le fé-

Salaire garanti en cas de mise à pied

Une nouvelle convention collective de travail contenant une clause qui garantit le salaire en cas de mise à pied, a été signée par la Canadian Breweries (Quebec) Limited et les Ouvriers unis des brasseries, de la farine, des céréales, des liqueurs douces et des distilleries d'Amérique (succursale 372, CTC).

Le contrat, qui expirera en novembre 1964, accorde un salaire de \$55 par semaine en plus de l'assurance-chômage aux employés mis à pied. Il améliore aussi sensiblement le régime de pensions et d'assurance.

Les employés payés à l'heure toucheront une augmentation de 22 cents par heure en plus de certains rajustements. La hausse sera répartie en trois augmentations.

Les autres catégories d'employés toucheront une augmentation de \$9.90 par semaine répartie en trois versements, c'est-à-dire qu'à compter du 1er janvier 1964 les vendeurs recevront \$113.80 et un cent et demi de commission par caisse de bière vendue. Les assistants-vendeurs, les chauffeurs de camion et les aides permanents obtiendront à la même date \$111.15. Les assistants-vendeurs feront en même temps un demi cent de commission pour la caisse de bière vendue.

Un dernier hommage est rendu au sénateur T.-D. Bouchard

La population de St-Hyacinthe et du Québec a rendu un dernier hommage à M. Téléphore-Damien Bouchard, sénateur et ancien maire de cette municipalité.

Plusieurs centaines de personnes, parents, amis et représentants de corps publics, ont conduit la dépouille mortelle à son dernier repos, au cimetière Notre-Dame de St-Hyacinthe.

Un important cortège, composé de dix landaus de fleurs, de la société philharmonique de St-Hyacinthe, de détachements du Royal 22e régiment, de la police provinciale et de celle de la municipalité, précédait le corps du défunt.

M. T.-D. Bouchard est décédé mardi dernier à l'âge de 80 ans. Avant de devenir sénateur en 1944, il avait été maire de St-Hyacinthe, député provincial et ministre dans les gouvernements Taschereau et Godbout. Reconnu comme un ardent défenseur de la nationalisation de l'électricité, M. Bouchard s'était également fait le champion de la gratuité scolaire. Fondateur du journal "Le Clairon moutonnier", M. Bouchard s'est illustré par ses idées et sa combativité.

Le Canada pourrait avoir son "Platon" selon M. Jean Wahl

La naissance d'un "Platon" canadien n'est pas chose impossible si l'on considère que l'apparition d'un grand philosophe résulte davantage d'un accident de la nature que du produit de son environnement. Telle est l'opinion émise hier par M. Jean Wahl au cours d'une entrevue.

M. Wahl, qui est docteur en philosophie de l'université de la Sorbonne, à Paris, a exprimé l'avis que les plus grands penseurs que le monde a connus sont Platon, Descartes, Hegel, William James, Bergson, Whitehead et Kierkegaard.

M. Wahl croit qu'on pourrait peut-être ajouter le nom d'un philosophe actuel à cette liste, l'Allemand Heidegger, même si je ne l'aime pas", a-t-il dit, en raison de son nazisme.

Selon M. Wahl, il est plus difficile de se faire reconnaître comme un grand philosophe dans un petit pays; du moins, il faut plus de temps pour ce faire, comme ce fut le cas pour Kierkegaard. M. Wahl, qui est en visite à Montréal, a en outre déclaré qu'aucun pays "n'a le monopole des philosophes".

Le philosophe français a été condamné à mort par les Allemands sous l'occupation allemande, non pas à cause de sa philosophie, mais parce qu'il était d'origine juive. Il a dit qu'il est juif de naissance, mais qu'il ne professe pas la foi juive.

Deux livres publiés en deux jours

- "Scandale au D.I.P.", de Jacques Tremblay
- "Prix David", roman de feu Charles Hamel

Deux nouveaux livres ont été lancés en deux jours à Montréal. L'un par les Éditions de l'Homme lundi, l'autre par les Éditions du Jour hier.

Pour la première fois, les Éditions de l'Homme publiaient une oeuvre posthume, "Prix David", de Charles Hamel, journaliste et ancien rédacteur en chef du quotidien "Le Canada", décédé en novembre 1961 à l'âge de 47 ans. "Prix David", l'un des 19 romans du même auteur (17 n'ont pas encore été publiés), est une satire sur les prix littéraires.

"Scandale au D.I.P.", de Jacques Tremblay, publié par les Éditions du Jour, refait tout l'historique de la fameuse "affaire Guérin" qui a ébranlé l'une des plus vieilles maisons d'enseignement, l'école normale Jacques-Cartier. Le livre est sous-titré: "L'affaire Guérin ou Le frère Untel".

Construction d'un gratte-ciel

Un immeuble de 21 étages, servant à la fois d'hôtel et de magasin, sera probablement érigé à l'intersection de la rue Sherbrooke et de l'avenue du Parc. Le coût du projet, qui comprendra des boutiques, un parc d'automobiles, un restaurant et deux piscines, s'élèvera à \$8,000,000 ou \$10,000,000 selon que la hauteur de l'immeuble dépassera ou non 21 étages.

Le projet est encore à l'état de discussion et le permis de construction n'a pas encore été accordé par la ville de Montréal. Cependant, les travaux de démolition de l'immeuble qui occupe présentement cet espace à l'intersection de Sherbrooke et Parc (l'immeuble Cavendish) ont déjà commencé.

Les architectes chargés de tracer les plans du nouvel immeuble et le personnel du bureau d'urbanisme de Montréal cherchent présentement à déterminer les effets du projet sur le programme de rénovation proposé par M. J. Bartlett Morgan, président du magasin à rayons Henry Morgan and Co., pour le quadrilatère bordé par les rues Union-Sainte-Catherine-Conseillers-Sherbrooke.

"Le Canadien" économe achète des obligations d'épargne du Canada

OTTAWA, (DNC). — Le ministre des finances a annoncé hier aux Communautés que les ventes d'obligations d'épargne du Canada inscrites le 16 novembre ont accusé un total de \$1,350 millions répartis entre 1,470,000 commandes individuelles. Le total dépasse de 65 p.c. le montant annoncé à pareille date, l'an dernier, et le nombre des commandes est de 28 p.c. plus élevé.

Il a souligné qu'une campagne de vente aussi étendue prouve clairement que les obligations d'épargne du Canada constituent la forme de placement préférée des Canadiens de toutes les classes qui désirent économiser.

Le député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a dit que le gouvernement ne devrait pas se réjouir du succès des ventes d'obligations d'épargne parce que chaque fois que le gouvernement va chercher de l'argent chez le peuple par la vente d'obligations, c'est autant d'argent de moins dans le public pour le développement du pays. Il va chercher de l'argent pour amortir la dette, mais non pour investir dans l'avenir du Canada. Il a ajouté que ceux qui achètent ces obligations auront des taxes à payer pour rembourser ces obligations et leurs intérêts. En définitive le peuple aura à payer plus de taxes et plus d'impôts. Il trouve étrange que les hommes d'affaires préfèrent investir dans la dette du pays au lieu d'investir pour l'expansion économique du pays.

Des Canadiens vendent des terrains aux Antilles

Les Canadiens s'intéressent de plus en plus aux îles Bahama, dans les Antilles, possessions britanniques depuis plus de 300 ans. Une société canadienne possède des intérêts considérables sur l'une de ces îles que l'on a dit "la moins touchée par les inconvénients de la civilisation". L'île de Montserrat, à 27 milles de distance de l'île d'Antigua, Montserrat Estates Limited, dont M. J.-Ralph Bourassa, fils, de Montréal, est le président, fait tracer sur cette île un plan urbaniste de 300 emplacements. Ses directeurs souhaitent qu'autant de Canadiens y construisent une maison. Une conférence de presse à laquelle participait M.

Valmore Gratton: en réalisant l'Expo, Montréal va accomplir son oeuvre la plus audacieuse



Métro: un 4e contrat serait adjugé à Spino

Les offres publiques pour le quatrième contrat du métro ont été dépouillées hier à l'hôtel de ville.

Ce contrat prévoit le creusement du tunnel dans l'axe de la rue Berri, du boulevard Rosemont à la rue Cherrier, et l'excavation de deux stations, l'une à la hauteur du boulevard St-Joseph, l'autre à la rue Mont-Royal.

Le plus bas soumissionnaire est Spino Construction Co. Ltd., au prix de \$3,122,429.50. Il y avait six soumissions, la plus haute étant de \$3,880,339.

Toutes ces soumissions ont été envoyées au service des travaux publics qui en fera l'étude avant d'adjuger le contrat.

Le directeur du service des travaux publics, M. Lucien L'Allier, a expliqué que ce contrat prévoit le creusement d'un tunnel de 8,200 pieds. Partout, le creusement s'effectuera dans le roc solide, sauf dans les environs du boulevard Saint-Joseph où les sondages ont décelé une faille. Toutefois, M. L'Allier ne prévoit aucune difficulté particulière dans l'exécution de ce contrat.

C'est la deuxième fois que Spino Construction présente la plus basse soumission. Cette compagnie a déjà obtenu le contrat pour le creusement du tunnel entre la rue Jean-Talbot et le boulevard Rosemont.

Les deux autres contrats ont été adjugés à The Foundation Company et Charles Durand, qui, depuis, se sont affiliés à la Société des Batignolles. Ce syndicat a obtenu le contrat pour le creusement du boulevard Crémazie à la rue Jean-Talbot, pour ce qui est du tronçon nord-sud, et de la rue Atwater à la rue de la Montagne, pour ce qui est du tronçon est-ouest.



La Commission des écoles catholiques de Montréal en collaboration avec la société canadienne de la Croix-Rouge a organisé sa troisième séance de prise de sang. Les "donneurs" — professeurs, parents et personnel administratif — s'étaient donné rendez-vous au Centre administratif de la commission des écoles catholiques. Le président général, M. Marc Jarry, a dit que la Croix-Rouge avait recueilli 300 bouteilles de sang au cours de la séance.

L'Exposition universelle et mondiale sera la plus audacieuse entreprise que Montréal ait accomplie dans le court espace de quatre ans, a déclaré hier M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'initiative économique de la Cité de Montréal. Il adressait la parole à un déjeuner de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, sous les auspices de sa section économique, à l'hôtel Berkeley.

M. Gratton rentre de Paris où il accompagnait le maire Jean Drapeau. La Cité lui a confié la mission de coordonner, jusqu'à ce que les rouages officiels soient instaurés et probablement aussi par la suite, le travail des services municipaux en vue de l'exposition de mai à octobre 1967.

En réponse à des questions de ses auditeurs, M. Gratton a noté que le choix définitif se fera entre deux endroits de plus de 700 acres de superficie, dans l'île de Montréal.

Il a laissé entendre que la présence éventuelle d'un stade



M. Charles Sauriol à la Chambre de commerce de Montréal. (Photo Le Devoir)

CONSERVATION ET AMENAGEMENT URBAIN

Les Montréalais sont invités à observer l'exemple de Toronto

M. Charles Sauriol, directeur du "Conservation Areas Advisory Board" de la ville de Toronto, a invité les Montréalais hier à se rendre dans cette ville afin de constater les effets du programme de conservation et d'aménagement urbain mis en oeuvre dans la région métropolitaine de Toronto.

M. Sauriol, dont le père habitait au Québec, a prononcé une conférence en français au déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal.

M. Sauriol a fait un exposé détaillé du programme de conservation et de réaménagement urbain entrepris sur un territoire de 950 milles carrés, autour de Toronto.

Le rôle du C.A.A.B. consiste à mettre en vigueur un programme de retenue des eaux des bassins riviérains, dans la région de la capitale ontarienne, à maintenir des secteurs de conservation des beautés naturelles et à organiser des parcs municipaux dans les vallées riveraines.

M. Sauriol souligne que l'organisme qu'il dirige a établi 17 secteurs de conservation des beautés naturelles, depuis 1957, et que le nombre de ces secteurs s'accroît d'année en année. Ils sont devenus tellement populaires, a-t-il dit, que le C.A.A.B. s'attend à ce qu'ils recevront au-delà d'un million de visiteurs pour l'année 1962.

Que contiennent ces secteurs ou parcs? M. Sauriol signale que "pour 50 cents, un homme et sa famille en voiture peuvent jouir de tous les avantages qu'offre un endroit situé en pleine nature". La famille peut passer une journée très agréable en pique-nique. Les enfants peuvent se baigner. Il y a de belles pistes à travers la forêt et de temps à autre des guides.

Le conférencier estime qu'une famille peut, par ces parcs, passer l'été en pleine campagne, dans un endroit différent pour chaque randonnée et sans avoir à parcourir cent milles pour l'atteindre.

et d'une piscine olympique au parc Maisonneuve, rue Sherbrooke et boul. Pie IX pourrait avoir une influence prépondérante sur le choix du lieu de l'exposition. Mais, la décision sera prise vers la fin de l'année fiscale de la Cité.

M. Gratton a rendu hommage à la ténacité du maire Drapeau, dont l'énergie a convaincu les délégués des 30 pays membres du Bureau international des expositions. Le conférencier a établi à \$250,000,000 les investissements dans les divers immeubles et pavillons; la valeur des objets manufacturés qui serviraient aux fins de l'exposition dépasserait les \$500,000,000. Plus de 15,000 personnes y seraient directement ou indirectement employées. Quelque 60 pays y participeraient. Plusieurs pays d'au-delà du rideau de fer exposeront à Montréal.

M. Gratton a expliqué que les États-Unis ne font pas partie du Bureau international des expositions; ce sont des intérêts privés qui organisent les grandes expositions aux États-Unis. Celle de New York en 1964 ne nuira pas au succès de l'Exposition universelle de Montréal, trois ans plus tard, elle le favorisera plutôt, selon M. Gratton.

Le thème de l'exposition de Montréal: "Terre des hommes", marque bien l'universalité des domaines dont les progrès seront mis en vedette. Tous les pays peuvent y exposer. Les jeunes nations d'Afrique et du sud-est asiatique seront particulièrement invitées.

Le prestige du Canada est considérable à l'étranger. Notre pays offre l'exemple de l'unité et du progrès, de la libération du joug colonial sans effusion de sang, a noté M. Gratton.

Il a insisté sur le caractère permanent des installations de l'Exposition universelle de Montréal. Elle permettra d'établir des dispositifs qui serviront à toutes les expositions périodiques, dont la métropole, faute de lieu et d'espace convenables, doit en grande partie se priver. Des groupes commerciaux ont déjà manifesté l'intention d'occuper un bon nombre des immeubles du complexe de l'exposition. Une société établirait après l'exposition un immense centre de 150 magasins, avec motels, théâtres, restaurants, piscine intérieure.

Le Canada sera pour la première fois l'hôte d'une exposition universelle, mais la première date de plus d'un siècle. Elle avait lieu à Londres en 1851, sous le règne de la reine Victoria. La France et l'Angleterre en tenaient dans le passé tous les dix ans.

Les conventions rigides du Bureau international des expositions datent de 1928. Une exposition universelle est marquée au coin de la collaboration internationale.

Sur le plan local, il faut prévoir les routes d'accès, l'installation de services de communications, d'électricité, de gaz. L'Hydro-Québec devra construire une centrale près du lieu de l'exposition. Il faudra de deux à trois ans à la compagnie de téléphone Bell pour installer quelque 15,000 relais. Il faut prévoir qu'un million de personnes se rendront dans la même journée à l'exposition.

Au total, les aménagements entraîneront des frais de \$80 à \$100,000,000. Le gouvernement fédéral contribue \$20,000,000; le gouvernement provincial, \$15,000,000 et la Cité de Montréal, \$5,000,000. Les recettes: admissions et location d'espace devraient combler le reste de l'investissement.

Des soumissions publiques décideront de l'octroi des travaux majeurs. Les pays étrangers feront faire ici la plus grande partie du travail de préparation des pavillons, bien que des travailleurs de ces pays seront admis au Canada pendant l'exposition à laquelle toutes les provinces du pays seront invitées à participer.

PROGRAMME ET REORGANISATION

Le directeur de la PP M. Brunet, procéderait à d'autres mutations

La réorganisation de la police provinciale amorcée il y a deux ans par le nouveau directeur général Joseph Brunet n'est pas encore sur le point de se terminer. Diverses indications laissent prévoir d'autres mutations importantes au cours des prochaines semaines.

Certaines ont déjà été faites et d'autres seront effectuées au sein de la division de la régie des alcools, de l'escouade de la moralité et de l'escouade de nuit. Des civils ont été substitués aux officiers réguliers aux postes de quartiers-maîtres.

On laisse entendre que de hauts gradés dans la division de la Régie des alcools et dans l'escouade de la moralité seront réduits à des rangs inférieurs. L'inspecteur Maurice Valiquette dirige présentement la division de la Régie des alcools. C'est également lui qui en avait la responsabilité sous "l'ancien régime". Il semble aussi que le directeur Brunet voudrait renforcer l'escouade de nuit et en confier la direction à des officiers.

QUEEN ANNE
RARE
SCOTCH WHISKY

HILL THOMSON & CO. LTD.
281 DUNDAS ST. W. TORONTO
DISTILLED, BLENDED AND BOTTLED IN SCOTLAND

Procurez-vous le choix des connaisseurs

QUEEN ANNE
RARE
SCOTCH WHISKY

Disponible à tous les magasins de la Régie des Alcools. Numéro 338 D.

Traversez le pont et obtenez de meilleurs prix

"L'homme l'autre bord du pont... vend moins cher"

Longueuil Automobile
LIMITÉE

268 SAINT-CHARLES — LONGUEUIL — OR. 4-1571

VENDEUR AUTORISÉ DODGE — VALIANT — CHRYSLER — SIMCA

EDITORIAL

Vu de loin

Durant toutes ces semaines consacrées à l'élection québécoise, nous n'avons pu suivre les affaires fédérales que du coin de l'œil. Cela devrait nous interdire d'en parler.

Mais, à la réflexion, n'est-ce pas ainsi que la plupart des Canadiens voient ce qui se passe à Ottawa: de fort loin, par exemple, en simplifiant beaucoup? Nos réactions ont des chances de ressembler à celles de l'homme de la rue. C'est à ce titre que nous les formulons, car le jeu politique, ce n'est pas d'abord les intentions et les projets de ceux qui se battent; c'est au premier chef ce qui en parvient au public.

Ce qui domine les démarches de chacun des quatre partis à Ottawa, c'est l'intérêt du parti. Cet intérêt peut être légitime. Mais il paraît trop. Dans un moment de crise, on est déçu et choqué de voir les partis songer plus à leur destin propre qu'à leur destin canadien.

M. Diefenbaker défend désespérément l'existence de son gouvernement. Il veut durer. Qui sait, paraît-il penser, si la situation ne se rétablira pas, si une chance inespérée ne va pas se présenter pour les conservateurs? Le chef s'obstine. Mais il n'est pas heureux. Rien ne lui réussit plus: ni à Londres, ni à Washington, ni à Québec. En fin de compte il dure parce que les créditistes ne veulent pas lui donner la petite poussée qui le ferait tomber par terre et voler en éclats. C'est-à-dire qu'il dure grâce à une humiliation permanente.

Quand on songe au mouvement de révolte qui a inspiré le vote créditiste du 18 juin dans le Québec, on se demande quel jugement porte l'électeur sur ses vingt-six élus. Vous n'avez rien à perdre, lui disait-on. Peut-être estimait-il qu'il avait au moins une chose à perdre, et c'était le gouvernement Diefenbaker. Or s'il ne "perd" point ce gouvernement, c'est grâce aux créditistes qu'il a élus contre les candidats du gouvernement. Il me semble que c'est difficile à avaler.

Les parlementaires créditistes répondent que le peuple ne veut pas de nouvelles élections. C'est bien possible. Dans le Québec, c'est même probable: cinq élections générales en cinq ans, il y a de quoi sevrer les plus affamés de discours et de patronage. Il n'en reste pas moins que le gouvernement conservateur peut continuer de faire une politique anticreditiste grâce au vote des créditistes. La réponse à cette objection simple est très compliquée et convaincante à moitié. L'adversaire explique cet illogisme par des motifs qui n'ont rien à voir avec la logique, l'intransigence ou la volonté populaire. L'indiscutable, ce paraît être que les créditistes veulent se donner le temps de compléter leurs cadres et de faire agir leur propagande, avant de retourner à la bataille. L'ennuyeux, c'est qu'ils doivent se compromettre eux-mêmes pour gagner quelques mois: ils sont l'appui le plus constant d'un gouvernement qu'ils s'apprennent à mieux attaquer. Où sont les formules flamboyantes de jadis?

Au fond, le Nouveau Parti démocratique connaît les mêmes difficultés. Sa supériorité tactique, c'est d'avoir quel-

ques députés de moins: il ne forme pas, même additionné aux libéraux, une majorité parlementaire. Néanmoins, il lui est arrivé une fois de sauver le gouvernement.

Sa réponse est bonne: il a refusé, cette fois-ci, de voter une motion créditiste, et il se moque des libéraux d'avoir, par tactique, donné une entorse à leur propre programme. Voilà une pureté que je veux croire sincère, mais qui est bien du côté des intérêts NPD. On sait que le parti a besoin de souffler, et qu'il doit, lui aussi, gagner du temps.

Il reste ce fait brutal: si les trois partis d'opposition conjugueraient leur force, ils feraient tomber le gouvernement. Il leur suffirait d'exprimer leur manque de confiance en termes généraux. Le gouvernement dure à cause des créditistes, qui ont formellement repoussé cette manœuvre. Peut-être est-ce leur devoir d'agir ainsi. Mais c'est plus évidemment leur avantage.

Chacun va surtout dans le sens de ses intérêts de groupe.

Les libéraux aussi. Ils sont l'opposition la plus puissante, la mieux organisée, la moins essoufflée. Ils sont convaincus de remporter la prochaine épreuve électorale — surtout depuis le scrutin québécois. Donc ils la désirent et tâchent de la provoquer. Cela aussi paraît beaucoup, mais paraît mieux, parce que c'est dans la logique d'une opposition.

Cependant, on ne voit pas que leurs positions aient gagné en netteté depuis le 18 juin. Nous continuons de voir assez mal quelle serait la politique libérale sur des problèmes aussi vitaux que l'armement nucléaire et l'attitude à tenir vis-à-vis les États-Unis, le Commonwealth et le Marché commun. De même, nous ne sentons pas que le parti libéral soit prêt à réexaminer le "mariage" des deux nations canadiennes. M. Pearson, qui n'a pas de premier lieutenant canadien-français, donne de lui-même une image ingrate. Il était jadis un homme d'Etat, non un politicien. On lui a représenté que pour gagner des élections, il devait devenir un politicien. Il l'a tenté. Je ne crois pas qu'il ait parfaitement réussi la mutation. Il m'apparaît — et c'est presque un hommage — assez piètre politicien. Mais au cours du processus, l'homme d'Etat s'est estompé: il en reste surtout un souvenir. M. Pearson est-il victime de ses conseillers en relations publiques? Il nous semble que, dans le chahut actuel, la stature d'homme d'Etat se dégraderait peu à peu au-dessus de combattants médiocres, et ce qu'il perdrait peut-être en agressivité, il le gagnerait en sérénité et en lucidité. Le Canada d'aujourd'hui semble déboussolé. Il lui faut un pilote. Le peuple des navigateurs accepte que le capitaine soit là-haut dans sa dunette, pourvu qu'il conduise d'une main sûre.

Aujourd'hui, on a donné à M. Pearson l'air d'un politicien un peu simple qui se bat contre un politicien de race. Il dirige un parti plus encore qu'il n'aspire à diriger un pays: telle est du moins l'image que, de très loin, il nous communique.

André LAURENDEAU

"Si le public devait être juge, pourquoi ne lui soumettre qu'une partie des faits?"

Cette phrase n'est pas tirée des procès-verbaux du Comité catholique, mais du rapport de la Commission Montpetit sur l'école normale Jacques-Cartier. Elle se trouve à la fin du chapitre consacré à l'examen des allégations lancées publiquement contre la direction de l'école normale Jacques-Cartier par les cinq professeurs qu'on dit avoir été victimes d'une injustice. Elle me semble s'appliquer aux débats qui ont repris ces jours derniers autour de cette affaire.

La manière dont le Mouvement laïque de langue française, par exemple, formule sa résolution de samedi dernier laisse supposer que le Comité catholique, en décidant de renvoyer le professeur Guérin, de ne pas réengager MM. Dansereau et Tremblay et de permuter MM. Jasmin, Lefebvre et Papillon, aurait commis l'injustice du siècle. Il serait plus utile, si on veut que le public juge en connaissance de cause, de présenter à ce dernier le dossier complet qu'a mis à jour la Commission Montpetit.

Plus qu'une simple imprudence

A lire seulement les conclusions de la Commission Montpetit touchant les cinq professeurs en question, on serait porté à croire qu'ils ont commis une simple imprudence en lançant publiquement de sérieuses accusations contre la direction de Jacques-Cartier. Or, l'exposé des faits peut très bien justifier une conclusion différente.

Pendant quinze pages, les commissaires réfutent une à une les sept accusations formulées par les cinq professeurs. Ces derniers, au jugement des commissaires, "ont complètement failli au fardeau d'établir les accusations personnelles qu'ils ont formulées..." Certains d'entre eux, sur un point important du débat, ont "trompé leurs trois collègues co-signataires et volontairement caché au public (public qu'ils ont pris soin de saisir de leur requête en publiant dans les journaux) un point capital". Ailleurs, les commissaires notent

La décision du Comité catholique

Lors de sa réunion du 26 septembre, le Comité catholique a d'abord pris acte des parties du rapport — les plus importantes au fond — qui portent sur l'administration et le régime pédagogique des écoles normales. Il a demandé à la Commission de permanence des écoles normales d'étudier immédiatement les recommandations relevant de la compétence de ladite Commission et de faire rapport dans le plus bref délai possible.

Puis le Comité catholique a adopté à l'unanimité les sanctions que l'on sait à l'endroit des cinq professeurs.

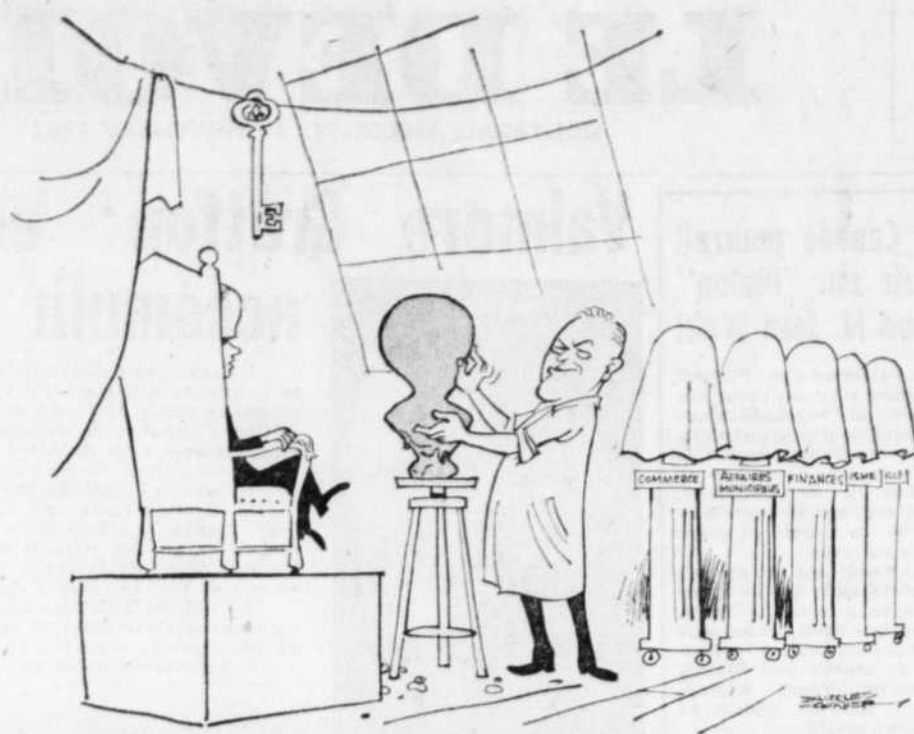
Si j'avais été membre du Comité catholique, j'aurais hésité longuement avant d'accepter la recommandation du rapport Montpetit concernant

BLOCS NOTES

ces professeurs. En suggérant de passer l'éponge sur des erreurs publiques qui avaient créé un profond malaise, on souhaitait que s'atténuent les conflits manifestes de personnalités qui ont existé jusqu'ici entre les quatre directeurs et les cinq protestataires", la Commission Montpetit faisait montre d'un optimisme généreux certes, mais avec lequel on pouvait honnêtement ne pas être d'accord. Si le bien des écoles normales en général suggérât de garder ces professeurs, le bien de Jacques-Cartier en particulier pouvait très bien justifier leur déplacement. Dans n'importe quelle administration ou institution, c'est ainsi que finissent souvent des conflits de ce genre: on sépare, pour le bien de tous, des personnes qui, tout en ayant chacune leurs mérites, peuvent difficilement travailler ensemble.

Il était facile, au point de vue pratique, de rendre au moins plausible aux yeux de l'opinion impartiale la décision du Comité catholique. Le public eût compris que le Comité, sur ce point précis, pouvait ne pas partager entièrement l'opinion de sa Commission d'enquête sans pour autant mépriser cette dernière. Mais le Comité a péché lourdement, une fois de plus, dans sa façon de procéder.

D'abord, il eût été convenable, comme l'a suggéré M. Vianney Decarie, que le Comité, avant de prendre une décision contraire aux recommandations de sa Commission d'enquête, s'enquière d'abord auprès de cette dernière des raisons qui avaient motivé ses conclusions. On a l'impression, en lisant cette partie du rapport Montpetit, que la Commission n'a pas tout dit ce



Toi, René, c'est entendu, c'est le ministère des affaires culturelles!

lettres au DEVOIR

Au député créditiste de Charlevoix

De tous les députés créditistes élus au Parlement fédéral, celui que j'aime le mieux, c'est sans contredit l'honorable député de Charlevoix. J'aime le lire et ce qui me frappe le plus chez lui, c'est sa pensée, ce qui m'étonne même, son raisonnement. On me dit qu'il a une dent contre les journalistes, moi je n'y crois rien. Sa régularité dans les "Colonnes aux lecteurs" me porte à croire le contraire. Ainsi, M. Bélanger va vous dire "oui" à grands coups de tête, promettre et repromettre, et le temps venu de prouver ce qu'il dit par des actions, il va faire le contraire. Dans sa lettre ("Action Catholique" 2 octobre) il nous fait une sortie remarquable contre les vieux partis et leurs vieilles rengaines — après de tels propos on serait porté à croire que jamais son nom ou son parti n'est de près ou de loin ne sera lié à ceux-ci... or, arrive le temps de voter... M. Bélanger appuie un vieux parti.

M. Bélanger nous dit qu'il est en faveur de l'éducation et la participation du peuple aux affaires de l'Etat. ("Devoir" 18 oct.) Il voudrait que le peuple comprenne et s'intéresse aux affaires publiques afin que son choix compte dans l'administration publique, et qu'un plus grand nombre s'y intéresse. Or 63 p.c. des Canadiens ont voté contre le gouvernement actuel; on serait porté à croire qu'impressionné par ces faits, M. Bélanger demanderait une élection nouvelle. Rien n'y

fait, on appuie un vieux parti. En fait ce qui me taquine le plus, pourquoi M. Bélanger veut-il que plus de gens se mêlent aux affaires publiques, si leur choix ne compte que lorsqu'il y a peu de bénéfice personnel, car enfin dites-nous M. Bélanger, ne voterez-vous point contre le gouvernement conservateur un jour? Et ceci, lorsqu'il y aura bénéfice personnel pour vous et votre parti. Le peuple... 63 p.c.... Bah on s'en fiche... Mais pourquoi alors voudriez-vous 65 p.c.? Dans une forme démocratique d'administration, un gouvernement ne cesse-t-il pas de représenter le peuple, quand la majorité de ce peuple lui est retirée? Responsable de l'individu dans votre article ("Devoir" 18 octobre) ne devrait-il pas être responsable du député?

Mais l'illogisme du Crédit social n'est pas unique à M. Bélanger. L'assistant-chef du parti n'a-t-il pas dit un jour "qu'il ne défendrait jamais notre forme de gouvernement actuel" or tout ce qu'il veut changer à notre forme de gouvernement actuel, c'est le crédit ou le bilan national à la forme monétaire. C'est donc dire que M. Caouette dans ces conditions défendrait son pays. Pour lui pas de termes sacrés, femme, famille, religion, liberté, rien ne compte sauf le Crédit. Avec le Crédit social, il défendrait sa femme et ses enfants. Sans le Crédit social, rien à faire.

Ce qui bat le tout, c'est la fin de la lettre ("Action Catholique" 2 octobre) je cite:

"J'aimerais discuter publiquement du Crédit social avec ces dénégateurs... de toute façon j'attends leur invitation".

Mais monsieur l'honorable député de Charlevoix, vous n'avez pas compris votre mandat, vous avez été invité à discuter de cela... Prenez le feu sacré... Brillez, discutez et surtout faites quelque chose qu'on puisse voir, car ce n'est ni 2 p.c. de plus de voteurs (votre programme d'éducation) ni le sens des responsabilités des voteurs qui changeront votre devoir. C'est à vous d'agir, vous monsieur le député, épris du désir de servir la majorité du peuple, sans parti pris.

Une chose cependant frappe tout le monde aujourd'hui lorsqu'on considère sérieusement l'administration publique — c'est la nécessité de revenir vers les deux partis habituels. L'histoire de cache-cache, et des jeux de couilles commence à sauter aux yeux.

Revenez-vous vite M. Bélanger et surtout dans la colonne des lecteurs! pour bien montrer que votre plume n'est ni prostituée et asséchée par ces propos et que la survie du journalisme n'est pas en danger comme vous me le laissez croire ("Action Catholique", 2 oct.). Je vous lirai certainement c'est la première lettre que j'écris à un journal, c'est peut-être la dernière... mes occupations... mais je vous lirai, soyez-en certain, et surtout, je vous regarderai et je rirai...

G. Racine,

Québec.

Recommandations au nouveau gouvernement du Québec

Afin de situer notre "Etat du Québec" appelé par le premier ministre actuel, Monsieur Jean Lesage, sous le vocable de "LA BELLE PROVINCE", il serait souhaitable de lui faire les recommandations suivantes:

Que la signalisation routière de l'Etat du Québec soit unilingue française et qu'elle se lise comme telle, pour plaire aux touristes qui viennent chez nous et se plaignent du peu de français que nous possédons sur nos routes. Ça fait quatre-vingt-seize ans qu'on est bilingue chez nous, tandis que dans les autres provinces, notamment l'Ontario, la signalisation routière est unilingue anglaise et personne ne s'en plaint. Si l'on veut nationaliser l'électricité, commençons donc par le respect de notre langue qui se fait martyriser de jour en jour.

Que notre "Etat du Québec" se retire une fois pour toutes de la Confédération, de façon à redevenir "maîtres chez nous", car autrement, que peuvent faire pour nous, soixante-et-quinze députés fédéraux canadiens-français lorsque, de l'autre côté de la Chambre fédérale, il y a cent quatre-vingt-dix députés canadiens-anglais qui ne font

que nous anéantir. En d'autres termes, que peuvent faire soixante-quinze savants contre cent quatre-vingt-dix imbéciles?

Que notre "Etat du Québec" vote une loi pour défendre les abus d'influence dans le gouvernement provincial, de façon à redonner au peuple québécois, plus de confiance en leurs députés qui, semble-t-il, actuellement, ne sont présents que par intérêt personnel plutôt que par intérêt du peuple.

Que notre "Etat du Québec" donne ordre à tous ses ministères publics de correspondre à l'extérieur avec des entités de lettres écrites en français seulement, car, dans notre province, nous sommes neuf fois plus nombreux et les Québécois anglais comprendraient qu'il faut apprendre le français chez nous, sans quoi, aucun effort de leur part ne s'affirmera. Si l'Ontario demeure Etat unilingue anglais parce que la majorité de leurs habitants sont anglais, pourquoi pas nous du Québec, nous ne devrions pas demeurer un Etat unilingue français vu que nous sommes en majorité? D'un autre côté, il est à peu près utopique de dire que notre peuple français est comme ce-

lui qui nous entoure, puisque nous ne possédons rien de ses mœurs et coutumes, de même que sa religion et ses institutions.

Que notre "Etat du Québec" suggère des ambassadeurs dans chacune des autres provinces et fasse un marché commun avec elles.

Que notre "Etat du Québec" suggère un représentant à l'O.N.U., de façon à faire entendre une nouvelle voix française au sein de cette organisation.

Par ces recommandations, QUEBEC serait replacé sur la carte du monde et nous pourrions nous faire connaître davantage à l'étranger, notamment de la France, de la Belgique et de tous les pays latins.

Un peuple ne peut vivre sous la domination d'un autre. L'indépendance du Québec est non seulement souhaitable mais nécessaire aux habitants qui vivent dans notre province. Pourquoi donner aux autres, ce dont nous avons le plus besoin chez nous? COOPERATION TOUTOIS, ASSIMILATION JAMAIS!!!

Dollard WISEMAN

Québec, le 6 nov. 1962

qu'elle avait à dire, qu'elle aurait pu apporter d'excellentes explications pour justifier ses conclusions.

Deuxièmement, le Comité catholique aurait dû expliquer clairement au public, dès le début, les motifs de sa décision. M. Vinet a tenté de le faire dans une conférence de presse télévisée le 9 octobre, mais la décision était déjà vieille de deux semaines; au surplus, les réponses de M. Vinet furent, dans certains cas, trop laconiques.

Penser à l'avenir, voilà ce qui importe le plus

Exiger, dans ces circonstances, que le Comité catholique revienne sur sa décision, c'est exiger — au nom d'une justice imprécise et flottante — que ce dernier désavoue publiquement une décision qui eût pu être différente certes, mais qui n'en est pas moins justifiable dans une bonne mesure aux yeux d'un honnête homme. Exiger que le ministre de la jeunesse ou le lieutenant-gouverneur en conseil rescinde (ou refuse de confirmer) cette conclusion du Comité catholique, c'est inviter ces hautes autorités à poser un geste dangereux qui justifierait éventuellement des intrusions autrement plus graves du pouvoir politique dans les ques-

tions d'éducation, et ce à un moment où une Commission royale étudie précisément tout le problème de partage des juridictions entre les divers paliers d'autorité. On pourrait cependant souhaiter qu'une rencontre ait lieu le plus tôt possible entre des représentants du Comité catholique et de la Commission Montpetit; une telle rencontre permettrait de tirer au clair certains aspects de ce problème qui sont demeurés obscurs pour l'un ou l'autre de ces organismes et pourrait même servir d'amorce, s'il y a lieu, à une révision honorable des décisions récentes du Comité catholique.

Le ministre devrait, pour sa part, faire preuve de décision et donner suite sans délai, en collaboration avec les organismes pédagogiques compétents, aux recommandations de la Commission Montpetit portant sur le recrutement, la classification et le traitement des professeurs des écoles normales. Il devrait entreprendre, dans ce cas, ce qu'il a fait il y a déjà plus d'un an pour les professeurs de l'enseignement spécialisé.

Si j'étais à la place des directeurs de Jacques-Cartier, je me hâterais de démissionner de tous les postes de direction d'une maison d'éducation.

bien connue, ou encore d'abandonner les charges secondaires occupées à l'école normale pour me consacrer entièrement à mon véritable rôle. Je suis surpris que cela n'ait pas encore été fait et que le Comité catholique soit resté muet là-dessus.

Quant au Comité catholique, il a besoin d'être réformé. Tout le monde a eu la chance de le dire devant la Commission Parent et d'expliquer comment pourrait s'effectuer cette réforme. Certains, qui sont très sûrs de leurs idées quand ils sont en amis, ont fait montre de moins d'assurance à cet égard lorsqu'ils eurent à faire face à certaines questions de la Commission Parent. De toute façon, l'opinion des citoyens et des groupes a été entendue. Ce qui nous intéresse maintenant, c'est de connaître l'opinion de la Commission Parent.

Profiter de la trêve actuelle pour chercher à discréditer le Comité catholique, en faisant passer tous ses membres pour des "incompétents", c'est faire preuve d'un courage plus apparent que réel et donner l'impression d'être hanté par une idée fixe plutôt que par le souci du bien général et de la vérité complète.

C. R.

Le malaise allemand

Un climat un peu lourd a entouré le onzième voyage du chancelier Adenauer à Washington. Qu'on en parle ouvertement ou non, l'évolution de la situation intérieure allemande risque de prendre le pas sur l'affaire de Berlin, aucun des deux interlocuteurs ne pouvant, au lendemain de la crise cubaine, en prévoir à coup sûr les développements. Les alliés de la République fédérale, ses voisins européens devenus ses amis, éprouvent assez le malaise allemand pour qu'à Bonn on puisse s'en étonner.

Leur intérêt inquiet ne prouve-t-il pas pourtant d'abord l'existence chez eux d'un sentiment de solidarité dont les dirigeants allemands auraient bien tort de s'offusquer? L'ayant constamment réclmée en récompense de leur zèle à faire de la République fédérale le "meilleur élève de la classe atlantique", ils doivent maintenant en accepter la contrepartie et se prêter comme les autres au jugement politique et moral de l'étranger.

Dépassé manifestement par la montée jusque dans les rangs de ses plus fidèles marcheurs d'une sourde opposition à sa personne, le chancelier a, depuis un an, vu sa personnalité contestée et son mythe se dégrader. Loin de faire taire les frondeurs en puissance, ses interventions au Bundestag ont, par leur maladresse, accentué les ressentiments. Portant encore sur toute une partie de l'opinion qui ne conçoit pas le scepticisme, dès lors la vérité est tombée de la bouche de l'autorité. L'Obrigkeit, la violence mal contrôlée du Dr Adenauer a certainement contribué à aggraver la défiance attendue des chrétiens démocrates aux élections de Hesse. Loin d'empêcher leurs adversaires socialistes de conserver la tête du gouvernement de Wiesbaden, l'affaire du "Spiegel" a grossi la vague qui permit à la S.P.D. de franchir le seuil de la majorité absolue.

Avant son départ pour Washington, le chancelier a voulu que les responsabilités fussent clairement prises, et prie ses ministres de dresser le compte rendu du rôle exact qu'ils avaient joué dans le déclenchement des poursuites contre le "Spiegel". Confiant encore dans ses forces, il a refusé les engagements pris envers les libéraux pour préserver la cohésion ministérielle. L'un et l'autre fait préparent un rebondissement de

la crise et peut-être un nouveau rapprochement, cette fois aux dépens de M. Franz-Josef Strauss.

Course à la succession

Celui-ci, dont les qualités de ministre de la défense ne sont pas douteuses, a en effet le tort de croire que les mœurs politiques de Munich pouvaient être pratiquées pendant des années dans la capitale fédérale. Les procédés obscurs dont il a usé en mainte affaire rendent aujourd'hui sa cause mauvaise. S'il ne peut résister aux courants convergents qui tendent à l'isoler, à en faire le bouc émissaire, c'est moins de l'affaire du "Spiegel" qu'il risque d'être la victime que de la course à la succession. A un an du départ probable du chancelier, les prétendants se lavent ostensiblement les mains d'un scandale où devrait cependant les engager la solidarité ministérielle. M. Ehrhard réclame l'autre jour qu'on "joue cartes sur table". M. Schroeder protestait mardi contre l'intervention du ministre de la défense dans ses propres affaires. Demain, M. Strauss découvrira brutalement dans quel désert il risque d'être abandonné.

Tous ces remous sont salutaires, car un seul problème est finalement en cause: celui de la liberté d'expression. Qui peut assurer que le procédé employé contre le "Spiegel" ne servira pas un jour contre le "Rheinischer Merkur", qui, à l'autre bout de l'horizon politique, défend "la foi et les mœurs"? Les Allemands sont bien placés pour le savoir: lorsque le mécanisme de la proscription et de la discrimination est enclenché, les spectateurs des premiers excès, s'ils s'en font leurs complices, par leur passivité, en deviennent vite les victimes.

(Tous droits réservés pour "Le Monde" et "Le Devoir")

Une brèche dans le front des Six?

C'est sur une note aigre que les ministres des Six et de Grande-Bretagne s'étaient séparés à la fin du mois d'octobre. Ils se retrouvent jeudi à Bruxelles pour essayer de prendre par un meilleur bout la négociation-gigogne sur l'adhésion de l'Angleterre au Marché commun. Le climat, hélas! n'est pas assaini. Sans doute les Anglais ont-ils demandé que l'on retire de l'ordre du jour la question qui avait précisément conduit la dernière fois à l'impasse, celle du cas de l'agriculture britannique. Cette proposition — acceptée par les Six — avait un double but: ne pas "entasser" dans la même session les sujets les plus épineux, et éviter à l'heure où des élections partielles doivent avoir lieu dans les circonscriptions rurales toute recrudescence sur le régime de subventions aux paysans britanniques.

Pour meubler le début de la rencontre ministérielle, on parlera de sujets très divers: du sort réservé aux pays africains ayant refusé l'association, du régime applicable aux produits agricoles transformés originaires des Communautés, des "droits nuls" pour l'aluminium, le papier, le plomb et le zinc.

Mais c'est à partir de vendredi matin que la négociation retrouvera toute son intensité dramatique, avec la question dont la France a voulu faire un "préalable", celle du "règlement financier" de la politique agricole commune, c'est-à-dire de la destination des "prélèvements" perçus aux frontières de l'Etat qui achète certains grands produits agricoles.

Avant d'aller plus loin, en vue de l'assurance que leurs partenaires allemands et hollandais, gros importateurs, comme les Anglais, de produits agricoles, ne vont pas, profitant de la négociation en cours, revenir sur les principes mêmes de la politique agricole commune adoptés le 14 janvier dernier. De curieuses objections touchant à des finasseries de procédure donnent, en effet, l'impression de manœuvres de retardement, dont il faut se méfier. Les Anglais, c'est ainsi que, sous divers prétextes, la Hollande et l'Allemagne ne veulent pas entamer encore la procédure de ratification parlementaire, indispensable pour que ces gouvernements puissent verser dans les caisses communautaires le produit des "prélèvements".

La France voudrait cette fois sonder "les reins et les cœurs" des deux récalcitrants. Le "règlement financier" lui paraît, en effet, le test fondamental de la sincérité des Allemands et des Hollandais. S'ils veulent en effet revenant même sur les principes déjà définis, à l'occasion de leur application, garder par-dessus eux le produit du "prélèvement", l'incitation à s'ap-

provisionner hors du Marché commun sera toujours aussi forte et M. Pisani aura conclu un marché de dupe le 14 janvier dernier.

Forçant la cadence dans une autre enceinte, celle du conseil des ministres de l'agriculture des Six, M. Pisani voudrait faire passer le plus rapidement possible les "règlements" agricoles non encore arrêtés (produits laitiers, viande bovine). On conçoit que les Anglais apprécient fort peu cette tactique du "forcing", pas plus qu'ils ne goûtent les précisions données par la délégation française sur le cas de la Nouvelle-Zélande. Si notre pays se déclare prêt à discuter tous les problèmes spéciaux relatifs à ce pays du Commonwealth, il accepte pas en principe qu'une "solution spéciale" leur soit apportée.

Il est courant, certes, que le chemin devienne plus périlleux lorsqu'on approche de la fin d'une négociation, mais personne ne peut dire aujourd'hui quand on verra le bout du tunnel.

Consentir des dangers d'une discussion languissante, le "Journal of Commerce" demande l'intervention du gouvernement américain. Ne se rend-il pas à un coûteux "pas de clerc" certains des Six pensant déjà que si M. Kennedy est si favorable à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E. c'est peut-être parce qu'il espère ainsi regarder d'un peu plus près la politique économique européenne?

((Tous droits réservés pour "Le Devoir", et "Le Monde"))

La Bible vous parle

Veillez à ce que personne ne rende à personne le mal pour le mal, mais poursuivez toujours le bien, soit entre vous, soit envers tous. (1 Thés. 5, 15)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Rédacteur en chef: André Laurendeau
Secrétaire de la rédaction: Michel Roy
Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinal
Le "Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui est l'éditeur. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.
Tarif des abonnements: Édition quotidienne (un an): \$14.00; Édition hebdomadaire (un an): \$10.00; Édition mensuelle (un an): \$3.00. Les abonnements en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.



EAST STAR

PORTSMOUTH, Virginie. — Le cargo canadien "East Star" qui a été abandonné par ses 13 membres d'équipage lorsqu'une panne de moteur s'est produite au cours d'une tempête, a sombré hier à 73 milles au nord-est des Bermudes. Le capitaine Edward Clarke, d'Halifax, a attribué la panne de moteur aux Cubains qui

auraient rempli son réservoir d'eau au lieu de carburant quand il a fait escale à La Havane. Les 13 membres d'équipage du cargo jaugé 540 tonnes ont été recueillis samedi soir par un cargo britannique après avoir dérivé pendant neuf jours et neuf nuits dans une mer en furie. Le navire canadien avait été pris en remorque par le navire norvégien "Borga", mais les câbles se sont rompus. Les 13 marins canadiens doivent revenir au Canada aujourd'hui par la voie des airs.

CHINE - INDO

DARJEELING, Inde. — Les autorités indiennes ont incarcéré 240 Chinois établis dans le district de Darjeeling. Environ 130 d'entre eux demeuraient dans la ville même qui était autrefois le principal comptoir des échanges commerciaux entre l'Inde et le Tibet.

PAKISTAN

RAWALPINDI. — De source officielle, on a appris à Rawalpindi qu'il se pourrait que le Pakistan soit obligé de déclarer l'état d'urgence en raison du conflit sino-indien. Ces informations ont ajouté que les progrès rapides des forces chinoises sur la frontière du nord-est mettent en danger le Pakistan.

PRISONNIERS

NEW-YORK. — James Donovan, avocat new-yorkais qui s'occupe de la libération des contre-révolutionnaires cubains emprisonnés par Castro, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse, que les pourparlers ont progressé normalement au cours de ces dernières semaines et qu'un arrangement définitif ne devrait plus tarder. Il semble que le régime cubain a demandé l'expédition de \$2 millions en aliments et produits pharmaceutiques pour la libération des 1.113 prisonniers. Donovan a précisé qu'aucune décision ne sera prise sans l'accord des gouvernements américain et cubain.

NAZISME

LONDRES. — Le ministère de l'éducation de Grande-Bretagne a ordonné hier une enquête sur les activités d'un jeune écologiste de 16 ans, Brendan Willmer, qui affirme être le chef d'un mouvement néofasciste pour jeunes, la British National Youth. Willmer a déclaré qu'il avait été nommé chef de cet organisme par Colin Jordan, leader du mouvement nazi en Grande-Bretagne, au début de l'année. "Je suis un nazi, et il est évident, et Hitler est le plus grand homme de ces 2.000 dernières années". Le mouvement qu'il dirige compte quelque 300 membres recrutés dans les établissements scolaires de Grande-Bretagne.

Cuba est disposé à permettre le retrait des bombardiers russes

WASHINGTON. — Dans les milieux politiques de la capitale américaine, on a accueilli comme "un signe d'espoir" l'annonce faite par Fidel Castro de permettre le retrait des bombardiers soviétiques qui se trouvent à Cuba.

C'est dans une lettre à U Thant, secrétaire général des Nations Unies, que le premier ministre de Cuba a fait part de ses intentions, ajoutant que "si l'Union soviétique estime qu'il est utile pour la bonne marche des négociations en cours de retirer ses avions, le gouvernement révolutionnaire ne s'opposera pas à cette décision".

CONCESSION AUX LIBÉRAUX ALLEMANDS ?

Remaniement probable au sein du cabinet Adenauer

BONN. — Les douze ministres démocrates-chrétiens du Dr Adenauer, dont le ministre de la défense, M. Strauss, ont offert hier de démissionner afin de laisser les mains libres au chancelier pour procéder à un remaniement ministériel. Le communiqué du parti du chancelier Adenauer accuse cependant les libéraux d'avoir déclenché cette crise à des fins électorales et de propagande.

De son côté, le chancelier de l'Allemagne occidentale, après consultations avec les membres du parti démocrate-chrétien, a décidé d'offrir aux libéraux de continuer leur collaboration avec le gouvernement. Le Dr Adenauer a accepté la démission des cinq ministres libéraux mais ne voudrait pas courir le risque de prêter un gouvernement minoritaire que l'opposition pourrait renverser sur des questions capitales.

M. Erich Mende, leader des démocrates libres, partenaires du gouvernement de coalition dirigé par Adenauer, a déclaré au cours d'une conférence de presse que la scission provient du cas personnel du ministre de la défense, Franz-Josef Strauss.

Mende a soutenu que Strauss a "déçu" ses collègues ministériels le mois dernier lorsqu'il a autorisé une perquisition des

bureaux du magasin Spiegel. Mais il y a d'autres points de moindre importance sur lesquels les démocrates libres diffèrent d'opinion avec les démocrates chrétiens. Il a dit toutefois que son parti continuera à collaborer avec le parti d'Adenauer dès qu'une nouvelle base de confiance mutuelle aura été établie.

Il a cependant refusé de divulguer quelle ligne de conduite les libéraux adopteront si Adenauer refuse de limoger Strauss. Mende a ajouté qu'il s'attendait à ce qu'un nouveau cabinet de coalition soit formé à la mi-décembre.

Les cinq ministres démocrates-chrétiens demeureront à leur poste jusqu'à ce que leur départ soit approuvé par le président Heinrich Lübke qui ne doit rentrer à Bonn que le 5 décembre. Il effectuera actuellement une tournée en Asie.

L'ONU approuve une résolution canadienne sur l'étude de la radioactivité dans le monde

NATIONS-UNIES. — Un plan soumis par le Canada pour le contrôle et l'étude des radiations atomiques à l'échelle du monde a été approuvé hier par l'Assemblée générale des Nations Unies.

La résolution canadienne, appuyée par 41 autres nations, a été adoptée par un vote de 86 à 0 et 11 abstentions, les pays du bloc soviétique ne prenant pas part au vote.

La formule canadienne invite l'organisation mondiale de la météorologie à poursuivre ses consultations avec la commission scientifique de 14 pays des Nations Unies sur le problème des radiations afin d'en arriver, si possible, à un tableau des retombées radioactives sur toute l'étendue du globe et à une publication rapide de ces retombées.

Les pays du bloc communiste se sont opposés à cette proposition prétendant que l'organisation mondiale de la météorologie n'est pas un organisme qui peut être utilisé comme "un centre d'enquête" sur les expériences nucléaires.

La veille, le Canada avait demandé aux personnalités responsables des pourparlers sur le désarmement de tenir compte des dangers de guerre nucléaire tels qu'ils se sont manifestés lors de la récente crise cubaine.

La Commission a approuvé par un vote de 97 contre 0 et une abstention, celle de la France, une résolution demandant un nouvel esprit de compromis lors des entretiens sur le désarmement, qui doivent reprendre lundi.

M. Howard Green, ministre des affaires étrangères du Canada, qui se trouvait à l'ONU, a déclaré à cette occasion qu'il

compétence
professionnelle
en immeuble

Assurez-vous
les services de
spécialistes qui
font de l'immeuble
leur profession,
les membres de

La Chambre
D'immeuble
de
Montréal

A l'issue d'un entretien avec les négociateurs soviétiques, hier midi, l'ambassadeur américain aux Nations Unies, M. Stevenson, a déclaré qu'il pensait que l'Union soviétique retirera "éventuellement" les 30 bombardiers à réaction stationnés à Cuba.

Le président Kennedy avait répété à plusieurs reprises que les 11-28 russes, avec leur rayon d'action de 750 milles, sont capables de transporter des engins nucléaires et qu'il considérait que ces appareils étaient une menace pour les États-Unis et l'hémisphère américain.

"Avec leur vitesse réduite et le peu d'altitude qu'ils peuvent prendre, a déclaré Fidel Castro dans sa lettre, ces avions sont des antiquités devant les moyens modernes de défense aérienne."

Il a précisé que les bombardiers "sont la propriété du gouvernement soviétique et ont été amenés à Cuba afin de défendre notre territoire contre l'agresseur".

Castro ne parle pas dans sa lettre des demandes déjà formulées, dont l'évacuation de la base navale de Guantanamo, qu'il considérait comme essentielles en vue d'une solution satisfaisante de la crise.

Mais, il a répété que tout avion apparaissant dans le ciel cubain, soit des avions de reconnaissance américains ou autres, le ferait à "leur propre risque d'être détruits." Il a de plus ajouté que les Cubains n'accepteront jamais l'inspection "unilatérale" demandée par les États-Unis.

Le porte-parole de l'ONU a précisé que l'ambassadeur de Cuba, M. Carlos Lechuga, a remis le message vers 11 heures lundi soir au brigadier Indarjit Rikhye, de l'Inde, conseiller militaire de M. Thant.

Une heure plus tard, on informait M. Thant de son contenu, puis M. Charles Yost, de la délégation américaine.

Cette lettre fait suite aux entretiens qu'ont eus à La Havane MM. Fidel Castro et Anastas Mikoyan, vice-premier ministre de l'URSS.

Scotia BANK

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

FONDÉE EN 1832

Plus de 650 bureaux au Canada ainsi
qu'à Londres • New-York • Chicago
Los Angeles • Buenos Aires • Bahama • Les Antilles

RAPPORT CONDENSÉ, 31 OCTOBRE 1962

ACTIF	1962	1961
Encaisse, compensation, exigibilités		
des banques	\$ 302,961,644	\$ 357,694,546
Valuers	439,306,719	506,148,423
Prêts à demande	235,320,589	247,177,170
Actif immédiat (total)	\$ 977,588,952	\$ 1,111,020,139
Autres prêts et escomptes	1,392,435,824	1,095,270,736
Engagements et lettres de crédit	31,676,480	20,509,171
Immeubles de la banque	35,426,368	31,286,437
Compagnies subsidiaires	10,235,205	10,230,499
Autres actifs	686,784	584,588
	\$2,448,049,613	\$2,268,901,570

PASSIF	1962	1961
Dépôts	\$2,284,732,932	\$2,120,159,469
Engagements et lettres de crédit en cours	31,676,480	20,509,171
Autres créances	12,094,098	10,537,656
Total dû au public	\$2,328,503,510	\$2,151,206,296
Capital versé	27,000,000	27,000,000
Fonds de réserve	92,000,000	90,000,000
Bénéfices non répartis	546,103	695,274
	\$2,448,049,613	\$2,268,901,570

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ANNÉE D'EXERCICE PRENANT FIN LE 31 OCTOBRE

Bénéfices moins réserves pour amortissement et imprévus	\$ 17,965,829	\$ 16,847,924
Impôt sur le revenu	9,500,000	8,975,000
Bénéfices nets	\$ 8,465,829	\$ 7,872,924
Dividendes déclarés	\$ 6,615,000	\$ 6,203,967
Bénéfices non répartis	\$ 1,850,829	\$ 1,668,957
Bénéfices non répartis (report)	695,274	1,026,317
	\$ 2,546,103	\$ 2,695,274
Transfert au fonds de réserve	2,000,000	2,000,000
Solde des bénéfices non répartis	\$ 546,103	\$ 695,274

F. WILLIAM NICKS, Président du Conseil et Président
J. DOUGLAS GIBSON, Gérant général

DIRECTEURS DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

F. WILLIAM NICKS, D.C.L., Toronto, Président du Conseil et Président, La Banque de Nouvelle-Écosse
ROBERT L. DALES, Toronto, Vice-président du Conseil et Vice-président administratif
JOHN S. PROCTOR, Toronto, Vice-président du Conseil et Vice-président administratif
J. DOUGLAS GIBSON, O.B.E., Toronto, Gérant général

W. NORMAN McLEOD, D.Litt.S., Toronto, Vice-président, Administrateur, membre du conseil exécutif, Moore Corporation Ltd.
JOHN B. AIRD, C.B., Toronto, Associé, Edison, Aird & Berle
HON. EDUARD ASSELIN, C.R., M.L.C., Montréal, Associé, Asselin & Langevin

LEWIS H. M. AYRE, St-Jean, Vice-président, Ayre & Sons Limited
ALBERT T. BAKER, Calgary, Gérant général, Alberta Wheat Pool
JOHN R. BRADFIELD, L.L.D., Toronto, Président, Noranda Mines, Limited

FRED B. BROWN, Vancouver, Président, Vanwest Logging Co. Ltd.
COLONEL JOHN D. FRASER, V.D., C.D., Pembroke, Ont., Vice-président, Snelling Paper Sales Limited
C. SIDNEY FROST, M.C., D.C.L., Administrateur, Toronto

PERCY R. GARDINER, D.C.L., Toronto, Associé, Gardiner, Wardrop & Co.
WILLIAM C. HARRIS, Toronto, Président, Harris & Partners Limited
HON. SALTER A. HAYDEN, C.R., L.L.D., Toronto, Associé principal, McCarthy and McCarthy

HENRY R. JACKMAN, C.R., Toronto, Président, Dominion and Anglo Investment Corporation Limited
ROY A. JOHNSON, D.C.L., Hantsport, N.S., Président, Minas Basin Pulp & Paper Co. Ltd.
EDWARD D. LOUGHNEY, Toronto, Président, The British American Oil Company Limited

SIR DENYS LOWNSON, Bt, Londres, Angleterre, Président du Conseil et Administrateur délégué, Australian Estates Company Limited
DR. NORMAN A. M. MACKENZIE, C.M.G., M.M. avec palmes, C.R., L.L.D., Vancouver, Président honoraire et Conseiller du Comité administratif de l'Université de Colombie-Britannique

WILLIAM F. MACKLAIR, C.R., Montréal, Associé principal, MacLair, Chisholm, Smith, Davis, Anglin and Laing
A. BARNET MACLAREN, Ottawa, Président, MacLaren Power & Paper Company
JOHN L. MCCARTHY, Toronto, Vice-président

The Canada Life Assurance Company
DONALD McINNES, C.R., L.L.D., D.C.L., Halifax, Associé principal, McInnes, Cooper and Robertson
CYRUS H. McLEAN, Vancouver, Président, British Columbia Telephone Company

SIR BRIAN MOUNTAIN, Bt, Londres, Angleterre, Président du Conseil, Eagle Star Insurance Company Ltd.
THOMAS F. RABILLI, Toronto, Président du Conseil, Canada Iron Foundries Limited
W. HAROLD REA, F.C.A., Toronto, Président, Canadian Oil Companies Limited

WILLIAM H. C. SCHWARTZ, Halifax, Président, W. H. Schwarz & Sons, Limited
FRANK A. SHERMAN, Hamilton, Président du Conseil, Dominion Foundries and Steel, Limited
FRANK H. SHERMAN, Hamilton, Président et Gérant général, Dominion Foundries and Steel, Limited

C. GORDON SMITH, L.L.D., Winnipeg, Administrateur délégué, Smith, Vincent & Co. Ltd.
WILLIAM K. WHITEFORD, Pittsburgh, É.U., Président du Conseil, Gulf Oil Corporation
DONALD G. WILLMOT, St. Catharines, Président et Gérant général, The Anthes-Imperial Company Limited

CHARLES N. WILSON, St-Jean, Président, The Standard Dredging Co. Limited

PARLEZ...

I'ANGLAIS

indispensable pour

- vos affaires
- vos études
- vos voyages
- vos affaires
- vos études
- vos voyages
- vos affaires
- vos études
- vos voyages

Pour rendez-vous, appelez:

866-9731

SUITE 1538 PLACE VILLE MARIE

GLOBE LANGUAGES



Une prestance
évidente...

avec Society Brand

Pour avoir cette apparence élégante et plus de confort nous vous proposons ce complet méticuleusement confectionné par Society Brand, qui confère à tout homme cette prestance qui ne trompe pas.

Venez le constater sur place

\$85.00

Max Beauvais

A nos deux établissements

385 ouest, rue ST-JACQUES et à l'HOTEL REINE ELIZABETH

l'essentiel d'abord...

C'est la conscience en paix
que j'entre chez moi, le soir;
mon salaire est garanti à ma famille,
quoi qu'il advienne.

En effet, le programme de sécurité que m'a dressé le représentant de l'Alliance m'a permis de créer une succession à l'épreuve de toute éventualité. Du même coup, j'accumule des épargnes dont je pourrai bénéficier moi-même de mon vivant. Oui, j'ai la conscience en paix, j'ai tenu compte de l'ESSENTIEL d'abord.

Alliance
mutuelle-vie

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE — SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL



Harkness: "Notre marine de guerre est l'une des meilleures dans le monde"

OTTAWA. — Le ministre de la défense, M. Douglas Harkness, a fait savoir hier à la Société Radio-Canada que sa deuxième émission d'une série portant sur la défense canadienne contenait "une somme considérable de mauvaises informations" sur la marine et l'aviation canadiennes.

Une lettre adressée le 9 novembre à M. Davidson Dumont, modérateur du programme "Inquiry", M. Harkness déclare :

"Dans le but de donner aux Canadiens une image vraie de nos possibilités de défense antissubmarine, j'ose croire que vous pourrez corriger l'impression laissée par votre deuxième émission sur la défense au Canada".

La Société Radio-Canada a annoncé qu'une autre émission sera présentée et que le vice-amiral J.V. Brock sera invité à en faire partie.

Dans une lettre de quatre pages et demie, M. Harkness reprend une dizaine de points laissés obscurs à la suite du programme, les qualifiant d'information erronée.

"Une des meilleures"

"Notre marine, a-t-il dit, est reconnue par les autres alliés comme étant une des

Une enquête sur le divorce est demandée

OTTAWA. — Des requêtes demandant une enquête royale sur le divorce et l'avortement seront au nombre de 11 résolutions qui seront présentées au premier ministre, M. John Diefenbaker, par des représentants de la Fédération canadienne des clubs féminins, groupant quelque 7,000 membres.

La délégation sera pilotée par la présidente de la Fédération, Mlle Elsie Gregory MacGill, de Toronto.

La session fédérale

Gouzenko ne reçoit pas de pension du fédéral

OTTAWA. — M. Igor Gouzenko, qui a fui l'ambassade soviétique à Ottawa pour donner des renseignements, en 1945, sur un important réseau d'espionnage soviétique, ne reçoit pas de pension du gouvernement canadien.

Le gouvernement fédéral a répondu non à une question posée par écrit aux Communes par M. James Brown, député libéral de Brantford.

On sait que M. Gouzenko a remis à la gendarmerie 109 documents secrets de l'ambassade soviétique et qu'il a provoqué 20 procès pour espionnage au Canada.

Le "patronage", cause de défaite des libéraux dans Bellechasse

OTTAWA, (DNC). — Le député créditiste de Bellechasse, a déclaré hier que ce n'est pas à cause des créditistes que le député libéral de Bellechasse a été défait par le candidat de l'Union nationale.

C'est à cause de la politique de bouts de chemin et du "patronage" pratiqué par les libéraux du comté de Bellechasse que les électeurs se sont détournés de ce parti.

Voici, à ce sujet le texte de la déclaration de M. Bernard Dumont :

"Dans certains journaux, on prétend que le candidat libéral de Bellechasse aurait été défait par les créditistes. Je viens dire plutôt que c'est le "patronage" de bout de chemin qu'on a voulu étendre et la politique préconisée par le premier ministre Jean Lesage qui n'a jamais été mise de l'avant et c'est pourquoi les gens désirant une politique honnête veulent voir cesser la petite dictature que certains "patronneux" avaient organisée. D'ail-

leurs nous avons appris qu'Ovide Laflamme, ancien candidat libéral, était le plus grand "patronneux" de la province pendant qu'il détenait le poste d'avocat de la Couronne.

"Cette politique de "patronage" se faisait surtout pour les droits de nivellement de terrains chez les cultivateurs et les chemins construits sous la direction des organisateurs de l'époque. J'aurais des centaines de cas à citer et de noms à donner. Le parti libéral voyant un tel état de choses a changé plusieurs présidents d'organisation de paroisse, mais il était trop tard. Le mal était fait.

"Je sais que ces bouts de chemins ont été faits à l'insu du ministre de la voirie, car le ministre Pinard est un homme d'Etat accompli et très honnête.

"Je souligne que le nouveau président, par exemple, de St-Michel M. Robert Marquis, est lui un homme honnête, sincère et il contraste avec l'ancien président".

L'INDE ET LE PAKISTAN :

Les Communes souhaitent un règlement hâtif du conflit

OTTAWA (DNC). — Les quatre partis politiques aux Communes ont regretté le différend qui existe actuellement entre l'Inde et le Pakistan et qui empêche l'Inde d'envoyer des forces combattre les envahisseurs chinois.

Les porte-parole des quatre partis politiques ont demandé que tous les efforts soient faits pour que le conflit entre l'Inde et le Pakistan concernant le Cachemire, soit réglé le plus vite possible.

M. Diefenbaker a dit que les troupes chinoises sont à trente milles seulement des plaines d'Assam qui constituent une région vitale pour le nord-est de l'Inde et pour l'est du Pakistan.

Après avoir rappelé que le Canada a déjà fourni six avions de transport Dakota à l'Inde, M. Diefenbaker a dit que le haut commissaire canadien à la Nouvelle-Delhi discute présentement avec les autorités indiennes sur les besoins de ce pays en avions, matériel de toutes sortes, uniformes militaires et ce que le gouvernement canadien peut pour aider l'Inde.

M. Pearson a appuyé les efforts du gouvernement pour fournir de l'aide à l'Inde afin de résister à l'agression.

Il a souhaité que le conflit sino-indien soit porté à la tribune des Nations Unies, bien qu'aucune déclaration de guerre n'ait été faite entre les deux pays qui continuent d'entretenir des relations diplomatiques.

M. Pearson est d'avis que si le gouvernement pakistanais recevait l'assurance que les armes qu'il fournit à l'Inde ne seront pas retournées, un jour, contre le Pakistan, ce dernier permettrait peut-être aux soldats indiens de traverser son territoire pour combattre les envahisseurs chinois.

M. T. C. Douglas, leader du Nouveau parti démocratique,

a affirmé l'appui de son groupe aux dispositions prises par le Canada pour aider l'Inde. Il est également heureux de voir que les pays du Commonwealth s'emploient à régler le litige malheureux entre l'Inde et le Pakistan.

Il a dit que s'il s'agit d'une véritable guerre entre l'Inde et le Pakistan, le Canada devrait exiger que le litige soit

soumis aux Nations Unies pour que toute action entreprise le soit sur une base internationale.

Le leader adjoint du Crédit social, tout en déclinant des félicités au gouvernement pour ses tentatives de résoudre le conflit, a encouragé le gouvernement à continuer ses efforts pour le règlement pacifique de ce conflit.

Ronrico
Le Rhum de la Noblesse



Le voici...léger...sec...!

Les "KING SIZE" à bout-filtre les plus riches

- la saveur intacte des meilleurs tabacs de Virginie
- soigneusement roulées dans un papier spécial
- bout-filtre d'une conception parfaite qui ne laisse passer qu'une fumée riche et veloutée

"La perfection consiste non pas à accomplir des choses extraordinaires, mais à faire des choses ordinaires d'une façon extraordinaire."



Peter Jackson
FILTER KINGS

Un produit des fabricants de la cigarette du MAURIER

Adoptez l'auto qui a un allant du tonnerre!

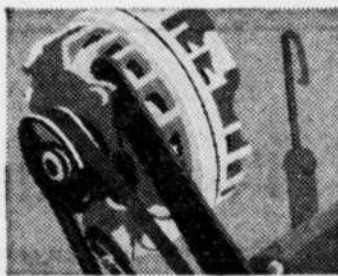


FURY HARDTOP À DEUX PORTES



PLYMOUTH '63

C'est comme une tigre sur la route! La Plymouth '63 est l'auto la plus fringante sur la route! Sa forme profilée, racée et élégante la rend simplement admirable! Sa qualité mécanique indiscutable est prouvée par la garantie sensationnelle de 5 ans ou de 50,000 milles du "Rouage d'Entrainement"! Les performances de son moteur en font la plus fringante de l'année. Oui, adoptez l'auto qui vous offre tellement. Conduisez la Plymouth '63, l'auto qui a un allant du tonnerre! Voyez-la maintenant chez votre vendeur Plymouth!



ALTERNATEUR QUI ÉPARGNE LA BATTERIE! Standard sur toutes les Plymouth '63, l'alternateur remplace le générateur et produit le courant électrique à toutes les vitesses du moteur, même au ralenti!

NOUVELLE GARANTIE DE 5 ANS OU 50,000 MILLES!

Sur les Plymouth '63, le "Rouage d'Entrainement" (qui comprend le moteur, la transmission, le convertisseur de couple, l'arbre d'entraînement, les joints universels, l'essieu arrière, le différentiel et les roulements à billes des roues arrière) est maintenant couvert par une garantie de 5 ans ou 50,000 milles! Cette nouvelle garantie, ou protection contre des réparations dispendieuses, augmente grandement la valeur de revente de votre auto et est honorée, d'un littoral à l'autre du pays, par les vendeurs de Chrysler du Canada. Conduisez Plymouth... oui, c'est l'auto la plus fringante de l'année!

l'auto la plus FRINGANTE de l'année!

NE MANQUEZ PAS
"LA FAMILLE STONE"
TOUS LES JEUDIS SOIRS
AU RÉSEAU FRANÇAIS
DE TV DE RADIO-CANADA

Jarry Motor Corporation
4384, rue St-Denis Montréal — (VI. 2-8221)

Lanrol Motors (1960) Ltd.
1646 ouest, rue Ste-Catherine Montréal — (WE. 7-8951)

Woodland Automobile Ltd.
1000, avenue Woodland Verdun — (PO. 9-8501)

Girard Automobile Incorporée
372, avenue Victoria Westmount — (HU. 9-5748)

Garage Touchette Limitée
8045 - 8065, rue Lajeunesse Montréal — (276-8583)

Montreal Chrysler-Plymouth Inc.
6100, boul. Décarie Montréal — (RE. 1-3701)

Pierrefonds Automobile Ltée
14350 ouest, boul. Gouin Pierrefonds — (NA. 6-3821 et MU. 4-3711)

Touchette Automobile Limitée
2175, avenue Papineau Montréal 34 — (LA. 6-6691)

Val Martin Motors Ltd.
6100, boul. Labelle Ville de Chomedey — (MU. 1-1641)

Longue Pointe Chrysler Plymouth Ltée
7871 est, rue Notre-Dame Montréal — (254-4961)



CHRYSLER
DU CANADA

La Femme

AU FOYER ET DANS LE MONDE

Le plus grand jardinier fleuriste du monde serait au Canada

BRAMPTON, Ont.—Le doyen des jardiniers fleuristes de l'Amérique du Nord trouve encore le plus grand plaisir à planter des fleurs. Il fait ça depuis 60 ans.

M. W. A. Beatty, qui est maintenant âgé de 74 ans, est généralement occupé tous les jours dans les serres-chaudes, tout comme il l'était lorsqu'il a commencé à travailler pour Dale Estates Limited, comme simple employé.

Aujourd'hui, il est président du bureau d'administration de la compagnie. Son ouvrage, qui consiste maintenant à surveiller l'exploitation de la plus grande entreprise de fleurs coupées et de plantes au monde, n'a rien changé à la satisfaction qu'il éprouve dans le soin des fleurs.

"Je suis toujours demeuré fasciné par les fleurs, dit-il. Chaque fois que vous entrez dans une serre-chaude, il y a quelque chose de changé, de différent."

Depuis qu'il a commencé à travailler pour Dale dans cette ville du nord-ouest de l'Ontario, M. Beatty a vu des douzaines d'espèces nouvelles de fleurs devenir populaires. Il mentionne, parmi elles, les roses Dale y compris la rose Elisabeth, nommée ainsi en hommage à la reine mère.

Les avatars

Ce métier comporte beaucoup de satisfactions mais aussi des ennuis. M. Beatty se rappelle très bien une mauvaise tempête de grêle qui, en 1925, avait brisé 90 pour cent des vitres des serres-chaudes. En 15 minutes, la grêle avait causé des dommages évalués à \$100,000 et il fallut faire venir 14 wagons de vitres pour réparer les dégâts.

Cette année, M. Beatty a célébré ses 60 années d'association avec Dale. A cette occasion, lors d'un déjeuner donné en son honneur, on lui a remis un portrait exécuté entièrement avec des fleurs.

Lorsque M. Beatty s'est joint à la compagnie, le personnel se composait de 75 personnes et les serres-chaudes occupaient une superficie de 300,000 pieds carrés. Aujourd'hui, on compte plus de 30 employés et les serres-chaudes couvrent une superficie de 1,500,000 pieds carrés.

Il a vu la maison grandir pour devenir la plus grande du genre dans le monde et les fleurs qui sortent de chez Dale sont parmi les plus belles que l'on puisse trouver.

La maison a commencé à se faire un nom, en 1890, alors que M. Henri Dale, le fondateur, a gagné un vase d'argent à la Foire des fleurs de New-York. En 1936, la maison Dale avait des fleurs exposées dans 15 catégories différentes à la Foire des fleurs de New-York et a remporté 14 premiers prix et un deuxième.

M. Beatty a été l'un des organisateurs de l'Allied Florists and Growers of Canada et, jusqu'à l'an dernier, était directeur de la Foire royale d'hiver de Toronto.

Démonstration culinaire et cours spéciaux pour les fêtes

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut familial et social 1215 est, boul. Saint-Joseph, mercredi, le 21 novembre, à 2 heures et à 7 heures 30 du soir. Le thème du menu sera la Sainte-Catherine. On présentera un gracieux buffet froid où les confisseries seront à l'honneur. La pièce montée décorée de pâte azyme sera particulièrement alléchante. Le buffet sera dressé.

MENU

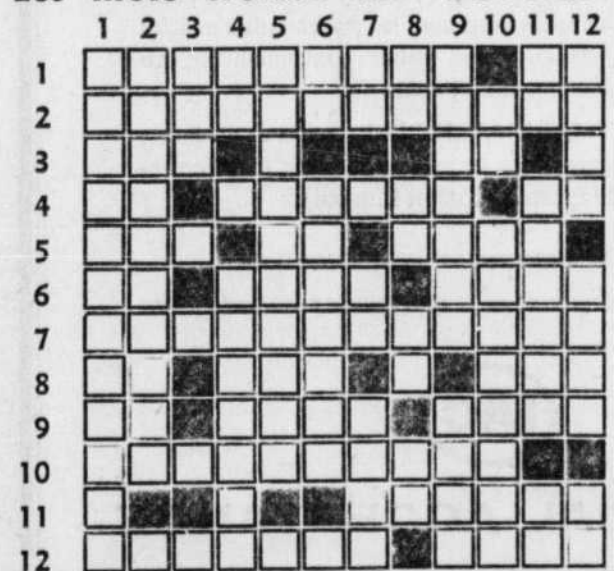
Cocktail "cerisette"
Cocotte de jambon
Sandwiches de fantaisie
Salade aux oeufs
Petits fours
Corbeille de la Sainte-Catherine
Pièce montée fleurie
Tire... de "Chez Nous"
Napolitaine

Les dates des cours spéciaux des fêtes, les mardis soir 27 novembre, 4 décembre, 11 décembre. Et les mercredis 28 novembre, 5 décembre et 12 décembre. L'après-midi à 2 heures et le soir à 7 heures 30. La date limite de la réservation des billets est le 21 novembre.



Mme Rémi Archambault présidente d'un déjeuner qui aura lieu au Manoir Notre-Dame de Grâce, mercredi, le 21 novembre à une heure de l'après-midi. Les recettes serviront à la mise sur pied d'une garderie, oeuvre du Comité féminin. La maison T. Eaton Co. présentera le défilé de modes. Information: LAfontaine 6-9251 ou 323-1725.

Les mots croisés du "DEVOIR"



- HORIZONTALEMENT**
- 1—Membrane qui recouvre l'abdomen
 - 2—Généralisées partout
 - 3—Le Canada en exporte — Voyelles
 - 4—Note — Petits serpents Grecque
 - 5—En cet endroit — Fin de participe — Crés un courant
 - 6—Démonstratif — On y fait le feu — Fait du tort
 - 7—Qui ne rapporte pas
 - 8—Pronom — Presque rien — Monnaie d'extrême-Orient
 - 9—Période — Fleur — Bien charpenté
 - 10—Parcours suivi
 - 11—Conforme aux règlements
 - 12—Travailleur — D'un auxiliaire
- VERTICALEMENT**
- 1—Qui a pour but de faire connaître
 - 2—Embrassement
 - 3—Se divertissent
 - 4—Romain — Met en ordre
 - 5—Zone géographique
 - 6—Son cours varie peu — Vagueur
 - 7—Note inversée — Obtenu
 - 8—Négation — Possessif — Adverbe — Voyelles
 - 9—Choissent — Pour fabriquer la bière
 - 10—Article — Cours d'eau
 - 11—Pronom — Qui s'en laisse conter — Article
 - 12—Né de — En mains — Préposition
- Solution d'hier**
- Horizontalement:**
- 1—MADEMOISELLE
 - 2—ALIMENTATION
 - 3—LOUSANGE — REIN
 - 4—VU — USURIER
 - 5—ER — EAU — ROI
 - 6—IDA — ONT — SEM
- Verticalement:**
- 1—MALVEILLANCE
 - 2—ALOURDIS — UN
 - 3—DIS — AMUSER
 - 4—EMBAUX — ERUDIT
 - 5—MENS — RIEE
 - 6—ONGUENT — ETUI
 - 7—ITERATIVE — SN
 - 8—SA — IU — RI — ET
 - 9—ETRE — SETON
 - 10—LIERRE — AVOIR
 - 11—LOI — OMELETTE
 - 12—ENNUI — LESES



Le lieutenant-colonel M. D. Guy Lévesque, MC, CD, commandant du régiment "Les Fusiliers Mont-Royal" et Mme Lévesque qui accueilleront les invités d'honneur, lors du dîner-dansant annuel offert par le Mess des Officiers du régiment de l'avenue des Pins. Cette année les hôtes d'honneur de cette fête sont le major-général F.-J. Fleury, C.B.E., ED, CD, commandant du district militaire du Québec et Mme Fleury.

Dans le monde

DINER-DANSANT

C'est samedi de cette semaine, que les officiers du régiment "Les Fusiliers" donneront, sous le thème "Milice d'hier et d'aujourd'hui", leur dîner-dansant annuel, offert cette fois sous le patronage du major-général F.-J. Fleury, C.B.E., ED, CD, officier commandant la région militaire du Québec et de Mme Fleury et sous la présidence du lieutenant-colonel M.D. Guy Lévesque, MC, CD, commandant du régiment "Les Fusiliers Mont-Royal" et de Mme Lévesque.

Avant le dîner, soit à sept heures, aux salons du mess il y aura réception pour les hôtes d'honneur, puis le lieutenant-colonel Lévesque présentera chacun de ses officiers ainsi que leurs amis au général Fleury et aux invités d'honneur.

Rappelons que cet événement qui, à juste titre, est considéré comme l'un des plus attrayants de la saison mondaine du Grand-Ottawa demeure un heureux mélange des plus agréables traditions militaires dans une atmosphère de grande élégance. Le programme musical que l'on tendra au cours du dîner et durant la soirée a été préparé et sera dirigé par le capitaine Maurice Meerte.

A la table d'honneur, outre le général et Mme Fleury, le commandant et Mme Lévesque, prendront place: le colonel Claude Prieur, commandant du dixième groupe de milice et Mme Prieur; le brigadier Guy Gauvreau, colonel honoraire du régiment, et Mme Gauvreau; le lieutenant-colonel J.-P.-C. Gauthier, président de l'Association Les Fusiliers Mont-Royal, et Mme Gauthier; le colonel-monsieur Charles Beaudry, le major Richard Genin, président du Mess des Officiers, et Mme Genin, M. Mike Felton, président du Club des Officiers Les Fusiliers Mont-Royal, et Mme Felton, le major-abbe Renald Charest, aumônier du régiment.

Parmi les personnalités qui assisteront à cette soirée, on mentionne le lieutenant-colonel et Mme Gaston LeBlanc, le lieutenant-colonel Sarto Marchand et Mme Marchand, le lieutenant-colonel et Mme Robert Lajoie, le major et Mme Guy Vandaele, le major et Mme Robert Hainault, le major A. Grothé, le capitaine René Saint-Germain, vice-président du Mess des Officiers, et Mme Saint-Germain, le lieutenant-général Desjardins, secrétaire du Mess des Officiers, et Mme Desjardins, le lieutenant-colonel et Mme Pol Bergerin et Mme Gisèle Samson, le lieutenant et Mme Gaston Bolduc, le capitaine et Mme Roger Chapados, le lieutenant et Mme Pierre Couture, le lieutenant Serge de La Rochelle, du Régiment de Joliette, et Mme de La Rochelle, le lieutenant Robert Desrosiers, du régiment "Canadian Hussards" et Mme Desrosiers, M. et Mme Marcel Gérin-Lajoie, le major et Mme Patrick Desrosiers, le capitaine et Mme Léon O. Deslauriers, le capitaine et Mme eJan Doré, le lieutenant et Mme C.A. Durocher, le capitaine Yvon Gagnon, adjudant du régiment, et Mme Gagnon, le capitaine et Mme Y. Gareau, le lieutenant G. Guay, le capitaine et Mme Paul-E. Hamelin, le lieutenant J.M. Hébert, le lieutenant et Mme J.-C. Johnson, le lieutenant et Mme R.-Yves LaFontaine, le lieutenant et Mme Roger Landry, le lieutenant André Lamy et Mme Clémence Morin, le lieutenant Étienne Laroché et

Mlle Claudette Boutet, le major et Mme Guy Marinière, le capitaine et Mme Jacques Matteau, le lieutenant Marcel E. Paradis et Mme Andrée Saint-Germain, le lieutenant et Mme J.-J. Pépin, le lieutenant Jacques Saint-Cyr et Mme Francine eGnin, le major et Mme Jacques Sincennes, le capitaine et Mme André Vailant, le lieutenant et Mme Pierre Valcourt, le lieutenant Denise-B. eVnier (CWAC) et M. Denis Vaugeois.

MM. et Mmes J. Morrisette, eJan Lebeau, Richard McCoy, Dr et Mme Léon Trudeau, Dr et Mme J. Berthiaume, le major et Mme Léopold Cusack, MM. et Mmes R.R. Bibeau, T. Ryan, F. Picard, W.V.G. Savage, K.C. Boyd, Jacques Laurin, T. Laurin, Ian Chisholm, Normand eBaudoin, Marcel Gosselin, Jean-Paul Chevanelle, Jacques Cassiani, le lieutenant-colonel et Mme Gilles Gamache, le major et Mme P.-E. Lévesque, major et Mme Fernand Dostie, MM. et Mmes Paul Lavigne, G. LeFrançois, Paul Lapointe, le major et Mme P. Dostale, le major et Mme G.-F. Charlebois, MM. et Mmes René Sincennes, André Caron, Roland Verreault, Bernard Lamarre, Dr et Mme Gabriel Laurence, Dr et Mme J.-P. Gaudette, Dr et Mme J.-M. Verreault, Me et Mme Réal Héu, M. et Mme Dillard Tardif, M. et Mme Florent Guay, M. et Mme René Duhamel, M. et Mme André Perreault, M. et Mme René Eschenlohr, Me et Mme Claude Jocas, M. et Mme Philippe Geoffrion, Dr et Mme Maurice Bertrand, M. et Mme A.A. Vallée, M. et Mme J.-Guy Lacoste, M. et Mme Léonard, M. et Mme Pierre Robitaille, le lieutenant-colonel Robert Demers, commandant du 4e bataillon du Royal 22e Régiment, et Mme Demers, le major et Mme G. Renaud, MM. et Mmes J. Coderre, Louis Dubuc, Pierre Roux, eGston Gauthier, Yves-G. Ménard, Me et Mme Gaston Gauthier, M. et Mme André Audet, M. et Mme René Bergevin, le lieutenant et Mme Lionel Savard, M. et Mme Sam Daigle, le major et Mme Fernand Dion, M. et Mme Paul Linteau.

La Couture Chez Soi



Vous aimez les boutons? Et ils sont à la mode à Paris!

Le robe-manteau aussi est à la mode.

Le patron imprimé No 9191 est offert pour les tailles juvéniles 9, 11, 13, 15 et 17. La grandeur 13 requiert 2 et 5 huitièmes d'un tissu de 54 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .50 au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

MERCREDI	21 NOVEMBRE	22 NOVEMBRE
12.00 Musique	12.15 Téléjournal	12.00 Musique
1.00 LONG METRAGE	1.00 "Son dernier ver- dict" avec Charles Vanel, Eleonora Ros- si et Jacques Sernas.	1.00 LONG METRAGE
3.00 Votre cuisine.	3.15 Votre enfant.	3.00 Votre cuisine.
3.30 Le temps de vivre	4.00 Bobine	3.30 Le temps de vivre
4.30 La Boîte à surprise	5.30 Le Courrier du Roy	4.30 La Boîte à surprise
5.30 Le Grand Duc	6.00 Ce soir ou jamais	5.30 Le Grand Duc
7.30 Adèle	8.00 Le pain du jour	7.30 Adèle
8.30 Dans les rues de Québec	9.00 Arrêtez-les	8.30 Dans les rues de Québec
9.30 C'est de la nuit	10.00 Téléjournal	9.30 C'est de la nuit
10.15 Commentaire	10.30 Nouvelles sportives	10.15 Commentaire
11.00 CINEMA	11.15 "La fille de la nuit" avec Gina Lollobrigida	11.00 CINEMA
12.15 Téléjournal	12.30 Coquet musical	12.15 Téléjournal
1.00 Ouverture - Héraire	1.10 Ecran d'Étoiles	1.00 Ouverture - Héraire
1.30 Tout pour la femme	1.30 Domino	1.30 Tout pour la femme
2.30 Tout pour la femme	2.45 EN MATINÉE	2.30 Tout pour la femme
3.00 "Son dernier Noël" avec Tino Rossi et Claude May. Mélod.	3.15 Les trois mousquetaires	3.00 "Son dernier Noël"
3.30 Les p'tits bonhommes	3.30 Au secours	3.30 Les p'tits bonhommes
4.00 Télé-mémo	4.30 Sport-images	4.00 Télé-mémo
4.30 Dernières heures	7.15 Ciné-roman	4.30 Dernières heures
7.15 Ciné-roman	7.30 Le vieux vagabond	7.15 Ciné-roman
7.45 Yves Christian	8.00 Ciné-Festival Dow	7.45 Yves Christian
8.00 Ciné-Festival Dow	8.30 Avec plaisir	8.00 Ciné-Festival Dow
8.30 Avec plaisir	11.00 En première page	8.30 Avec plaisir
11.00 En première page	11.40 Le coureur du temps	11.00 En première page
11.40 Le coureur du temps	11.45 La ronde des sports	11.40 Le coureur du temps
11.45 La ronde des sports	11.50 CINE	11.45 La ronde des sports
11.50 CINE	11.55 "Les affaires sont les affaires" avec Charles Vanel, Aimé Clariond, Renée De-	11.50 CINE
11.55 "Les affaires sont les affaires" avec Charles Vanel, Aimé Clariond, Renée De-	12.00 CINE	11.55 "Les affaires sont les affaires"
12.00 CINE	12.15 Final Edition News	12.00 CINE
12.15 Final Edition News	12.30 Movie Cavalcade	12.15 Final Edition News
12.30 Movie Cavalcade		12.30 Movie Cavalcade



L'Association des femmes avocates de la province de Québec recevaient dernièrement au Club canadien, l'honneur des avocates récemment admises au Barreau. On voit ici, de gauche à droite: les avocates Joyce Carruthers, Pauline Cazalaz, présidente, Micheline Corbeil, Claudette Bélanger; debout: Mary Herzberg, Marilyn Howlett et Ruth Goldwater.

INDUSTRIE DU VETEMENT

De la grève de 1937 aux conditions de travail améliorées et fructueuses de 1962

L'union des ouvriers de la robe de Montréal, groupe à présent 10,000 membres — Les 60 et 70 heures de travail par semaine réduites à 39 heures — Quand les conditions des relations humaines s'améliorent, les conditions de travail en font souvent autant — La promotion du salaire vers une plus grande dignité humaine.

La grève dramatique de 5,000 travailleurs dans l'industrie du vêtement, au moment où la crise économique était à son plus haut, il y a 25 ans, a marqué la première réussite d'organisation d'un groupe imposant de femmes par les unions ouvrières à Montréal. Cet événement sera commémoré la semaine prochaine à l'occasion des célébrations d'anniversaires préparées par l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames.

L'arrêt d. travail de 1937 dura plus d'un mois. Et la victoire syndicale amorça l'élimination progressive des mauvaises conditions de travail dans l'industrie de la mode à Montréal. A part un court arrêt de travail de cinq jours, en 1940, la grève de 1937 a été le seul mouvement massif de ces travailleurs au cours des 25 dernières années.

L'union des ouvriers de la robe de Montréal, la plus importante succursale de l'UIOVD au Canada, groupe maintenant 10,000 membres. Des porte-parole de l'industrie de la mode lui accordent le mérite d'avoir apporté la stabilité dans cette industrie que l'on appelait avant "la jungle du vêtement." En 1937, 100 manufacturiers étaient liés à l'UIOVD par contrats collectifs; ce nombre est aujourd'hui de 295. On attribue également à l'avènement du syndicalisme, la réduction, pour une grande part, du nombre des échecs commerciaux dans l'industrie de la mode.

Les salaires et les conditions de travail ont subi une transformation incroyable au cours de ces années, en ce qui concerne les "midinettes" de Montréal, comme on se plaît à appeler ces ouvrières du vêtement pour dames. Dans le domaine des bénéfices marginaux, l'UIOVD a également fait figure de pionnier. Ainsi, des contrats négociés par l'union avec la Guilde des manufacturiers de robes et de vêtements sport, comprennent des clauses incluant la pension de retraite de \$50 par mois, la compensation de mise-à-pied et les services de santé gratuits.

"Les ouvriers du vêtement travaillaient, en 1937, de 60 à 70 heures par semaine pour le salaire de \$3," a déclaré M. Bernard Shane, vice-président de l'UIOVD, qui a conduit la grève de 1937 en compagnie de feu Raoul Trépanier et de Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, alors officier de l'UIOVD. "Aujourd'hui, nos membres travaillent 39 heures par semaine pour des salaires convenables," a-t-il ajouté. "Et, à partir du 1er janvier prochain, ils travailleront seulement 37 heures et demie tout en recevant le même salaire qu'ils gagnaient en 40 heures auparavant."

L'anniversaire rappelle également quelques mauvais moments. En 1937, alors que la grève était en pleine vigueur, l'ancien premier ministre Maurice Duplessis qui était également procureur général de la province, menaçait de faire arrêter Shane et Trépanier. Shane fut même menacé d'être déporté aux États-Unis. Aucune de ces menaces ne fut mise à exécution.

Et l'amertume de 1937 a fini par s'effacer au cours des années.

Voici ce que déclare, à ce sujet, le directeur administratif de la Guilde des manufacturiers de robes et de vêtements de sport de Montréal: "Durant ce quart de siècle, la philosophie qui nous a guidés a été celle de développer et de pratiquer de bonnes relations humaines. D'autres industries pourraient trouver beaucoup d'avantages à stimuler chez elles le progrès et les excellentes relations qui se sont pratiquées dans notre industrie entre employés et employeurs."

Aujourd'hui, en plus de bons salaires et des bonnes conditions de travail, les ouvriers du vêtement de Montréal bénéficient d'avantages sociaux que l'on considère de beaucoup supérieurs à ceux généralement à la portée d'autres syndicates.

L'HÔTEL RITZ CARLTON

Ritz Café at Night...

DINER ET SOUPER

Musique du populaire

Trio Paul Notar et Johnny Gallant au piano

DEUX SPECTACLES TOUS LES SOIRS

EN VEDETTE

Joni Carroll

Réservations: Alex — VI 2-4212

Service de stationnement

Préposé aux automobiles à l'entrée

BIRKS

Bracelet de Diamants Birks

D'une simplicité admirable... en diamants d'une splendeur sans égale.

Un cadeau vraiment sans rival... digne de commémorer l'occasion la plus extraordinaire.

Monture de platine: 2,500.

(On peut se procurer ce modèle en rubis, saphirs ou émeraudes).

BIRKS

JEWELLERS

CARRÉ PHILLIPS — DORVAL — ROCKLAND

Le magasin du Carré Phillips est ouvert jusqu'à 9 heures les jeudis et vendredis soirs.

Le Royal Trust met sur pied un service d'immeuble à l'échelle nationale

potins financiers

En dépit d'un climat incertain, au début, à Wall Street, maintes spéculations firent bonne figure hier sur ce marché en fermeture. La moyenne des industriels de DJ clôtura 6.73 points plus haut à 632.94.

L'allure ne paraissait guère régularisée, hier, sur la Bourse de Londres et sur les Bourses de Montréal et de Toronto, le ton était meilleur à la clôture.

Si notre économie est laissée à elle-même, il est possible que les affaires se contractent en fin d'année, mais vu la fermeté de bien des indices économiques aux E.-U. récemment, c'est à se demander si notre pays ne s'en ressentira pas heureusement, selon ce qui ressort d'intéressantes données sur l'avenir de notre économie publiées dans le dernier bulletin de Jones Heward & Company.

La Maison Bienvenu Limitée offrira sous peu en souscription au public des actions convertibles d'une entreprise industrielle.

Halsey Stuart Co. et Royal Securities Inc. viennent de vendre prudemment sur le marché de N.Y. une émission de \$15,000,000 de la province de la N.E.

Steinberg's Limited vient de publier son rapport annuel dans les 2 langues officielles du pays. Nos félicitations, d'autant plus que ce rapport est véritablement bilingue, en ce sens que le texte anglais se trouve à côté du texte français, alors que certaines entreprises se contentent de publier des milliers de copies en anglais et quelques centaines en français. C'est de la bonne volonté, mais c'est faire les choses à moitié, alors qu'un rapport véritablement bilingue contribue à la renommée du Canada, comme étant un pays ayant deux cultures qui font de plus en plus sa grandeur.

Vu le cessez-le-feu des Chinois aux Indes orientales hier et un nouveau retrait de Castro à Cuba, l'atmosphère internationale semble moins chargée; ce qui ne peut qu'influer heureusement sur le sentiment spéculatif, aujourd'hui.

La C. S. de Lesage, celle de Ste-Anne-du-Lac et celle des Méchins emprunteront sous peu.

Watt & Watt Ltd conseille les actions de Industrial Acceptance Loblaw Companies et de Massey-Ferguson dans son dernier bulletin.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Laurentide Financial Corp. aurait pour \$250,000,000. de comptes recevables en fin d'année

Au dire du président de Laurentide Financial Corporation Ltd, M. Peter Paul Saunders, l'entreprise réaliserait, durant l'exercice qui se terminera le 30 juin 1963, entre \$3 et \$4 millions de revenus nets, au regard de \$2,361,469 durant le dernier exercice financier. Au cours du mois dernier, cette institution a émis 294,000 actions de la classe A, à la suite d'une offre de droits et il est question d'une autre offre de 150,000 actions de la même catégorie. Power Corporation contrôle 98 p.c. des actions de la classe A, ont droit, en premier, à un dividende de 6 1/2 cts l'action, après quoi les actions B reçoivent un montant identique. Cette année la compagnie a reçu \$25,000,000 de nouveaux fonds afin de pouvoir satisfaire une clientèle de plus en plus nombreuse, au dire de son président et il lui faut encore des capitaux, vu les perspectives de \$250,000,000 de comptes recevables en fin d'année. Elle entendrait ouvrir des succursales en Europe avant longtemps.

Les prévisions pour 1963 au sujet des affaires semblent quelque peu partagées

Il ressort du dernier bulletin de Hugh Mackay & Co., affilié à W.C. Pitfield & Co. que les affaires durant ce temps, affichent une certaine stabilité qui pourrait encourager tous ceux qui s'attendaient à une baisse de l'activité économique. Les prévisions pour 1963 sont encore partagées et celles qui semblent prévaloir présentement, annoncent une légère amélioration dans l'ensemble, par rapport à 1962, avec toutefois un ralentissement des affaires au milieu de l'année 1963. A ce sujet, la Prudential Insurance Company of America, dont l'opinion fait autorité, se prononce de la façon suivante: la situation économique s'améliorera légèrement dès le début de l'année; par la suite, à moins que surviennent certains événements majeurs pouvant créer une activité totale, l'économie se stabilisera pour le reste de l'année. De plus, ces prévisions, en se basant sur aucun allègement des impôts, ne prévoient aucune hausse importante de l'économie; mais de même, une analyse des principaux indices formant le revenu national brut, ne semble pas indiquer une baisse de l'ensemble. Cette situation toutefois pourrait s'améliorer, advenant une réduction des impôts aux Etats-Unis, et on pourrait s'attendre à une mesure identique au Canada en 1963; nous devons cependant ne pas ignorer les problèmes de notre balance de paiement qui, malgré toutes les déclarations officielles et non officielles, existent toujours, et les investisseurs canadiens devront encore surveiller de près les solutions proposées en vue de réduire les déficits chroniques de notre balance de paiement. En surplément toutefois qu'il soit la prochaine année, les différents indices des affaires, justifient notre optimisme envers le marché pour 1963.

L'un des nôtres, M. Gaston Boyer, C.A., devient contrôleur de la Compagnie Northern Electric Limited

M. R. H. Keefler, président de la Compagnie Northern Electric Limited annonce ces jours-ci la nomination de M. Gaston Boyer, C.A. au poste de contrôleur de la compagnie. M. Boyer a fait ses études au Collège du Sacré-Cœur de Sudbury et y reçut son baccalauréat ès arts en 1940. Il étudia le commerce et la finance à l'Université de Toronto et fit son stage d'apprentissage en comptabilité au bureau d'Arthur A. Crawley & Co., comptables agréés, à Sudbury. Il reçut en 1946 le diplôme de comptable agréé de l'Institut des Comptables agréés d'Ontario. Il suivit en 1957 un cours avancé en administration générale des affaires à l'Atlantic Summer School, à Halifax. M. Boyer entra au service de la Compagnie Northern Electric, à Montréal, en 1947 dans la division générale de comptabilité. De 1949 à 1961, il occupa successivement à différents postes de commande comme comptable en chef à la division de service, à la division des fils et câbles, et à la division du matériel de communication. Il fut nommé vérificateur en chef de la compagnie en 1961 et contrôleur adjoint au début de 1962. Il est membre de l'Institut des Comptables agréés d'Ontario, de l'Institut des Comptables agréés de Québec, de l'Association nationale des Comptables, et de l'Institut d'Administration de Montréal. Il ressort des données précitées que M. Gaston Boyer est hautement qualifié pour remplir ses nouvelles fonctions. Sa nomination est une reconnaissance non équivoque de ses talents. Nos félicitations à M. Boyer et nos compléments à la direction de la Northern Electric pour avoir nommé l'un de nos nôtres au poste de commande précité, donnant ainsi à notre groupe ethnique une marque de sympathie à laquelle il n'est nullement insensible.

Les 8 premiers mois d'opération de Crédit M-G Inc., de bon augure pour le présent exercice financier

Une entreprise financière contrôlée par les nôtres, qui se distingue de plus en plus, c'est bien Crédit M-G Inc., dont les administrateurs viennent de déclarer des dividendes sur les actions des classes A et B, comme on le constatera dans les avis publiés ci-contre. Un coup d'oeil sur les chiffres comparatifs ci-dessous permettra à quiconque de constater qu'elle fait des affaires de plus en plus considérables, ce qui est de bon augure pour le présent exercice qui se terminera le 28 février 1963.

	1961	1962	8 mois
	28 février	28 février	31 oct. 1962
Profit d'opérations	\$52,115.96	\$179,489.90	\$228,887.46
Profit avant impôts	52,115.96	130,498.72	149,716.28
Profit net de l'exercice	35,198.10	72,459.18	76,641.28
Primes sur souscriptions d'actions		2,845.00	32,452.50
Dividendes sur Actions Classe "A"	19,327.20	23,208.90	19,877.70
Dividendes sur Actions Classe "B"		6,711.80	
Solde compte "Surplus"	15,870.90	61,254.38	150,470.46

Comme on sait sans doute, les actions de Crédit M-G Inc. sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne — elles ont varié cette année entre un bas de 10 1/2 et un sommet de 15 et ces jours derniers, elles coteront à 12. Comme elles répondraient à un besoin en bien des milieux et vu son programme d'expansion, son avenir semble intéressant.

MARCEL CLEMENT

NOMINATIONS A L'EXECUTIF J. F. SIMARD COMPAGNIE LIMITEE



Roger Simard



André Pallascio



Gérald Boyer

Le bureau de direction de J.F. Simard Compagnie Limitée a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes: Roger Simard au poste de vice-président administrateur. Il était directeur de la Compagnie depuis 1954. M. Simard est un diplômé de l'Ecole Polytechnique de Montréal, maîtrise en sciences appliquées. Depuis quatorze ans, il était au service du Ministère Fédéral des Mines et Relevés Techniques où il a travaillé à la recherche et à la mise en plan de procédés métallurgiques. Il a représenté le Ministère et le Canada à diverses réunions internationales, aux Etats-Unis, et en Europe. Il est membre de Canadian Institute of Mining et de Chemical Institute of Canada. André Pallascio est nommé au poste de surintendant général et de directeur de la compagnie. Depuis cinq ans au poste de Surintendant, il a acquis une vaste expérience dans l'achat et la vente de valeurs mobilières. Gérald Boyer est nommé au poste de secrétaire-trésorier et élu directeur de la compagnie. Depuis huit ans au service de la Maison, il apporte à son nouveau poste une expérience administrative accrue.

Bourse de Toronto

Le marché minier témoin de certain essor
TORONTO — Les très importantes transactions intéressant Bailey Selburn A se sont étendues à d'autres pétroles de l'Ouest, hier, à la Bourse de Toronto.

Bailey a monté de 7 1/2 à 10 1/2, avec un volume de 90,000 parts. On attend que cette compagnie soit achetée par Pacific Petroleum, Pacific Petroleum et Pacific Petroleum.

Pete est resté inchangé à 13 1/2. Mill City a monté de neuf cents à 36 cents, et Pamol a monté également de neuf cents à 51 cents.

Sur la grande liste, Moore Corporation a monté d'un point Interprovincial Pipe Line de 3/4, Dominion Foundries and Steel de 1/2, et Consumer's Gas de 1/2.

Aluminium a perdu 1/4, Massey-Ferguson 3/4 et Bell Telephone 1/4.

Parmi les métaux essentiels, Hudson Bay Mining a monté de 7 1/2, International Nickel de 1/2 et Noranda de 1/4.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Iron Bay a perdu 17 cents à 93 cents, Prospectors Airways a monté de quatre cents à \$1 et Abacus a avancé de cinq cents à 25 cents.

Bourse de Montréal

Pétroles et titres bancaires, soutenus sur la place locale.

Les valeurs étaient mixtes aux bourses Canadienne et de Montréal. Le volume des échanges a été peu important. Dans le compartiment des banques, la Banque de Montréal a monté de 1-8 à 63-7/8, la Banque Canadienne Nationale a progressé d'un point à 71, et la Banque Provinciale de 1-8 à 45. La Banque de Nouvelle-Ecosse a perdu 3-4 à 70-1/2, la Banque Impériale de Commerce a abandonné 1-4 à 62-3/4, et la Banque Royale a reculé de 3-8 à 75-3/8.

Les pétroles de l'Ouest ont monté. Bailey Selburn a monté de 7-8 à 10-7/8, et Central Del Rio a avancé de 15 cents à \$8.50.

Parmi les valeurs en hausse, Noranda a monté de 1-4 à 30, Canadian Breweries a avancé de 1-8 à 10-5/8, Seagrams de 1-4 à 46-1/2, et Laurentide Finance de 3-4 à 18. Shell a perdu 1-8 à 11-1/2 et Imperial Oil 1-4 à 44.

Les papiers et les services publics étaient mixtes. Consolidated a monté de 3-8 à 38, tandis que Prince perdait 1-2 à 34-1/2. Bell a perdu 3-8 à 50-1/2, et Shawinigan a monté de 1-8 à 25-1/8.

Bourse de New-York

Reprise tardive à Wall Street
NEW YORK — La Bourse de New York a repris hier sa montée, elle a été favorisée par les bonnes nouvelles, tant nationales qu'internationales. Les échanges ont été actifs. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a monté de 6.73 à 632.94.

Au moment de la fermeture, les valeurs étaient en hausse sur un large front. Amerasia a monté de 5-3/4 à 18, IBM de 4-3/8 à 20-3/8, et American Telephone de 1-1/2 à 2-3/8.

General Dynamics, la valeur la plus active hier, a monté de 1-1/4 à 30-1/8. Chrysler a avancé de 2-3/8 à 69-3/8, et General Motors a progressé de 7-8 à 55-1/2.

À noter...

Le dernier bulletin de la Banque Royale du Canada traite de nos ressources naturelles et de leur conservation, sujet que nos hommes d'affaires et nos hommes politiques devraient bien pénétrer dans l'intérêt de la nation canadienne.

M. John A. Pierce vient d'être nommé gérant de publicité de la division canadienne de Salada Foods.

Preston Mines paiera le 19 décembre un dividende de 40 cts l'action aux actionnaires inscrits le 28 novembre. Rio Algom Mines, dans laquelle Preston est intéressée, paiera de son côté le 17 décembre un dividende de 50 cts l'action et c'est cet argent qui assurera le paiement du premier dividende.

M. Paul Lévesque, de la firme Nesbitt Thompson and Co. Ltd, membres de l'AD, adressera la parole aujourd'hui devant un groupe de femmes d'affaires. Il parlera de la position des stocks dans le présent marché. Cette causerie est en coopération avec le comité des orateurs du district de Québec de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, mieux connue sous l'abréviation IDAC.

Silknet Ltd vient de déclarer un dividende supplémentaire de 25 cts, en plus du dividende régulier du même montant, tous deux payables le 14 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

L'International Chamber of Commerce Council a tenu, au début de cette semaine, sa 99ième session à Paris et le conseil canadien était représenté par M. Quintin J. Gwyn, M. John H.F. Turner, O.B.E. et R.A. Thomas.

McIntyre Porcupine Mines gagnerait \$2.25 l'action cette année vs \$1.47 l'an dernier.

Viceroy Manufacturing modifierait sa capitalisation.

Les actionnaires de Copper Rand Chibougamau Mines ont approuvé la fusion avec Patino Mining, à raison de 1 pour 6 1/2 actions.

M. V.O. Marquer qui vient d'être nommé vice-président en charge du "Marketing" à la Northern Electric Co., était antérieurement directeur des relations extérieures de la même entreprise — incidemment, il fut l'un des membres fondateurs de la Société Canadienne des Relations extérieures.

Les intérêts Krupp auraient les yeux sur Algoma Steel Corp, selon R.A. Daly & Company. La même firme laisse entendre qu'il est possible qu'il y ait échange d'actions de Bailey pour celles de Pacific Pet, à raison de 5 pour 4 et que B.A. Oil absorbe les actions de Canadian Husky, à \$11. chacune.

2,000,000 d'actions ordinaires additionnelles de Consolidated Belknap Mines Ltd, représentant une augmentation du capital-actions de la compagnie de 5,000,000 à 7,000,000, ratifiée par l'émission de lettres patentes supplémentaires en date du 24 octobre 1962, ont été inscrites le 16 novembre sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne.

On attire l'attention des spéculateurs sur le fait que les certificats d'actions de C.K.P. Development Inc., ainsi que les documents s'y rapportant, livrés lors de l'acceptation de l'offre faite par la compagnie d'acheter les actions ordinaires de C.K.P. Developments de ses actionnaires, doivent être rendus entre les mains du dépositaire, la Chase Manhattan Bank, à son département des agences corporatives, 90 Pine Ave., New-York, 5, N.Y., avant 5 h. p.m. heure de N.Y. le 23 novembre ou attestés par la poste et reçus par le dépositaire avant 5.00 p.m. à l'heure de N.Y. le 24 novembre 1962.

Victoria & Grey Trust Co projette un fractionnement de son capital-actions, à raison de 5 pour 1.

Montserrat Estates Limited donnera une réception aujourd'hui de 4.30 à 6.30 au Reine Elisabeth, à l'occasion de l'inauguration de son programme immobilier de développement sur l'île Montserrat.

La C.S.P. de Scotstown et celle de Pointe-a-Gatineau emprunteront sous peu.

Il y eut 8 faillites commerciales dans notre district au cours de la semaine dernière, représentant un passif de \$118,175, contre 20 faillites commerciales, représentant un passif de \$974,801 durant la même semaine l'an dernier, selon Dun & Bradstreet, qui laisse entendre que le commerce de détail a accusé un volume de ventes légèrement accru au cours de la semaine dernière, par rapport au total de la semaine précédente.

Selon Canadian Petroleum Association, il a été dépensé \$710,000 en développement et exploitation du pétrole et du gaz naturel dans l'Ouest canadien l'an dernier, mais cette année, la dépense aux mêmes fins aurait été moindre.

M. H.M. Grindell, agent en chef de la Banque Royale à son bureau de N.Y. prendra sa retraite le 31 janvier 1963 de M. R.M. Cattell lui succédera.

Signal Chibougamau Mining vient de demander une licence de prospection en Irlande.

Montreal Locomotive Works Ltd a accusé une perte de \$147,000 durant les 3 mois terminés le 30 septembre 1962, contre un profit net de \$19,000 durant le même trimestre l'an dernier; ce qui porte donc la perte pour les 9 premiers mois de 1962 à \$371,000, au regard d'une perte de \$50,000 durant la même période l'an dernier.

Sheritt Gordon Mines a réalisé un gain de 16.4 cts par action de janvier à septembre inclusivement, contre 23.1 cts par action durant la même espace de temps l'an dernier.

Les ventes des grands magasins en octobre ont été estimées à 3.2 p.c. au-dessus de celles d'un an plus tôt. Des avances ont été marquées au Québec (10.3 p.c.), en Ontario (5.2) et en Colombie-Britannique (1.8), mais il y a eu reculs dans les provinces suivantes: provinces Atlantiques, 5.6; Manitoba, 3.8; Saskatchewan, 1.7 et Alberta, 0.6.

Duvan Copper Company Ltd a notifié la Bourse Canadienne que l'option du 9 novembre comprenant 200,000 actions à 15 cts chacune, en vertu d'un accord avec Lynch Holdings Limited, en son nom et au nom d'un client, en date du 17 juillet 1962, n'a pas été exercée. En conséquence, l'accord a donc pris fin.

La Bourse Canadienne a été notifiée que G.E. Leslie and Company, au nom de clients, a pris 32,000 actions additionnelles de Consolidated Mogador Mines Ltd., à 25 cts chacune, conformément à l'entente conclue avec la compagnie le 4 mai 1962.

Bruneau Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne que Rosario Exploration Company a pris et payé le 14 novembre 20,000 actions du trésor de la compagnie à 25 cts chacune, en vertu des clauses de l'accord en date du 22 février 1962. Cette acquisition représente une partie de l'option due le 4 janvier 1963.

Canada Permanent Mortgage Corp. a déclaré un dividende supplémentaire de 15 cts l'action, en plus du dividende régulier de 50 cts l'action tous deux payables le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 14 décembre. C'est le premier dividende supplémentaire sur la présente catégorie d'actions.

22 villes affectées

M. Gerald M. Barlow, directeur général adjoint et directeur des immeubles et prêts hypothécaires de The Royal Trust Company, a annoncé aujourd'hui la mise sur pied d'un service d'immeuble à l'échelle nationale.

Chacun des 22 bureaux dans les principales villes du Canada offrira un service d'immeuble complet, a-t-il dit, qui comprendra la vente, la location, l'évaluation, le prêt hypothécaire et ceci, pour les immeubles commerciaux, résidentiels et industriels.

"Ce réseau", a déclaré M. Barlow, "permet à un client à une extrémité du pays tout service immobilier dont il peut avoir besoin à l'autre extrémité, ce qui est particulièrement utile à quelqu'un qui déménage dans un centre qui lui est inconnu et a besoin d'une maison; c'est pourquoi nous qualifions ce nouveau service de 'service des personnes changeant de poste'."

M. Barlow donna comme exemple le cas d'un homme d'affaires de St-Jean, T.N., qui est affecté à Victoria, C.B., ville qui lui est complètement étrangère. "Nous l'aiderons à vendre sa maison à St-Jean", a dit M. Barlow, "à en trouver une qui lui convienne à Victoria et peut-être, l'aiderons-nous à financer cet achat. Nous pouvons également lui être utile s'il veut louer une maison. Le facteur d'importance est qu'avant qu'il ne quitte St-Jean, nous pouvons lui présenter des projets d'achats immobiliers à Victoria, qui répondent à ses besoins, à ses goûts, et à sa situation financière; nous l'assisterons également dans le choix du quartier lui convenant le mieux. A son arrivée à Victoria, il rencontrera quelqu'un à fait de ce que la ville peut offrir aussi bien que ce que le client désire; le nouveau venu ne se sentira pas 'dépayssé'."

Cette innovation, ajouta M. Barlow, est une autre marque de l'expansion du Royal Trust dans le domaine de l'immeuble. A cet effet, d'autres dispositions ont été prises au cours de l'année, dont l'achat de Trend Realities Limited, maison bien connue, importante dans le domaine immobilier sur l'île de Montréal; l'établissement au siège social, à Montréal, de deux nouveaux services d'immeuble: le service des placements sur biens-fonds et le service des ventes de propriétés résidentielles; on compte aussi la mise sur le marché de débentures de The Royal Trust Company Mortgage Corporation qui a pour but d'étendre les opérations hypothécaires de la société. De plus, des services d'immeuble ont été ajoutés à des bureaux du Royal Trust qui n'en avaient pas et d'autres, qui existaient déjà, ont été agrandis.

The Royal Trust Company a des bureaux à St-Jean, T.N., Halifax, Charlottetown, St-Jean, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Port Arthur, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Lethbridge, Kelowna, Vancouver et Victoria.

Cours du dollar

MONTREAL. — La dernière offre pour le dollar américain était hier de \$1.07 3/4, en devises canadiennes, et la dernière demande de \$1.07 13-16. Lundi, la dernière offre était de \$1.07 25-32, et la dernière demande de \$1.07 27-32. La dernière offre pour le livre sterling était de \$3.01 7-8, et la dernière demande de \$3.02 1-8. Lundi, la dernière offre était de \$3.02, et la dernière demande de \$3.02 3-16.

CREDIT M.-G. INC.

Avis de dividende

Un dividende trimestriel de quinze cents (\$0.15) par ACTION CLASSE "A" a été déclaré par la compagnie le 15 novembre 1962, et sera payé le 17 décembre 1962 aux actionnaires de la classe "A" enregistrés dans les livres de la compagnie le 30 novembre 1962.

ANDRE PAQUETTE, secrétaire.

CREDIT M.-G. INC.

Avis de dividende

Un dividende de quinze cents (\$0.15) par ACTION CLASSE "B" a été déclaré par la compagnie le 15 novembre 1962, et sera payé le 17 décembre 1962 aux actionnaires de la classe "B" enregistrés dans les livres de la compagnie le 30 novembre 1962.

ANDRE PAQUETTE, secrétaire.

Comment IAC contribue à la croissance de l'industrie

Les nombreux services financiers de l'I.A.C. ont contribué à la croissance d'un grand nombre d'industries canadiennes, grandes et petites, dans des champs d'action très variés.

Votre entreprise aurait peut-être avantage à profiter d'un ou de plusieurs de nos services pour augmenter son fonds de roulement ou ses immobilisations. Nous serons toujours heureux de répondre à toutes vos questions; I.A.C. compte plus de 150 bureaux à travers le Canada.

PRÊTS COMMERCIAUX pour expansion, fonds de roulement, financement provisoire, fusions, acquisition d'intérêts minoritaires, successions.

FINANCEMENT PROVISOIRE D'HYPOTHÈQUES pour travaux de construction, modernisation, agrandissement, expansion industrielle et commerciale.

FINANCEMENT D'OUTILLAGE-CAPITAL pour l'achat d'outillage industriel, commercial, agricole ou professionnel de toute sorte qui rapporte des profits.

LOCATION: financement de baux, location d'outillage et vente et relocation.

FINANCEMENT DES MOYENS DE TRANSPORT, pour équipes de camions, d'autobus, de voitures et autre matériel de transport.

FINANCEMENT DES VENTES, y compris les plans et services de vente à tempérament pour les marchands d'articles de toute sorte destinés au grand public consommateur, au commerce ou à l'industrie.

FINANCEMENT COMMERCIAL; achat de créances, réescompte et financement des comptes à recevoir (par l'entremise d'Industrial-Talcott Limited).

Plus de 150 succursales au Canada au service des Canadiens et des entreprises canadiennes



INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Actif: \$650,000,000

ADMINISTRATEURS:

Stewart G. Bennett
Ross Clarkson
Frank M. Covert, C.R.
Honorable George B. Foster, C.R.
Honorable Wilfrid Gagnon
Peter Kilburn
Arthur J. Morris
John L. O'Brien, C.R.

John B. Pennefather
Joseph H. Rananah
Très honorable Louis-S. St-Laurent, C.R., LL.D., C.P.
Arthur A. Schmon
Austin C. Taylor
Grant E. Wemp
Dennis K. Yorath

Voir autres nouvelles de finance, en page 10

Ce que chacun devrait savoir... sur les actions et les obligations

Un sujet qui paraît beaucoup plus compliqué qu'il ne l'est en réalité...

VOICI POURQUOI NOUS PUBLIONS CES RENSEIGNEMENTS

Il y a quelque temps, le rédacteur en chef d'une importante revue — homme bien informé s'il en fut — nous déclara, au cours d'une conversation, qu'il n'avait jamais fait affaire avec des courtiers en valeurs, parce qu'il ne comprenait rien à leur "jargon".

Pour les courtiers en valeurs que nous sommes, ce fut un vrai choc. Et cela nous donna à réfléchir. Et nous nous sommes dit : le monde de la finance emploie nombre de mots qui lui sont particuliers, mais nous pensons que tout le monde les comprendrait aussi.

C'est une erreur, et une erreur grave. Car si les gens ne savent pas ce que sont des actions ou des obligations, ils n'ont aucunement la possibilité d'investir sagement dans les valeurs.

Et alors ? direz-vous. Alors ? Voici ce qui arrive. Si les gens ne placent pas d'argent en valeurs de bourse, le monde des affaires et les gouvernements manquent des capitaux nécessaires à l'expansion économique, à l'achat de nouvelles usines, à la construction d'usines, à la création de nouveaux emplois, etc. C'est pourquoi nous publions ces renseignements pour que vous sachiez ce que sont les actions et les obligations.

PIERCE, FENNER & SMITH INC.

prêts à payer pour telle action en particulier dépend largement d'un facteur : les gains de la compagnie. Cela comprend ce que la compagnie a gagné (sa situation passée), ce qu'elle gagne (sa situation financière présente) et ce qu'elle peut gagner (ses possibilités d'avenir). Ce dernier élément est particulièrement important pour évaluer une action. Prenons un exemple : la compagnie "A" et la compagnie "B" font toutes deux des gains annuels d'environ \$1.00 par action ; cependant, les actions de la compagnie "A" se vendent \$15 et celles de la compagnie "B" \$50... parce que l'action "B" est considérée comme une valeur d'avenir. Les gens qui ont de l'argent à placer estiment que la compagnie "B" se développera rapidement au cours des années à venir et que cette perspective fait naturellement monter la valeur des actions de la dite compagnie.

Vous voyez donc que le choix d'une action n'est pas simplement une question de chiffres. Il exige de l'expérience et du jugement. Il faut savoir si une entreprise est dynamique, si ses dirigeants sont compétents, si ses produits sont populaires, quels produits nouveaux elle met au point, etc.

Il vous faut ensuite considérer l'ensemble de l'industrie à laquelle elle appartient : quelle sont ses perspectives d'avenir ? (Il fut un temps où l'industrie du charbonage offrait de bons placements) ; quel est le nombre et la force de ses concurrents ? etc.

Enfin, il faut penser à certains facteurs généraux. Par exemple : comment la hausse du coût de la main-d'œuvre et des matières premières affecteront-elles la compagnie en question ? Et ce ne sont là que quelques-unes des considérations auxquelles l'investisseur avisé s'arrêtera avant de se faire une opinion sur ce que ses actions vaudront demain. La valeur des placements change constamment. C'est pourquoi nous insistons tellement sur la nécessité de se renseigner avant d'effectuer un placement... et de continuer à se tenir au courant.

Qu'est-ce que la spéculation ?

Savoir quand acheter ou vendre est souvent aussi important que de savoir quand acheter ou vendre. Cette question du moment opportun revêt une acuité particulière pour le spéculateur.

Qu'est-ce qu'un spéculateur et quel est son rôle sur le marché des valeurs ? Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Le spéculateur est une personne qui achète des valeurs en comptant que leur cours va monter suffisamment pour lui faire réaliser un profit à court terme.

Ces membres représentent, pour la plupart, des firmes de courtage dont l'activité principale est d'exécuter les ordres de public en général, concernant la vente ou l'achat de valeurs. Pour exécuter ces ordres, ils perçoivent une commission de leurs clients. P-ur mieux servir les épargnants, ces firmes ont des succursales dans tout le pays. Aujourd'hui, la nôtre ne possède pas moins de 150 bureaux répartis au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

Qu'est-ce qu'une Bourse des valeurs ?

La Bourse est une libre association fonctionnant sur le principe de la vente aux enchères.

Avant d'admettre à sa cote officielle les titres d'une compagnie quelconque, la Bourse s'assure que cette compagnie est une affaire sérieuse, que ses titres sont légalement émis et largement répartis dans le public. En outre, la compagnie doit s'engager à publier régulièrement des comptes rendus de sa situation financière.

Seuls, les courtiers membres d'une Bourse peuvent exécuter les ordres d'achat ou de vente de valeurs cotées à cette Bourse. Si vous passez un ordre à un courtier qui n'est pas membre, il ne peut le faire exécuter en Bourse qu'en le transmettant à un courtier membre. Dans ce cas, il peut vous réclamer, pour ses services, une petite commission ou des honoraires, en plus de la commission normale qu'il doit lui-même verser au courtier membre.

Dans les Bourses de Montréal, Toronto et New York, toutes les opérations d'achat

ou de vente s'effectuent entre 10 h. a.m. et 3 h. 30 p.m., du lundi au vendredi.

Les valeurs hors cote

Un grand nombre d'actions et d'obligations ne sont pas cotées officiellement en Bourse. Ces valeurs "hors cote" s'achètent et se vendent sur le marché de la "coulisse". Il ne s'agit pas là d'un lieu, mais d'un système de transaction par négociations directes entre courtiers qui se servent pour cela du téléphone et non du parquet d'une Bourse.

Bien que les titres de beaucoup de grandes compagnies soient négociés en "coulisse", les valeurs hors cote sont surtout celles de petites compagnies, mieux connues sur le plan local que sur le plan national.

Qui peut acheter des titres ?

Tout adulte de bonne foi et solvable peut acheter des titres. Comme ils acceptent de recevoir les ordres verbalement (habituellement par téléphone), les courtiers doivent pouvoir compter sur la solvabilité de leurs clients. Vous constaterez cependant qu'il est relativement facile d'ouvrir un compte qui vous donne le droit d'acheter des titres. Cela n'est pas plus compliqué que d'ouvrir un compte courant dans un magasin.

Beaucoup d'épargnants n'ont jamais acheté de titres pour la simple raison qu'ils ne savent pas comment s'y prendre. Certains n'ont pu se décider parce qu'ils ne connaissaient pas de courtier. Ils ont même pu penser que les courtiers étaient

ge généralement que quelques minutes.

Un client peut, s'il le désire, fixer le prix qu'il est disposé à payer en plaçant un ordre à un cours limite. Vous pouvez, par exemple, nous demander de vous acheter du papier d'Union à 24 1/2. En outre, vous pouvez spécifier que cet ordre est valable pour une journée, une semaine, un mois ou indéfiniment. Ainsi, si l'Union est offert à 24 1/2 pendant la période que vous avez fixée, votre ordre est exécuté ; à moins que nous n'ayons d'autres ordres semblables et antérieurs au vôtre. Certes, le cours de l'Union peut monter à 26 ou 27. Dans ce cas, vous perdez l'occasion d'acheter à 24 1/2 ou aux alentours de 25. Voilà pourquoi il est le plus souvent à conseiller d'acheter des valeurs dans le seul but de réaliser un gain d'une fraction de point.

Les ordres à cours limite s'appliquent également aux ventes de valeurs. Ainsi, si vous avez du papier d'Union en portefeuille, vous pouvez nous demander d'essayer de le vendre à 26.

Comment les ordres sont-ils exécutés ?

Disons que vous demandez à M. Durand de placer un ordre au cours du moment pour 100 actions de l'Union. Si l'Union est UNE VALEUR AMÉRICAINE, inscrite à la Bourse de New York, votre ordre est immédiatement télégraphié à notre siège social de New York et téléphonique directement à une cabine de Merrill Lynch sur le parquet de la Bourse. Sur le parquet, l'un de nos courtiers se rend au comptoir où les actions de l'Union se transigent. Le parquet de la Bourse compte 18 de ces comptoirs et à chacun d'eux, on peut acheter et vendre environ 80 valeurs.

Au comptoir, notre courtier demande quel est le cours du moment. D'autres courtiers, qui ont reçu des ordres d'achat ou de vente du papier d'Union, font leurs demandes et leurs offres à haute voix. Aucune transaction secrète n'est permise.

Lorsqu'il se renseigne sur le cours, notre courtier ne dit pas s'il désire vendre ou acheter, car il espère acheter à un prix plus avantageux en marchant. Par exemple, un courtier peut offrir de vendre à 25 1/2, alors qu'un autre déclare qu'il est prêt à acheter à 25 1/4. À ce moment, notre courtier peut offrir d'acheter 100 actions à 25 1/2 et conclure la transaction à ce prix.

Dès que votre ordre est exécuté, un compte rendu de la transaction est télégraphié à notre cabine de la Bourse à New York et tous les détails sont promptement télégraphiés à M. Durand. Celui-ci vous téléphone alors pour vous dire le prix exact que vous avez payé pour vos valeurs. Le tout n'exi-

ge généralement que quelques minutes.

Un client peut, s'il le désire, fixer le prix qu'il est disposé à payer en plaçant un ordre à un cours limite. Vous pouvez, par exemple, nous demander de vous acheter du papier d'Union à 24 1/2. En outre, vous pouvez spécifier que cet ordre est valable pour une journée, une semaine, un mois ou indéfiniment. Ainsi, si l'Union est offert à 24 1/2 pendant la période que vous avez fixée, votre ordre est exécuté ; à moins que nous n'ayons d'autres ordres semblables et antérieurs au vôtre. Certes, le cours de l'Union peut monter à 26 ou 27. Dans ce cas, vous perdez l'occasion d'acheter à 24 1/2 ou aux alentours de 25. Voilà pourquoi il est le plus souvent à conseiller d'acheter des valeurs dans le seul but de réaliser un gain d'une fraction de point.

Les ordres à cours limite s'appliquent également aux ventes de valeurs. Ainsi, si vous avez du papier d'Union en portefeuille, vous pouvez nous demander d'essayer de le vendre à 26.

Comment les ordres sont-ils exécutés ?

Disons que vous demandez à M. Durand de placer un ordre au cours du moment pour 100 actions de l'Union. Si l'Union est UNE VALEUR AMÉRICAINE, inscrite à la Bourse de New York, votre ordre est immédiatement télégraphié à notre siège social de New York et téléphonique directement à une cabine de Merrill Lynch sur le parquet de la Bourse. Sur le parquet, l'un de nos courtiers se rend au comptoir où les actions de l'Union se transigent. Le parquet de la Bourse compte 18 de ces comptoirs et à chacun d'eux, on peut acheter et vendre environ 80 valeurs.

Au comptoir, notre courtier demande quel est le cours du moment. D'autres courtiers, qui ont reçu des ordres d'achat ou de vente du papier d'Union, font leurs demandes et leurs offres à haute voix. Aucune transaction secrète n'est permise.

Lorsqu'il se renseigne sur le cours, notre courtier ne dit pas s'il désire vendre ou acheter, car il espère acheter à un prix plus avantageux en marchant. Par exemple, un courtier peut offrir de vendre à 25 1/2, alors qu'un autre déclare qu'il est prêt à acheter à 25 1/4. À ce moment, notre courtier peut offrir d'acheter 100 actions à 25 1/2 et conclure la transaction à ce prix.

Dès que votre ordre est exécuté, un compte rendu de la transaction est télégraphié à notre cabine de la Bourse à New York et tous les détails sont promptement télégraphiés à M. Durand. Celui-ci vous téléphone alors pour vous dire le prix exact que vous avez payé pour vos valeurs. Le tout n'exi-

des personnages difficiles à approcher. Quelle erreur ! Vous pouvez pénétrer, sans la moindre autorisation, dans n'importe quel bureau de courtage au Canada.

Beaucoup de gens, enfin, semblent penser que les courtiers ne traitent qu'avec des gens qui placent, en une fois, des milliers ou des dizaines de milliers de dollars. Nous sommes heureux et fiers, au contraire, de faire affaires, dans nos bureaux, aussi bien avec des gens qui parlent par centaines de dollars qu'avec des gens qui comptent par milliers et dizaines de milliers.

Nous avons constamment fait remarquer que personne ne devrait faire des placements en valeurs mobilières à moins de pouvoir subvenir largement à ses besoins matériels (nourriture, habillement, logement) ; à moins d'avoir suffisamment d'économies pour les cas d'urgence... et à moins d'avoir une assurance assez forte pour protéger sa famille. Alors seulement, si l'on dispose d'un supplément de fonds, on pourra sans doute les placer avantageusement en titres.

Ce que votre courtier peut faire pour vous

Lorsque vous placez votre argent, vous pouvez dire à

Mais, en fin de compte, c'est à nous que la décision appartient.

C'est ce que nous entendons quand nous disons : "Renseignez-vous avant d'acheter".

Combien en coûte-t-il pour acheter et vendre des valeurs ?

Des commissions raisonnables sont retenues sur toutes les transactions faites à la Bourse, et les tarifs de tous les membres de la Bourse sont exactement les mêmes. Les tarifs varient selon l'importance de la transaction. Toutes proportions gardées, cette commission est moins élevée sur les grosses transactions que sur les petites. C'est ainsi que la commission sur 100 actions de l'Union à 25 s'élève à 1.26% du prix d'achat, tandis qu'elle sera de 2.4% sur 10 actions.

En général, la commission moyenne sur toutes les transactions effectuées à la Bourse est inférieure à 2%.

Dès que nous avons fait une transaction pour vous, nous vous envoyons une facture indiquant exactement ce que vous avez acheté, le prix payé, la commission qui est due, les frais postaux ou la taxe (s'il y en a) et quelle somme totale vous devez nous verser. Nous ne réclamons pas de frais à nos clients pour services spéciaux tels que recherches, l'administration d'un compte en sommeil ou la garde de valeurs. Conformément aux règlements de la Bourse de Montréal et de Toronto, toute valeur achetée par un courtier doit être payée au courtier dans les trois jours ouvrables consécutifs à la transaction et dans les quatre jours ouvrables s'il s'agit de la Bourse de New York.

Après avoir payé la facture, vous pouvez exiger le certificat de valeurs qui indique que les actions de l'Union que vous avez achetées ont été enregistrées à votre nom et que vous avez droit à tous les privilèges et dividendes de cette entreprise. Un nombre de plus en plus grand de nos clients trouvent toutefois plus pratique de nous confier leurs valeurs. Ainsi, ils ne risquent pas de perdre leur certificat qui est toujours à portée de la main lorsqu'ils décident de vendre leurs actions. Nous percevons leurs dividendes ou l'intérêt sur leurs obligations, les portons à leur compte et leur postons un rapport mensuel, indiquant avec précision l'état de leurs placements chez nous. Ce service est gratuit comme tous les autres. Nous nous contentons des commissions minimales que nous retirons des transactions effectuées pour le compte de nos clients.

Service français

MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC.

MEMBRES DES BOURSES DE MONTRÉAL ET DE NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.

635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2 • Téléphone: UNIVERSITY 1-8241

Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

la
Musique
par
Gilles POTVIN

Pianiste russe, cordes slaves

Vladimir Ashkenazy a remporté les honneurs du récent Concours Tchaïkovski de Moscou en se classant premier (ex-aequo avec l'Anglais John Ogdon) dans la section réservée aux pianistes. Une telle victoire assure aux gagnants un prestige mondial et il n'est pas étonnant qu'une salle presque comble ait accueilli le jeune pianiste à son deuxième récital montréalais, vendredi soir dernier, au théâtre Saint-Denis.

Ce jeune artiste, prodigieusement doué, est sans doute l'espoir numéro un du piano dans son pays, venant à la suite d'un Richter, d'un Oborin et d'un Gilels. Ce n'est pas sans raison que les Soviets l'ont inscrit au concours Tchaïkovski. Ils voulaient un candidat de première force et Ashkenazy, vainqueur de plusieurs concours internationaux des récentes années, notamment Bruxelles et Varsovie, représentait pour eux une valeur absolue.

Peu de pianistes au monde, à l'heure présente, possèdent des moyens techniques aussi extraordinaires que ce jeune virtuose. Son mécanisme au clavier est une chose qui touche au prodige. On n'arrive pas à croire qu'un seul homme, avec deux bras et dix doigts, puisse jouer avec une telle clarté, les traits les plus délicats et les plus difficiles jamais imaginés par un compositeur comme Prokofiev dans sa sixième sonate. Ce dernier semble ici s'être juré d'avoir la tête de tous les pianistes qui tentaient de jouer son œuvre. Il semble prendre plaisir à les mettre au pied du mur, à les entraîner dans des labyrinthes ou à les prendre dans toutes sortes de pièges. Triompher d'une telle œuvre veut dire en jouer scrupuleusement toutes les notes selon les indications du compositeur. Cela assure la victoire suprême de l'exécutant, s'il y arrive.

C'est à peu près tout ce que représente pour moi la Sixième Sonate de Prokofiev qui, pourtant, occupait une bonne demie-heure du programme d'Ashkenazy. Je ne sais si ce dernier a choisi cette œuvre par goût personnel ou si elle lui a été imposée.

Quoi qu'il en soit, l'impression qui m'est restée après l'exécution

absolument transcendantale qu'en a donnée Ashkenazy est celle du monstre vaincu, du dragon terrassé, du Goliath abattu par un jeune David. Des premières mesures, on s'est facilement rendu compte que Vladimir Ashkenazy n'allait pas être le perdant. Mais le combat a quand même duré près d'une demi-heure.

Restaient au programme Mozart, avec la Sonate en ré majeur, K. 311 et Chopin, avec les Douze Études, opus 25. Techniquement, le Mozart a été des plus satisfaisants. Le pianiste joue cette musique avec une certaine sécheresse, évitant toute nuance au-dessus du mezzo-forte et s'appliquant à lui donner un caractère de minéralité. Pour ma part, je la préfère un peu plus extériorisée, plus accentuée et avec des contrastes plus marqués.

Il a fallu attendre la deuxième partie du programme, avec les Études de Chopin, pour se rendre compte qu'on avait affaire à un grand pianiste certes, mais aussi à un grand interprète. Ici, l'art d'Ashkenazy a pris tout à coup son essor et on était tout heureux de s'apercevoir que ses dix doigts n'étaient pas seulement actionnés par un cerveau mais aussi par un cœur et une âme. L'artiste a joué avec infiniment de tendresse des pages comme la première étude ("La Harpe éolienne") et la septième, en do dièse mineur. Quand la musique demandait des accents plus vibrants comme dans les Nos 10 et 12, Ashkenazy mettait en œuvre ses moyens prodigieux et la musique, la seule musique n'en était que plus éloquente.

Je me rends compte que j'ai chicané Ashkenazy de nous avoir servi la Sixième Sonate de Prokofiev. Après son exécution mémorable des Études de Chopin, je lui pardonne volontiers, ayant prouvé qu'il est d'abord et avant tout un serviteur de la musique.

Dimanche soir, au théâtre Her Majesty's, on retrouverait l'excellent orchestre à cordes yougoslave connu sous le nom de "I Solisti di Zagreb" (au fait, pourquoi un nom italien?) qui nous avait déjà visités en 1956,

sous les auspices de Pro Musica. Antonio Janigro, l'éminent violoncelliste, en est toujours le directeur et il nous a semblé reconnaître quelques-uns des instrumentistes qui étaient venus il y a six ans.

Panigro dirige ses treize musiciens avec une baguette précise, marquant bien le tempo et accentuant les effets de contraste qui foisonnent dans la musique dite baroque. Cela nous a valu des exécutions remarquables d'une Symphonie en sol de Vivaldi et d'un Concertino dans le même ton de Pergolèse. En première partie, Janigro a joué de façon admirable le Concerto en si bémol majeur de Boccherini. Il possède une sonorité parmi les plus belles que l'on puisse trouver et son archet sait chanter avec une rare éloquence.

En seconde partie, Jolka Stanic, violoniste de l'ensemble, a joué un Concerto en ré de Tartini, œuvre d'un intérêt assez faible. L'interprétation plutôt scolaire de Mile Planinc n'a pas beaucoup aidé à créer une impression autre.

Pour le reste du programme, Antonio Janigro s'en est tenu au répertoire du 20ème siècle. Il a d'abord joué la Musique Funéraire écrite par Hindemith pour la mort de George V et originairement conçue pour alto et cordes. L'œuvre est d'une grande simplicité et par cela d'autant plus touchante. Son caractère élogique a été magnifiquement traduit par le soliste.

Les Cinq Pièces pour cordes, Op. 5 de Webern ont reçu une magnifique exécution de la part des Solistes de Zagreb. Plusieurs auditeurs ont d'abord sursauté puis ont semblé se laisser prendre par ces brefs morceaux où Webern dit en quelques mesures à peine ce que d'autres compositeurs n'ont pas réussi à exprimer en cent pages de musique.

Le concert s'est terminé par un Scherzo tapageur, tiré d'un opéra de Chostakovitch écrit à l'âge de vingt ans.

Des œuvres de Mozart et de Britten, jouées en rappel, ont mis un point final à cette soirée à laquelle assistaient de nombreux amateurs et plusieurs musiciens professionnels.



REPRISE D'UBU-ROI — "Ubu-roi", la truculente farce de Jarry, est reprise par l'Egrégore à compter de ce soir à son petit théâtre de la rue Clark. Deux des interprètes sont (ci-dessus) Kim Yaroshevskaja et Marte Mercure. Le rôle principal, tenu à l'Estérel par François Guillier, est repris à Montréal par Marcel Sabourin.

Quilico en Russie

LENINGRAD — Le baryton canadien Louis Quilico était l'artiste invité du Théâtre de l'opéra de Leningrad récemment. Il incarnait Amonastro dans "Aida" de Verdi.

Konstantin Laptev, un des principaux solistes à l'opéra de Leningrad, qui avait cédé son rôle à l'artiste canadien pour la circonstance, a fait l'éloge de Quilico.

Au cours des deux dernières saisons, Louis Quilico, de Montréal, a chanté au Covent Garden de Londres.

Il sera de nouveau en vedette à Leningrad samedi dans l'opéra "Rigoletto" après quoi il entreprendra une tournée des principaux centres soviétiques.

Censure des films au Mali

BAMAKO — Les films présentant des scènes de gangrisme, de hold-up et de strip-tease, ainsi que les westerns dont les "scénarios expriment une violence caractérisée des mœurs" sont interdits au Mali depuis le 1er novembre.

Cette décision a été prise par le Bureau politique du parti de l'Union soudanaise RDA.

Le Bureau politique a estimé que les genres de films mentionnés portaient atteinte aux bonnes mœurs et qu'ils étaient de nature à favoriser la progression de la délinquance juvénile.

Le Bureau a demandé à l'association de parents d'élèves et à la commission de censure, ainsi qu'aux propriétaires de salles de cinéma et aux organisations de jeunesse, de veiller à une stricte application de cette mesure.

LE 30 NOVEMBRE Glenn Schnittke avec le Choeur Bach

Glenn Schnittke chantera pour la première fois à Montréal lors de la présentation de l'Oratorio de Noël de Jean-Sébastien Bach, en l'église St. James United, (rue Sainte-Catherine, près de Bleury) le vendredi 30 novembre à huit heures et quart du soir. La chorale Bach, les solistes et l'orchestre seront sous la direction de George Little.

M. Schnittke, spécialiste de Bach et reconnu comme tel en Europe et en Amérique, chantera à la fois les airs de ténor et les récits de l'Evangéliste. Les autres solistes sont Elizabeth Benson-Guy de Toronto, Jan Simons de Montréal et Maureen Forrester, qui réside maintenant à New York.

La basse continue sera interprétée par Kelsey Jones au clavecin et Walter Joachim au violoncelle.

Le Prix Goncourt va à Anna Langfus

PARIS. — Le Prix Goncourt a été attribué lundi à Anna Langfus, auteur français d'origine polonaise pour son roman "Les Bagages de sable" (Gallimard). Déjà 8.000 exemplaires du roman, l'histoire d'une réfugiée juéo-polonaise en France, ont été vendus. C'est la première fois depuis 1903 que le Goncourt va à une femme. Le Renaudot a aussi été décerné à un auteur féminin, Simonne Jacquemard, pour son roman, "Le Veilleur de nuit".

Joan Crawford chez les embouteilleurs

L'actrice de cinéma, Joan Crawford, qui mène de pair une brillante carrière d'artiste dramatique et le rôle de membre du conseil d'administration de l'une des plus importantes compagnies au monde, sera à Montréal, la semaine prochaine.

Le but de sa visite est d'assister au congrès national des embouteilleurs de Pepsi-Cola qui aura lieu en l'hôtel Reina Elisabeth, du 25 au 27 novembre. Plusieurs centaines de délégués, d'un océan à l'autre, assisteront à cette réunion qui aura pour thème: "La mise en marche — clé du succès".

Horaire des spectacles

THEATRE

COMEDIE CANADIENNE — "La Paix du Dimanche" à 8h.30. L'EGREGORE — "Ubu-Roi" 9h. Relâche dimanche et lundi. THEATRE OF L'ANSE (Dorion) — "Zoe" (lun. mar. merc. jeu. 9h. — sam. et dim. 8h. — relâche vendredi). THEATRE DE LA POUDRIERE (St-Hélène) — "Adieu Prudence". THEATRE DU NOUVEAU MONDE (Orpheum) — "Piège pour un homme seul" — soirs, à 9h. p.m.; dim., à 2h.30 et 7h.30. Relâche lundi. THEATRE DU RIDEAU VERT — "Stella" — "La Machine à écrire" — sur semaine, à 8h.30; dim., à 2h.30 et 7h.30.

CINEMA

ALOUETTE — "Mutiny on the Bounty" — mat.: merc., sam., dim. et fêtes, 2h. p.m.; soirs, 8h.30; dim. et fêtes, 2h.30. AVEIN — "Love and the Frenchman" — 12.30 - 2.35 - 5.00 - 7.00 - 9.20. BIJOU — "La Tricheuse" — 12.35 - 2.35 - 4.40 - 6.40 - 8.40 - 10.40. CANADIEN — "La Française et l'Amour" — 1h.35 - 3h.30 - 5h.30 - 7h.30 - 9h.30 - 11h.30. CAPITOL — "Escape from East Berlin" — 10.35 - 12.35 - 2.35 - 4.35 - 6.35 - 8.35. CENTRE D'ART DE L'YVETTE — Salle "Alain-Resnais" — "Paix à Celui qui vient au monde" — 7h.30 et 10h.; dim., 3h., 5h., 7h.30 et 10h. — Salle "Eisenstein" — "Hiroshima mon amour" — 7h.30 et 10h.; dim., 3h., 5h., 7h.30 et 10h. CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "The Wonderful World of the Brothers Grimm" — soirs, à 8h.30; mer. et sam., à 2h. et 8h.30; dim., à 2h., 5h. et 8h.30.

DORVAL — (Salle Dorée) — "The Guns of Navarone" — 6.45 - 8.45 — sam., dim., mer., 2.15 - 4.15 - 6.15 — (Red Room) — "A Kind of Loving" — soirs, 6.10 - 8.00 — sam., 4.10 - 6.10 — "Les Insatisfaites" — 1.20 - 4.45 - 8.05. KENT — "Waltz of the Toreadors" — 12.30 - 2.35 - 5.00 - 7.10 - 9.15. LAVAL — "La Française et l'Amour" — 12h.30 - 4h.20 - 8h.10 — "Pa-trouille Dans Le Pacifique" — 1.30 - 4.45 - 8.05. LOEW'S — "The Chapman Report" — 10.05 - 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.15. MONKLAND — "That Touch of Mink" — 1.20 - 5.40 - 10.00 — "Spiral Road" — 3.10 - 7.30. OUTREMONT — "Lisla" — 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00. PALACE — "What Ever Happened to Baby Jane?" — 9.55 - 12.40 - 3.25 - 6.20 - 9.10. PAPINEAU — "3 contre 3" — 1.20 - 4.40 - 8.05 — "Les Insatisfaites" — 3.05 - 6.25 - 9.50. PLACE VILLE-MARIE — "Boracarin" — 1.30 - 4.45 - 8.10. PLAZA — "La Française et l'Amour" — 1h.35 - 3h.30 - 5h.30 — "Pa-trouille Dans Le Pacifique" — 1h.35 - 3h.30 - 5h.30. PRINCESS — "Pressure Point" — 11.55 - 3.10 - 6.30 - 9.50 — "The Last Days of Pompeii" — 10.05 - 1.20 - 4.40 - 7.55. RIVOLI — "3 contre 3" — 2.55 - 6.15 - 9.35 — "Les Insatisfaites" — 1.20 - 4.45 - 8.00. SAINT-DENIS — "La Princesse De Clèves" — 12.30 - 2.35 - 4.35 - 6.35 - 8.35. SEVILLE — "The Longest Day" — lun., mar., jeu. et ven., à 8h.15 p.m.; mer. et sam., à 2h. et 8h.15 p.m.; dim., à 2h. et 7h.45 p.m. SNOWBOWL — "Long Day's Journey Into Night" — soirs, 8h.30 — sam., dim. et merc., à 2h. et 8h.30.

2e SEMAINE

ST-DENIS-BIJOU

Un amour sublime
à peu d'autres semblable

MARINA VLADY
JEAN MARAIS
ANNIE DUCAUX

EN COULEURS
CINEMASCOPE

Meilleur film
toute catégorie
à LA GRANDE SEMAINE DU FILM FRANÇAIS

LA PRINCESSE DE CLEVES

UN FILM CHOC
QU'IL NE FAUT PAS MANQUER

FRANÇOISE
DELDEICK
et
GIL VIDAL

LA TRICHEUSE
avec JACQUES DUMESNIL

S. HUROK
et Canadian Concert & Artists
présentent
DIRECTEMENT DE MOSCOU
et après une tournée
triomphale aux
Etats-Unis

Le Ballet Bolshoi

pour
4
SOIRS SEULEMENT

la plus prestigieuse compagnie
de ballet au monde

150
artistes

ORCHESTRE SYMPHONIQUE COMPLET

MAR., MERC., JEU., VEND. SOIR - 4, 5, 6, 7, DEC.

AMPHITHÉÂTRE DU FORUM

PROGRAMME:

MARDI SOIR: L'ECOLE DE BALLET, musique de Glazunov, choréog. Messner; CHOPINIANA (Les Sylphides), musique Chopin, choréog. Fokine; LES NUITS DE WALPURGIS, tirées du 31ème acte de Faust, musique Gounod, choréog. Levrovsky. MERCREDI SOIR: LAC DES CYGNES (au grand complet, 4 actes), musique Tchaïkovski, choréog. Gorsky et Messner. JEUDI SOIR: BAYADERKA, musique Minkus, choréog. Petipa; DIVERTISSEMENTS, pas de deux, études classiques et danses folkloriques; LES NUITS DE WALPURGIS. VENDREDI SOIR: CHOPINIANA; L'ECOLE DE BALLET et GAYANE, suite de danses folkloriques de Russie, d'Arménie, de Géorgie et de l'Ukraine.

BILLETTS EN VENTE

au Forum: à Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke e.; chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine est; et 2140, de la Montagne; au Salon de l'Herboristerie, 4540 St-Denis; chez Fortin Television, 47 Fleury e.; chez Charbonnel Bijouterie, 2115, Jean Talon e.; Ind. Cigar Store, 304 McGill; au Carrousel, 152, St-Jacques, St-Jean, Out.

COMMANDES POSTALES EGLEMENT

Veuillez adresser votre commande par la poste accompagnée d'un chèque ou mandat-poste payable à CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC., 1822 Sherbrooke ouest, Montréal. Joindre une enveloppe-retour affranchie.

3 DERNIERES!!!

JEU. 22 NOV. VEN. 23 NOV. SAM. 24 NOV.

**L'AMOUR
DES
4 COLONELS**

1200 rue Bleury
R.E.S. 861-5385

AU GESU

L'OFFICE NATIONAL DU FILM
vous invite à voir

QUEBEC U.S.A.: de Claude Jutra et Michel Brault
LA SOIF DE L'OR: de Jacques Giraldeau
GOLDEN GLOVES: de Gilles Groulx
LE JEU DE L'HIVER: de Jean Dansereau et Bernard Gosselin
RONDE CARREE: de René Jodoin.

A son Auditorium, 3255, Côte de Liesse
Demain soir à 8h.30 Entrée libre

Un exposé
complet de
la FEMME
FRANCAISE
et de ses
amours

**La Française
et l'Amour**

50 des plus grandes
étoiles européennes

JAMAIS UN FILM N'A EU
UNE TELLE DISTRIBUTION!

JAMAIS UN FILM N'A EU
UNE TELLE REALISATION!

7 des plus grands
réalisateurs au monde

JAMAIS UN FILM N'A ETE
AUTANT ACCLAME
A TRAVERS LE MONDE!

CANADIEN-LAVALPLAZA
"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

POUR LA PREMIERE FOIS, FILM EN TROIS SEQUENCES!

Boccaccio 70

JOSEPH E. LEVINE
présente

Produit par
CARLO PONTI
IN EASTMANCOLOR

Cinema
PLACE VILLE MARIE
866-2644

HORAIRE:
Midi, 2.50, 5.45, 8.30
8e SEMAINE!

Je tire...
Je tue!

AZNAVOUR
3 contre 3 JUSQU'A LA MORT
(HORACE 62)

RUES SANGLANTE
COMBATS ACHARNES!

L'amour sans contrainte,
qui mène jusqu'au...CRIME!

LES INSATISFAITS
RITA CADILLAC EMMANUEL GIL

FRANCAIS RIVOLI PAPINEAU GRANADA
AV. 8-5513 271-2210 LA. 1-6853 CL. 5-2428

THEATRE LA BOULANGERIE
3140, RUE DE L'ANCIENNE
4 SUPPLEMENTAIRES
MAX FRISCH
UN RIRE DE SANTE!
DEMAIN 8 h. 30 — RA 2-5363

A LA POUDRIERE
de l'île Sainte-Hélène

Adieu Prudence

COMEDIE EN 2 ACTES
avec
Paul DUPUIS
Denise FILIATRAULT
Lisa TONDI
Pierre DUFRESNE

CE SOIR A 8H.40

Réservations: LA. 6-0821
Billets en vente
Medical Arts Pharmacy

Le
THEATRE
DES VRAIS
CONNAISSEURS

Egrégore

UBU-ROI
D'ALFRED JARRY

AVEC:
Marcel Sabourin
Denise Morelle

MISE EN SCENE:
Jean-Pierre Ronfard

Relâche: dimanche et lundi

SPECTACLE à 8 h. 30

2111 rue CLARK
(près Sherbrooke) VI. 2-2061

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE ET CANADIAN CONCERTS AND ARTISTS
PRESENTENT

**PIEGE POUR
UN HOMME
SEUL**

Co
soir
à 9 h.

A l'Orpheum
525 ouest,
rue Ste-Catherine
VI. 5-7149

Une intrigue passionnante, pleine de mystère et de surprise!

Orchestre Symphonique
de Montréal

Cinquième présentation annuelle
du chef-d'œuvre de Haendel

Le Messie

Sous la direction de
ZUBIN MEHTA

Pierrette ALARIE soprano
Frances BIBBLE mezzo-soprano
Richard VERREAU ténor
Donald GRAMM basse

Le Choeur Elgar de Montréal
Gifford Mitchell, dir.

EGLISE ST. JAMES UNITED
463 ouest, Ste-Catherine

2 SOIRS — Mardi & merc. 4 et 5 déc. 8h.30 p.m.
BILLETTS RESERVES: \$4 ET \$2 TAXE INC.

En vente maintenant à 1476 ouest, Sherbrooke

Commandes postales acceptées. Chèques ou mandats à l'ordre de l'O.S.M. Inclure une enveloppe adressée et affranchie.

HER MAJESTY'S
2 SEMAINES SEULEMENT
26 NOV. au 8 DEC.

SOIRS A 8 H.30
MATINEES: merc. et sam. à 1 h.30

RONALD GAYLEA
DRAKE BYRNE

My Fair Lady

CHARLES HUGH
VICTOR DEANISTER

Tournée d'adieu — Votre dern. chance
Places maintenant en vente
Pas tous vendus
TEL. WE. 5-2488

ROMS SIEGES DISPONIBLES
Ouvert de 10h. a.m. à 9h. p.m.
Excepté le dimanche

LE RIDEAU VERT

Ce soir 8 h. 30
Dimanche 2.30 - 7.30

**LA MACHINE
A ECRIRE**

de Jean COCTEAU
de l'Académie Française

Mise en scène
André Valmy

ELIZABETH CHEVALER
JEAN-PAUL DUPAS
DENISE PROVOST
HENRI NORBERT
ANDRÉ VALMY

AU STELLA - VI. 4-1793
\$1.98 - 4664 St-Denis

Tous **MGM** et **CINERAMA** présentent

830

DIMANCHES COMPRIS
ENFANTS admis aux
matinées de 2 p.m.
MATINEES:
mer. et sam. 2 p.m.
DIM. 2.50-8 P.M.

**THE WONDERFUL
WORLD OF
THE BROTHERS GRIMM**

une production de GEORGE PAL ★ TECHNICOLOR

IMPERIAL
1430 BLEURY - AV. 8-7102

GUICHETS OUVERTS: 10h. a.m. à 9h. p.m. Dimanches: de midi à 9h. p.m.
Réservations: AV. 8-5603

La plus grande aventure
jamais vécue devient
la plus grande
aventure jamais
filmée!

METRO-GOLDWYN-MAYER

MARLON BRANDO
TREVOR HOWARD
RICHARD HARRIS

**MUTINY ON
THE BOUNTY**
AN ARCOLA PICTURE

FILMED IN ULTRA PANAVISION 70 • TECHNICOLOR • MCM

BILLETTS MAINTENANT EN VENTE
GUICHET OUVERT DE 10h. A.M. à 9h. P.M.
SPECTACLES A PLACES RESERVEES ET PRIX:
Mat.: merc., sam., dim. et fêtes, à 2h. p.m.
Merc., 1.50; sam., dim. et fêtes, \$2
Soirs: tous les jours, à 8h.30; dim., à 8h. p.m.
Lun. à ven., \$2; sam., dim. et fêtes, \$2.50 tax. incl.
Attention spéciale aux groupes - Tél. M. B.T. MacDonald, 932-1510

Première Canadienne
22 NOVEMBRE

ALOUETTE
ST-CATHERINE & BLEURY - UN 1-2807

COMMANDES
POSTALES
ACCEPTÉES
MAINTENANT

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard Gosselin

Nous nous sommes réjouis ensemble, hier, de la bonne nouvelle venue de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, avec son opération-débloquage. M. Claude Ryan, en page éditoriale, a apporté le poids de son expérience et de sa compréhension au dossier. L'éducation physique est un problème à l'échelle provinciale, mais il est admis depuis longtemps que pour créer du solide, il faut creuser des fondations et y établir des bases indispensables. C'est pour cela que le problème existe avant tout au niveau de l'école primaire. Maintenant qu'il y a de si puissants alliés dans la place, la solution du problème n'est plus qu'une question de bonne volonté et de patience. Déjà, les obstacles paraissent moins redoutables.

L'opinion publique n'est plus un obstacle. Tout le monde s'accorde maintenant à saisir l'urgence et l'indispensabilité de l'éducation physique. Il ne manque que les approbations en haut lieu. La croisade entreprise finira par avoir raison du dernier argument invoqué en faveur du statu quo, à savoir que les autorités ayant trop de graves problèmes à solutionner, n'ont pas le temps ni les ressources pour toucher à l'éducation physique, aux loisirs et au sport amateur. Quand la jeunesse est concernée, la jeunesse qui remplacera la génération actuelle, il ne peut y avoir de classification dans les problèmes. Tous ont une égale importance.

Si l'autorité n'a pas le temps pour trancher la question, si elle n'a pas le personnel compétent et qualifié, elle peut toujours confier le travail à une équipe de gens désintéressés qui y apporteront le fruit de leur expérience, la lumière de leur science et, au besoin, l'apport de leur abnégation bénévole. Les exemples concrets de réalisations heureuses sont de bon augure quand on pense à ce qui a été fait en certains milieux avec des moyens de fortune par des gens qui n'y recherchaient aucun honneur ni aucune rémunération tangible.

Voilà pour la création d'un organisme qui, selon les recommandations de la Commission LaRoche, aurait pour tâche de créer les institutions qui s'imposent, de grouper toutes les bonnes volontés, de faire disparaître toutes les jalousies, toutes les rivalités, toutes les ambitions et de préparer un texte de loi uniforme qui serait appliqué, sous l'autorité du gouvernement, sur toute l'étendue de la province, pour toute la jeunesse, féminine et masculine, rurale ou urbaine, riche ou pauvre, sportive ou intellectuelle. Deux gros problèmes devront d'abord être résolus: celui des budgets et celui du recrutement des professeurs.

Si chaque école de la province devait avoir un ou deux professeurs d'éducation physique attirés, on peut croire que cette politique greverait les budgets des commissions scolaires. Ce n'est pas sûr. On aura remarqué la préoccupation louable de bâtir, depuis quelques années, des édifices modernes, inspirés par toutes les lois de l'hygiène et de la sécurité. Les espaces réservés à ce qu'on appelle la "cour d'école", sont souvent des endroits déserts, peu fréquentés, sinon pour le quart d'heure de récréation du matin et de celui de l'après-midi. Mais dès que la classe est terminée, ou pendant les congés de fin de semaine, ces espaces deviennent des endroits où les religieux ou les professeurs prennent leur marche quotidienne. Qu'on fasse servir ces terrains à une meilleure utilisation de la part des élèves ou qu'on les remplace par des gymnases, là où il n'y en a pas.

Les plus grands experts en enseignement avouent que depuis quelques années, les programmes scolaires sont soumis à des essais. Les formules anciennes, parce que désuètes, sont remplacées par des méthodes d'essai qui n'ont pas fait leurs preuves. Les enfants sont donc les victimes de ces incertitudes et de ces tâtonnements. Une méthode, toutefois, est reconnue dans le monde entier pour la formation des jeunes et c'est celle de l'éducation physique. Une heure ou deux d'exercices physiques ne peuvent que mieux préparer la réceptivité des élèves à une meilleure gymnastique intellectuelle. Certains cours, d'inspiration et de résultats douteux, pourraient être remplacés par une période obligatoire d'éducation physique et l'argent ainsi épargné pourrait payer le salaire des professeurs d'éducation physique, à qui il faudrait donner le même statut que n'importe quel autre membre du corps enseignant.

Quant au problème de recrutement des professeurs d'éducation physique, il faudrait là aussi que l'autorité, qui ferait surgir des écoles de formation de professeurs, établisse des barèmes de compétence. Les candidats aux postes convoités devraient au moins établir une double aptitude: pédagogique et physique. On ne peut, à l'heure actuelle, tabler sur la valeur des diplômes actuellement décernés. Tous n'ont pas la même signification. Un exemple? Personnellement, j'ai, en 1936, obtenu un diplôme de journalisme de l'ancienne école des sciences sociales de l'université de Montréal. Mais ce n'est pas ce parchemin qui m'a obtenu mon poste actuel au "Devoir".

Le diplôme, sans l'aptitude physique, ne vaut pas cher, et vice-versa. Aussi bien faudrait-il que pour juger la compétence d'un candidat, il offre un certain standard de développement intellectuel et en même temps un minimum d'aptitude physique qui empêche un professeur diplômé de passer pour une pâte molle devant sa classe et un héros musclé de patauger au chapitre des théories. Entre les deux, il y a un juste milieu, qu'il faudra encourager pour ne pas être injuste dans certains cas et ne pas lancer en éducation physique des professeurs qui enseignent le cheval allemand exclusivement devant un tableau noir.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 586497

FRANÇOIS - XAVIER PARENT, commis, des cités et district de Montréal.
Demandeur.

— VS —
JOSEPH-LEOPOLD OUELLETTE, Woonsocket, Rhode Island, un des Etats des Etats Unis de l'Amerique du Nord.
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au Défendeur, JOSEPH-LEOPOLD OUELLETTE, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 19 jour de novembre 1962.
Me P.-M. Prévost,
10 ouest, rue St-Jacques,
Chambre 505,
Montréal, P.Q.
Procureur du Demandeur.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 584323

A. G. WALTER, exécutif, de la ville de Baie d'Urfé, dans le district de Montréal.
Demandeur.

— VS —
B. H. CARTWRIGHT, du district de Montréal, et la résidant au 50 21ème Avenue, Ile Perrot.
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au défendeur B. H. CARTWRIGHT de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 19 novembre 1962.
Omer HARDY,
député-protonotaire
Mes HOWARD, CATE,
OGILVY, BISHOP, COPE,
PORTEOUS et HANSARD,
700, Place Ville-Marie,
Montréal 2.
Procureurs du demandeur

Les Red Wings dominant partout

MONTREAL. — Au cas où quelqu'un l'ignorait, les Red Wings de Détroit sont en tête de la Ligue Nationale de hockey parce qu'ils dominent sur toute la ligne.

Dans les buts, personne n'approche Terry Sawchuk qui connaît la meilleure saison de sa carrière avec une moyenne de 1.88 but alloué par partie. A l'offensive, les Wings alignent le premier compteur et le meilleur marqueur de francs buts. A la défensive, les Wings comptent le joueur de défense le plus puni.

Selon les statistiques de la Ligue Nationale de hockey,

Détroit est en première position avec 22 points, deux de mieux que Chicago. Alex Devecchio domine chez les compteurs avec 20 points, deux de plus que son coéquipier Parker MacDonald, qui compte le plus de francs buts avec huit à son crédit.

Ne serait-ce de Stan Mikita, du Chicago, avec six buts et 11 aides, les Wings occuperaient les trois premières places chez les compteurs, car Gordie Howe affiche un total de 16 points.

Par contre, Howie Young, du Detroit, est le joueur le plus puni du circuit avec 54

minutes au pénitencier, mais Chicago domine chez les équipes avec un total de 238 minutes.

LES GARDIENS DE BUTS

	Jl	Pt	Moy.
Sawchuk, Detroit	16	30	1.88
Hall, Chicago	13	34	1.27
DeJordy, Chicago	4	10	2.50
Totiaux, Chicago	18	44	1.24
Maniago, Mont.	11	21	0.29
Pabie, Montréal	4	12	0.27
Wakely, Montréal	1	3	0.00
Totiaux, Montréal	16	46	0.28
Bowyer, Toronto	14	43	0.37
Simmons, Toronto	3	7	0.23
Totiaux, Toronto	17	30	0.24
Worley, N. York	17	58	0.31
Pelletier, N. York	1	2	0.00
Totiaux, New York	17	60	0.33
Perreault, Boston	11	41	1.84
Johnston, Boston	3	11	3.30
Totiaux, Boston	14	32	1.37

PUNITIENS EN MINUTES

	PAR CLUB
BOSTON, Bruins	114
NEW YORK, Rangers	107
MONTREAL, Canadiens	183
TORONTO, Maple Leafs	181
DETROIT, Red Wings	238
CHICAGO, Black Hawks	238

LES COMPTEURS DE LA L.H.N.

	B.	A.	P.
Devecchio, Detroit	5	14	19
McDonald, Detroit	9	10	18
Mikita, Chicago	6	11	17
Howe, Detroit	8	8	16
Gooffron, Canadien	5	11	16
Richard, Canadien	7	8	15
Hull, Chicago	6	9	15
Harris, Toronto	8	6	14
McDonald, Chicago	7	7	14
Bucyk, Boston	6	8	14
Pennington, Boston	5	9	14
Hay, Chicago	5	9	14
Keon, Toronto	6	7	13
Balagete, N.Y.	5	8	13
Talbot, Canadien	5	8	13
Armstrong, Toronto	8	4	12
Mahovich, Toronto	7	5	12
Oliver, Boston	5	7	12
Duff, Toronto	4	8	12
Prentice, N.Y.	3	9	12
G. Tremblay, Can.	8	3	11
Ullmann, Detroit	6	5	11
Prosser, Canadien	6	5	11
Ingerfield, N.Y.	4	7	11
Spencer, Boston	3	8	11
Lunde, Chicago	3	8	11
Murphy, Chicago	6	4	10
Wharram, Chicago	6	4	10
Henry, N.Y.	6	4	10
Marshall, Canadien	5	5	10
Béliveau, Canadien	4	6	10



Lors du "Bonspiel de Presse O'Keefe" qui se déroulait lundi au Lorraine Golf & Curling Club, les représentants de la presse, de la radio et de la télévision eurent l'occasion de mesurer leur force pour le début de la saison. Sur la photo de gauche à droite l'on remarque quelques officiers qui étaient présents pour l'occasion: Ray Osmond, président, Région des Laurentides; R. Pit Guilmette, président, Canadien Branch, Royal Caledonian Curling Club; Bill Shepley, directeur du Bonspiel Mixte O'Keefe pour le district de Montréal; Gerry Lévesque, gérant du marketing, Brasserie O'Keefe Ltée.

Harvey Wylie et Leo Lewis sont élus

EDMONTON. — Harvey Wylie, des Stampedeers de Calgary, et Leo Lewis, des Blue Bombers de Winnipeg, ont été des choix unanimes sur les équipes d'étoiles 1962 de la Presse Canadienne dans l'Ouest.

Le Canadien Tony Pajackowski, du Calgary, n'a raté l'unanimité que par une voix. Les Stampedeers et les Bombers ont placé, chacun, sept joueurs sur les équipes, choisies pour la Presse Canadienne par les chroniqueurs de football du Canada dans les cinq villes représentées.

Les Roughriders de la Saskatchewan ont fait élire cinq de leurs membres, les Lions de la Colombie canadienne, trois, et les Eskimos d'Edmonton, deux.

Composition des équipes

Equipe offensive: Les demis Leo Lewis W. Earl Lunsford C. Ray Purdin S. et Nub Beamer C.B.; le quart-arrière Eagle Day C.; le centre Neil Habi S.; les gardes Tony Pajackowski C. et Sherwyn Thorson W.; les bloqueurs Frank Rigney W. et Lonnie Dennis C.B.; ainsi que les alliers Tommy Joe Coffey E. et Peter Manning C.

Equipe défensive: Les demis Harvey Willie C. Dick Thornton W. et Oscar Kriger E.; les seconds extérieurs Gord Rowan W. et Bill Burrell S.; les seconds intérieurs Tom Brown C.B., et Wayne Harris C.; le centre-garde Ron Atchison S.; les bloqueurs Don Luzzi C. et Roger Savio W.; ainsi que les alliers Garner Eckstran S. et Herb Gray W.

Parmi les absents, on note le quart Jackie Parker, des Eskimos, qui avait été choisi pendant les huit années précédentes, ainsi que Johnny Bright, également des Eskimos, qui a été victime de blessures.

Le Canada mise sur Mary Stewart

PERTH, Australie. — Les nageuses canadiennes n'ont pu remporter de médaille d'or lors des Jeux de l'Empire ces 28 dernières années. Toutefois, la jeune Mary Stewart, de Vancouver, devrait mettre fin à cette disette le 30 novembre prochain.

Mlle Stewart a tous les atouts pour accomplir les prédictions des experts. En effet, elle détient le record féminin dans les 110 verges, style papillon, avec un temps de 1:37.3 minute. Il n'y a pas une nageuse dans le Commonwealth qui s'est approchée en-deça de quatre à cinq secondes de cette marque.

L'instructeur des nageurs, le Montréalais Ed Healy, ne veut pas faire de prédiction lui-même, mais il ne cache pas sa confiance en sa protégée.

Par contre, les chances de Mlle Stewart ont grandement augmenté à la suite des essais australiens dimanche dernier. La meilleure nageuse australienne dans les 110 verges, style papillon, accusait un re-

tard de presque six secondes sur le temps de Mlle Stewart.

De plus, Healy, qui a observé les autres équipes à l'entraînement ici, n'a vu personne qui peut se comparer avec la nageuse de Vancouver. Selon lui, les seules athlètes qui l'approchent sont les Américaines, mais elles ne participent pas aux jeux.

La dernière nageuse canadienne à se mériter une médaille d'or fut Phyllis Dewar, de Vancouver, qui a triomphé dans les épreuves de 100 et 400 verges, style libre, en 1934.

Les épreuves féminines dans les 110 verges auront lieu le 28 novembre et la finale, deux jours plus tard.

L'équipe canadienne de natation a tenu deux pratiques quotidiennes jusqu'ici et Healy s'est déclaré enchanté de la façon dont les membres s'aident les uns les autres. A partir d'aujourd'hui, il n'y aura qu'une pratique quotidienne.

Transmissions automatiques

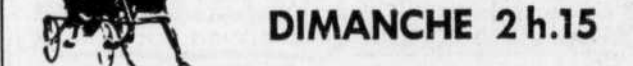


Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles — Estimes et remorque gratuites
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY LTD.
5529, rue Papineau Mtl 34 527-3641

Ce soir 8h.15

(Pas de courses jeudi)

DIMANCHE 2 h.15



Blue Bonnets

Admission générale \$1.00 — Clubhouse \$2.50

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE	
1 Marie Ouellette	L. Prud'homme
2 Owen Lee	C. Moreau
3 Prisky Al	A. Desjardis
4 Marty's Last B	P. Caldwell
5 Worley Carol	J. Jodoin
6 Renee Hanover	G. Bouvrette
7 Duke Lee	Gil Lachance
8 Clark Harvester	H. Lamarré
Aussi éligible	
The Mighty Mon	R. Ponton
DEUXIEME COURSE	
1 C-3 Amble	\$900
1 Market Wise	W. Hegert
2 The Rocket	R. Curran
3 Blake Haven	L. Wright
4 Star Attorney B	C. Savignac
5 Eddie B. Direct	B. Madill
6 Andrew Patch	L. Turcotte

AVIS

DEMANDE A 414 faite à la CITE DE MONTREAL par HANNEY CARTAGE INC. 1365, avenue de l'Eglise pour

permettre d'emmagasiner de l'essence pour usage personnel dans un (1) réservoir de 2,000 gallons sur lot de subdivision no 208 du lot no 3199 de la division cadastrale Paroisse de Montréal quartier St-Gabriel situé au no 2115, rue Reading, entre la rue Butler et l'avenue O'Connell.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sousigné dans les quinze jours.

Hôtel de ville, Montréal, le 21 novembre 1962.

Le greffier de la Cité, GABRIEL MORIN

AVIS

DEMANDE A 414 faite à la CITE DE MONTREAL par HANNEY CARTAGE INC. 1365, avenue de l'Eglise pour

permettre d'emmagasiner de la gasoline, pour usage personnel, dans un (1) réservoir de 2,000 gallons sur lot de subdivision no 208 du lot no 3199 de la division cadastrale Paroisse de Montréal quartier St-Gabriel situé au no 2115, rue Reading, entre la rue Butler et l'avenue O'Connell.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sousigné dans les quinze jours.

Hôtel de ville, Montréal, le 21 novembre 1962.

Le greffier de la Cité, GABRIEL MORIN

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE en vertu de l'article 1571D du Code civil, la convention datée du septième jour de juin 1962 a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de novembre 1962, sous le numéro 1617455, et au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec le 14ème jour de novembre 1962, sous le numéro 517,589 et au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Champlain le 14ème jour de novembre 1962, sous le numéro 22229, et au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Châteauguay le 14ème jour de novembre 1962, sous le numéro 26504, par laquelle Towers Marts and Properties Limited, dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est à 7600, rue Viau, dans la cité de Montréal, a vendu, cédé, transféré et transporté à Huron Finance Limited, dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est à 7600, rue Viau, dans la cité de Montréal, tout droit, titre et intérêt de Towers Marts and Properties Limited dans et à tous comptes, et réclamations présents ou futurs pour le solde impayé sur les ventes, présents ou futurs, de biens ou de marchandises vendus ou des magasins et échus ou à échoir.

DATE à Montréal, le 15ème jour de novembre 1962.

HURON FINANCE LIMITED

R. G. Williams

Secrétaire

ON VOUS EN SOUHAITE
une BONNE...
une VRAIE BONNE...



UNE VRAIE BONNE DOW

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COPSKY

Le vent de la modestie...

Pourquoi me priver de ce petit plaisir bien inoffensif de faire des prédictions sur un sujet qui m'est cher et où j'ai connu le mois dernier un succès de 100 p.c. dans notre .92c national? Halte là! vous tous qui avez à l'idée que je vais vous rabâcher les oreilles de commentaires élogieux au sujet de mon équipe de football favorite, les Alouettes. Vous n'y êtes pas du tout: il s'agit de tennis cette fois, de coupe Davis. Pour les incrédules, je réitérerai que j'avais vu juste lors des séries Suède-Mexique, ayant prédit une victoire du Mexique avec description de chacun des matches au cours desquels les joueurs se sont "complaisamment complu" à me donner raison. Aujourd'hui il s'agit des prochains rencontres entre le Mexique et l'Inde, le gagnant devant affronter dans une série suicide... les Australiens. Ces matches seront joués les 1er, 2 et 3 décembre, si l'Inde n'est pas en guerre ouverte et officielle avec ses voisins les Chinois. On ne sait jamais ce qui peut se produire sur la scène du sport de la politique internationale!

... Ne souffle pas de mon côté!

Et allons-y pour notre petit tour de gloire et la boule de cristal. Les joueurs en lice sont, pour l'Inde: Ramana-than Krishnan et Jaideep Mukherjee qui joueront les simples pendant que le double sera confié aux tremblantes mains de Premjit Lal et Jaideep Mukherjee. On sait que le duo de Rafael Osuna et Antonio Palafox renferme tous les espoirs Mexicains. Indépendamment du tirage au sort pour l'agencement des matches, je prédit tout de suite une victoire de 4 matches à 1 en faveur du Mexique. Rafael Osuna aura tout fait de prendre la mesure de Ramana-than Krishnan, classé derrière lui dans l'échelle des meilleurs amateurs au monde actuellement (Osuna: no 8 et Krishnan: no 9). Ce n'est pas tellement la différence d'être classé 8ème au lieu de 9ème qui milite en sa faveur, mais bien sa façon de jouer qui en fait un adversaire fort supérieur. Osuna porte le surnom de "La rapière" aux Etats-Unis et non en vain. Il frappe à des angles qui sont à la veille de réformer la géométrie! Il gagnera sûrement ses deux matches de simple, l'autre, contre Mukher, n'étant pour lui qu'une formalité!

Attention au coup de vent...

Il l'a d'ailleurs battu facilement en trois sets lors du dernier tournoi de Forest Hills. Krishnan de son côté remportera son match de simple contre Antonio Palafox dans une rencontre où les échanges seront longs, raffinés, mais où la force des coups de l'Indien prévaudra. En somme, deux métronomes dont l'un à balancer "made in Switzerland"! Si vous m'avez suivi jusqu'ici, le compte est donc maintenant de 2 à 1 en faveur des Mexicains. Le double est concédé d'avance à Osuna et Palafox qui forment une des plus fortes combinaisons vues depuis dix ans chez les amateurs. Mexique 3, Inde 1. Reste le dernier match où un Mukherjee, long, élancé, aussi inconstant, va trouver une mort sereine et douce aux mains du Mexicain Palafox qui va le débiter à la pièce! Résultat final, donc, Mexique 4, Inde 1. Qui dira après cela que les prédictions nous effraient!

P.S. Je demanderais cependant charitablement à ceux qui se souviendraient de quelques prédictions qui auraient pu ne pas se réaliser de ne pas souffler sur ces souvenirs cuisants: on a déjà assez des engins nucléaires pour déclencher des bourrasques...

VILLE de BAIE d'URFE

Comité de Jacques-Cartier

Avis public est par les présentes donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère à l'Hôtel de la Ville de Baie d'Urfe, MERCREDI, le DIX-NEUVIEME jour du mois de DECEMBRE, mil neuf cent soixante-deux (1962) à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts, plus les frais subséquents, encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale de Québec, par décision en date du 22 octobre 1962, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villages, article 550, tel qu'amendé par 24 Georges V, chapitre 33, section 3.

Noms des propriétaires	Cadastre	Subdivisions
Chaine Frères Enrg.	318	59
M. J.F. Daly	305	290, 291 PT 292, PT 283
Electra Construction Ltd.	325	178
	325	180
	325	199-1, 212-2
	325	200
	328	79
	325	201
	328	80, 81
	325	203
	326	3
	328	84
	325	204
	325	205
	325	207
	326	2
	325	208
	325	212-1
	325	213-2
	325	209
	325	213-1, 214-2
	328	57
	328	64
	328	68
	328	76
	328	77
	328	78
	328	82
	322	43
M. Bernard Gauthier		
Son Kahansky	305	264
a/s M. M. Rosen	320	20
H. J. R. Keess		
Ezra Khazam		
a/s J.S. Khazam	PI. 329	215-1
Les Entreprises Miron Ltd.	325	216-2
a/s M. J.P. Gravel, notaire	325	217
	326	5
	326	6
	326	7
	326	8
	328	88
	328	86
	328	87
R.L. O'Sullivan Construction	329	44
M. D. Phaneuf	325	178
Prati-Fuger	310	87
Mme W.J. Thomson	319	113
		(Avec bâtisses dessus érigées)

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Anne du Bout de l'île, et situés dans le territoire de la ville de Baie d'Urfe.

La dite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Donné dans la ville de Baie d'Urfe, ce QUATORZIEME jour de NOVEMBRE, mil neuf cent soixante-deux (1962).

ALICE HOPGOOD (Mme)

Secrétaire-trésorier

Le sport est sa raison de vivre

ST-JEAN, N.B. (P.C.) — La plupart des athlètes de la région de St-Jean ont pour une moyenne de quatre pour cinq au baseball, de voir leur nom en tête de la liste des compteurs de hockey et d'avoir à leur crédit quelques courses sensationnelles. Bonnes pour des touches au football.

Ce sont ces sortes de réalisations sportives qui ont créé de sérieux problèmes délicats à Bill Donovan, un fameux athlète et chroniqueur sportif du Telegraph-Journal de Saint-Jean.

Jusqu'à ce qu'il se retire du football, l'an dernier, Donovan dont les cheveux grisonnants ne sont pas un signe de vieillesse, puisqu'il n'est âgé que de 25 ans, était le seul athlète du Nouveau-Brunswick à jouer activement à trois sports. Les deux autres sont le hockey et le baseball.

Il s'est mis en vedette dans les trois.

Son problème maintenant est de raconter les plus belles performances qu'il a vues puisque lui-même était en vedette.

Que peut-il faire? "Je m'ignore moi-même."

Excellent frappeur

Excellent frappeur Bill a commencé jeune dans les sports comme le font beaucoup de jeunes athlètes de talent. Il fréquentait les parcs de baseball et les arènes de hockey et fut mascotte pour des clubs de hockey seniors de 1949 à 1953.

Souvent il ne trouvait pas le temps de jouer parce qu'il commençait à travailler à l'âge de huit ans livrant des télégrammes au cours de la deuxième Grande Guerre. Il a toujours travaillé depuis.

Il entra au "Telegraph-Journal" comme rédacteur sportif à temps partiel, en 1954. Dans ce temps-là, travaillant pour le compte d'une compagnie d'assurance, il se trouvait le pied sur le terrain de tennis amateur. Or, Perry est payé comme gérant et est par conséquent considéré comme professionnel. Durant les tournois, il ne pourrait mettre le pied sur le terrain et devrait diriger l'équipe des galeries.

Bill est secrétaire de la nou-

velle ligue de baseball senior du Nouveau-Brunswick et président de la Ligue de baseball junior du comté de Saint-Jean.

Espouse sportive

Il a commencé sa carrière de joueur de hockey avec les Beavers de Saint-Jean, en 1956 l'année que cette équipe joua en éliminatoire contre les Maroons de Chatham pour la coupe Allan.

Dans toute sa carrière active il n'a jamais été blessé gravement. Et en dépit de sa versatilité, il a toujours été bon dans tous les sports. Par exemple, en dix ans dans le baseball senior, il n'a jamais frappé en bas de 300 sauf en 1960 alors qu'il s'est marié.

Ne William Lee Donovan, le 7 décembre, 1936, il épousa Rosalie Whittaker, également de Saint-Jean. Deux ans de suite Rosalie a été nommée la meilleure athlète de l'année et elle joue encore au ballon-pain. Les Donovan ont deux enfants.

Fred Perry revient à Wimbledon

LONDRES. — Il est probable que Fred Perry devra prendre charge bénévolement de toute l'équipe britannique de la coupe Davis.

La récente démission de John Barrett, le capitaine de l'équipe, laisse Perry gérant unique de toute l'équipe. Un comité de la Lawn Tennis Association se réunira, cet hiver, pour discuter du départ de Barrett et l'on est généralement d'avis que son poste de capitaine sera abolie et qu'on laissera à Perry la responsabilité

entière de diriger l'équipe.

Il n'y a qu'une difficulté à résoudre. Les lois archaïques du tennis amateur défendent à pied sur un terrain de tennis amateur. Or, Perry est payé comme gérant et est par conséquent considéré comme professionnel. Durant les tournois, il ne pourrait mettre le pied sur le terrain et devrait diriger l'équipe des galeries.

Mais cela n'est encore qu'un petit problème que les Britan-

iques devront résoudre s'ils veulent redonner à leur équipe de la coupe Davis le brillant qu'elle avait autrefois.

Rappel de Perry

Perry, âgé de 51 ans, trois fois champion à Wimbledon, était parti pour les Etats-Unis après la deuxième Grande guerre et avait été rappelé par l'Association pour aider Barrett et l'instructeur George Worthington.

La Grande-Bretagne n'a pas fait belle figure au cours des récentes années, dans le tennis amateur. D'autres nations ont appliqué le principe d'un seul homme à la direction de leur équipe et c'est pourquoi on croit que Perry sera nommé seul responsable de l'équipe britannique.

On s'attend qu'il insufflera du sang nouveau dans l'équipe qui n'a pas beaucoup changé depuis cinq ans. Billy Knight, 27 ans, et Tony Pickard, 28 ans, ne sont plus ce qu'ils étaient et Bobby Wilson, quoique considéré comme le meilleur joueur de tennis de Grande-Bretagne, subi des échecs continuellement dans les épreuves internationales.

Perry et Worthington songeront à prendre des jeunes comme Roger Taylor, de Sheffield, et Stanley Matthews, le fils du fameux joueur de soccer, pour renforcer l'équipe.

Deux fanfares militaires au Forum

Quand il est question de militaires il est naturellement question aussi de fanfares puisque l'histoire de la musique militaire remonte probablement à celle des régiments eux-mêmes. Il y a déjà plusieurs siècles, oui, même au temps des Pharaons, les soldats se faisaient accompagner de leur fanfare quand ils prenaient les armes pour aller défendre leur patrie. Avec les années, les régiments ont fait grand cas de leurs fanfares et les Écossais, en particulier, peuvent se vanter de régiments dont les fanfares sont à juste titre célèbres au monde entier.

Deux de ces fanfares les plus célèbres, les Royal Scots Greys et les Argyll and Sutherland Highlanders seront de passage au Forum pour offrir une représentation seulement, jeudi soir le 22 novembre et s'il faut se fier au succès de la vente des billets depuis une dizaine de jours, il semble bien qu'une foule record de près de 15,000 personnes assistera à l'événement en question.

La chose ne doit pas trop surprendre car depuis six semaines, les Greys et les Highlanders ont joué à guichets fermés à New York, Philadelphie, Washington, Pittsburgh, Chicago, Jackson ville et Seattle et ce fut un tel succès qu'on devra présenter une

deuxième représentation du même merveilleux spectacle à New York, Washington, Chicago et quelques autres endroits à la fin de décembre soit avant que les fameux Écossais retournent chez eux.

Les Royal Scots Greys et les Argyll and Sutherland Highlanders ont remporté haut la main les honneurs du fameux festival d'Edimbourg l'été dernier et ils s'inscrivent ensuite pour leur 1ère visite en Amérique. Comptant plus de 100 musiciens, les deux régiments offrent un spectacle qui saura plaire de façon absolument parfaite aux milliers de gens qui sont friands de musique militaire, de manœuvres à la précision étonnante, de danses militaires excitantes et de musique de cornemuse jouée avec une rare dextérité, le tout formant à coup sûr un spectacle rempli de couleur qu'on pourrait qualifier de différent, un spectacle qu'on ne voit malheureusement qu'une fois tous les dix ans environ.

Ralph Terry honoré

NEW-YORK. — Le lanceur Ralph Terry, héros de la Série mondiale au profit des Yankees, a été élu "Athlète professionnel du mois d'octobre" en vue du trophée Hickok, alloué à l'athlète de l'année.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE en vertu de l'article 1512 du Code civil, qu'un acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 13ème jour de novembre 1962, sous le numéro 1637520, et au bureau d'enregistrement de Québec, le 14ème jour de novembre 1962, sous le numéro 517590, et au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly le 14ème jour de novembre 1962, sous le numéro 22231, et au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Châteauguay le 14ème jour de novembre 1962, sous le numéro 95505, ledit acte ayant été passé devant John Howard Watson, notaire, le 13 novembre 1962, par Huron Finance Limited, dont la principale place d'affaires est à la province de Québec est 7600 rue Vieux, dans la cité de Montréal, en faveur de The Royal Trust Company, dont la principale place d'affaires est à la province de Québec est à 105 ouest, St-Jacques, dans la cité de Montréal, en vertu d'un acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage, affecté, cédé et transféré à et en faveur de The Royal Trust Company, en qualité de fiduciaire, en garantie des billets de Huron Finance Limited dont l'émission a été autorisée en vertu dudit acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage et d'un acte de fiducie et de nantissement passé au même temps que ledit acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage, tout droit, titre et intérêt de Huron Finance Limited dans et à tous comptes, dettes, réclamations, sommes d'argent et crédits alors ou par la suite exigibles par ou dus ou appartenant à Huron Finance Limited (y compris, sans restreindre la généralité de ce qui précède, tous comptes, dettes, réclamations, sommes d'argent et crédits transférés à Huron Finance Limited, par Towers Martin and Properties Limited par et en vertu d'une convention intervenue le 3 juin 1962, entre Towers Martin and Properties Limited et Huron Finance Limited) y compris, sans restreindre la généralité de ce qui précède, tous contrats de vente conditionnelle et de bail-vente et tous autres effets de commerce (négociables ou autres), conventions intervenues ou conclues relativement à la vente d'effets, biens ou marchandises ou relativement à des services rendus, tous renouvellements d'effets, toutes substitutions pour ceux, tous revenus en provenant, toutes sommes d'argent payables en vertu d'effets, tous droits et réclamations de Huron Finance Limited en vertu d'effets, qui s'y rapportent ou qu'ils représentent, tout droit, titre et intérêt de Huron Finance Limited dans et aux biens meubles relativement auxquels tels effets de commerce ou convention ont été souscrits ou conclus et le bénéfice de toute assurance et réclamation d'assurance ou des sommes d'argent dues ou à recevoir par ou pour la protection de Huron Finance Limited relativement à tels biens meubles ainsi que tous titres, comptes, grande livres, factures et registres se rapportant de quelque manière auxdits comptes, dettes, réclamations, sommes d'argent, crédits, contrats, garanties, effets de commerce, billets et autres documents.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'ingénieur en chef, Division des projets techniques HYDRO-QUÉBEC, 14e étage, 75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Québec

et en obtenir copie contre un dépôt de \$100.00 sous forme de cheque certifié ou de mandat d'argent payable à l'Hydro-Québec. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui auront présenté une soumission en bonne et due forme et qui retourneront lesdits documents en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No. B-164".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires B. Lacasse - W. E. Johnson Montréal, le 19 novembre 1962

THE ROYAL TRUST COMPANY E. A. M. Edson Secrétaire



Ligue Nationale	Aucune Joute	Ligue Américaine	CE & OIR
Quebec & Buffalo	Pittsburgh & Baltimore	Quebec & Buffalo	Springfield & Cleveland
Pittsburgh & Hershey			

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE	G	P	N	Pp	Pt
Detroit	10	3	48	30	23
Chicago	8	3	30	44	21
Toronto	7	1	32	36	19
Montréal	6	4	47	45	16
New York	3	10	2	49	12
Boston	1	8	38	52	7

LIGUE AMERICAINE	G	P	N	Pp	Pt
Quebec	10	3	2	52	22
Hershey	10	6	0	64	20
Springfield	9	6	1	73	19
Providence	9	8	1	80	19
Baltimore	8	9	0	57	16

DIVISION OUEST	G	P	N	Pp	Pt
Buffalo	10	3	0	45	20
Rochester	6	8	2	59	17
Pittsburgh	5	8	0	40	14
Cleveland	3	15	0	44	8

LIGUE DE L'EST	G	P	N	Pp	Pt
Hull	11	4	0	55	22
Kinross	9	3	3	50	21
Sudbury	6	6	2	58	14
Stratford	1	9	3	34	5

Lorsque le meilleur s'impose...

Offrez Seagram en toute confiance

EMBALLAGE DES FÊTES DANS TOUS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.

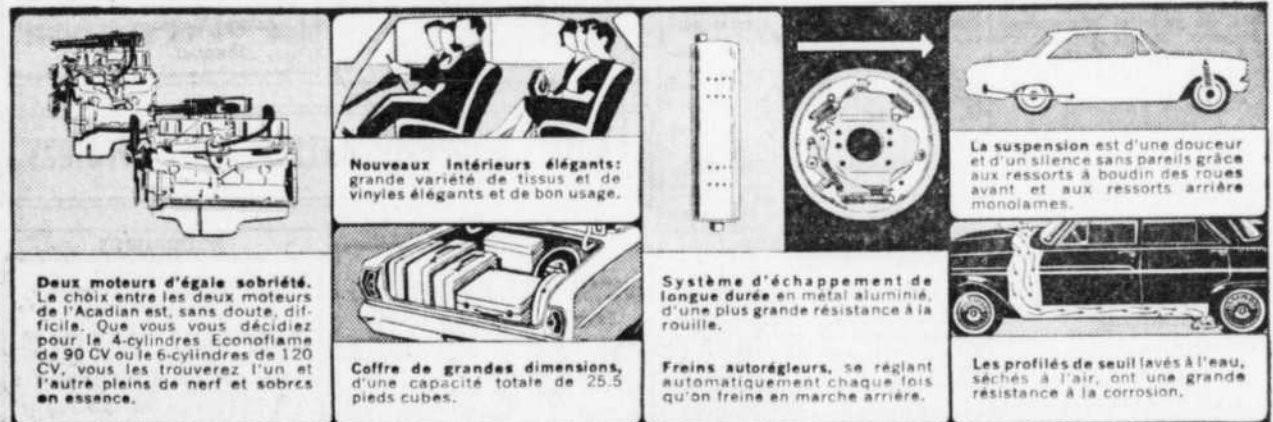
Jos. E. Seagram & Sons Ltd., Waterloo, Ont.



Le station-wagon Invader (l'un des deux station-wagons Acadian)

Le sedan 2 portes Canso (également en sedan 4 portes)

Pimpante, fringante et riche de nouvelles qualités pour 63



Nouveaux intérieurs élégants: grande variété de tissus et de vinyles élégants et de bon usage.

La suspension est d'une douceur et d'un silence sans pareils grâce aux ressorts à boudin des roues avant et aux ressorts arrière monoblocs.

Deux moteurs d'égal sobriété. Le choix entre les deux moteurs de l'Acadian est, sans doute, difficile. Que vous vous décidiez pour le 4-cylindres Econoline de 90 CV ou le 6-cylindres de 120 CV, vous les trouverez l'un et l'autre pleins de nerf et sobres en essence.

Système d'échappement de longue durée en métal aluminé, d'une plus grande résistance à la rouille.

Freins autorégulateurs, se réglant automatiquement chaque fois qu'on freine en marche arrière.



Le décapotable sport de luxe Buick Wildcat

Le sedan 4 portes Invader (également en sedan 2 portes)

Pneus à flanc blanc moyennant supplément

Pimpante, fringante, fonctionnelle

A-363CF

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

ALLEZ LA VOIR MAINTENANT CHEZ LE CONCESSIONNAIRE ACADIAN • PONTIAC • BUICK

Ne manquez pas l'émission télévisée "En habit de dimanche", tous les dimanches soir à 8 h., au canal 2.

Voyez votre vendeur local Acadian

Vendeurs autorisés Acadian dans le Grand Montréal

MONTREAL BUICK LTD., 4024 ouest, Ste-Catherine, W.E. 7-4342	PARKWAY PONTIAC LTD., 3506 ouest, rue Jean-Talon, R.E. 7-2991	ROCHELLEAU AUTOMOBILE L.T.E.E., 11231 est, rue Notre-Dame, Mtl. 5-1451	SANGUINET AUTOMOBILE L.T.E.E., 1945 est, rue Labadie, L.A. 4-3761
WILKELLY AUTOMOBILE L.T.E.E., 4623, boul. St-Lavrent, 288-9186	GARAGE BERTLAND LIMITED, 15538 ouest, boul. Gouin, 424-3981	HARDLAND AUTOMOBILE L.T.E.E., 955, boul. Montréal-Toronto, Pointe-à-la-Croix, 461-1051	JARRY AUTOMOBILE L.T.E.E., 1068, boul. des Laurentides, Pointe-Viau, Qué. 741-649-3681
ONEER BARRE VERDUN LIMITEE, 5907, avenue Verdun, Verdun, P.Q. 8-2551	VAILLANCOURT & FRERES, 375, boul. Curé-Labelle, Chomedey, Qué. 481-3333	BOULEVARD AUTOMOBILE BUICK L.T.E.E., 7085, boul. St-Laurent, C.R. 7-7321	195-TOWN MOTOR SALES LIMITED, 1305, boul. Hôpital, Dorchester, U.N. 6-9941
